



Promotion de la santé et de la sécurité dans les petites et moyennes entreprises (PME) européennes

Programme de financement des PME 2002-2003



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail



Promotion de la santé et de la sécurité dans les petites et moyennes entreprises (PME) européennes



Programme de financement des PME 2002-2003



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un nouveau numéro gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur
Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2004
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Table des matières

PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) EUROPÉENNES

| | |
|--------------|----|
| AVANT-PROPOS | 9 |
| INTRODUCTION | 10 |

PROJETS

| | |
|------------------------------|----|
| 11 PROJETS UE/TRANSNATIONAUX | 12 |
|------------------------------|----|

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- La santé et le bien-être des travailleurs s'occupant de migrants et de groupes marginaux (OMEGA Health Care Center) 13

BELGIQUE/BELGIË

- Formation à la prévention des incendies (Fondation universitaire luxembourgeoise) 15

DANEMARK/DANMARK

- L'exposition aux vibrations dans l'agriculture (AkustikNet AVS) 17

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- La sécurité et la santé au travail pour les travailleurs indépendants (Innovation und Bildung Hohenheim GmbH — IBH) 19
- La gestion du stress dans les professions de la restauration (Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten) 21

ITALIE/ITALIA

- La prévention du surmenage dans les soins psychiatriques (Conorzio fra Cooperative Sociali Elpendù Scrl) 24

ESPAGNE/ESPAÑA

- La prévention des accidents dans la viticulture (Federación Agroalimentaria FTA-UGT) 26
- Le chargement des navires rouliers (Fundación Estudios Portuarios — Funespor) 28
- La santé et la sécurité au travail dans le secteur des jeux (Federación Estatal de Trabajadores de Comercio, Hostelería, Turismo y Juego — UGT) 30
- La sécurité et la santé dans la transformation des viandes (Federación Agroalimentaria de Comisiones Obreras) 32
- La sécurité en logistique (transport et stockage) (Confederació d'Empresaris del Baix Llobregat — COFEM) 34

| | |
|----------------------|----|
| 40 PROJETS NATIONAUX | 36 |
|----------------------|----|

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Amélioration de la santé et de la sécurité dans les ateliers de réparation automobile (Wiesenthal & Co Troststraße) 38
- Lutte contre le stress dans les ateliers de réparation automobile (Autohaus Robert Stipschitz GmbH) 40

| | | |
|---|--|----|
| T a b l e d e s m o t i v é r e s | BELGIQUE/BELGIË | |
| | ■ Un réseau de sécurité pour les PME (Prevent) | 42 |
| | DANEMARK/DANMARK | |
| | ■ Diagnostic des problèmes psychosociaux dans les PME (Centre for Alternative Social Analysis) | 44 |
| | ■ Les troubles du genou dans le secteur de la pose des revêtements de sol (Arbejds-og Miljømedicinsk afdeling — Skive Sygehus) | 47 |
| | ■ Promotion de l'emploi de produits chimiques moins dangereux (BST Sjælland ApS) | 49 |
| | FINLANDE/SUOMI | |
| | ■ Réduction des accidents dans le secteur des transports par des conseillers en sécurité routière (LT-Konsultit Oy) | 51 |
| | ■ Power network — Un service web sur la sécurité au travail (Jyväskylän ammattikorkeakoulu) | 53 |
| | FRANCE | |
| ■ Bonnes pratiques en matière de sécurité agricole dans l'ouest de la France (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, Poitou-Charentes et Pays de la Loire) | 55 | |
| ■ L'intégration des intérimaires: un partenariat entre les employeurs et les agences [caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), Pays de la Loire] | 57 | |
| ■ L'évaluation des risques et les premiers secours dans le BTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics — OPPBTP) | 59 | |
| ■ Les risques et les accidents dans les entreprises de propreté (Fédération des entreprises de propreté) | 61 | |
| ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND | | |
| ■ Réduction des solvants organiques (USG Umwelt-Service Gesellschaft für das Kfz-Gewerbe mbH) | 63 | |
| ■ Les accidents non techniques dans la métallurgie de transformation (Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft) | 65 | |
| ■ La protection des yeux dans le secteur des matériaux de construction (Steinbruchs-Berufsgenossenschaft) | 67 | |
| ■ La sécurité pour les nouvelles entreprises (Verwaltungs-Berufsgenossenschaft) | 70 | |
| GRÈCE/ΕΜΜΑΔΑ/ΕΛΛΑΔΑ | | |
| ■ L'élimination de l'amiante en toute sécurité (ministère du travail et des affaires sociales) | 72 | |
| ■ La promotion de la santé et de la sécurité dans l'aquaculture (KEK Diastasi Astiki Etairia) | 74 | |
| ■ L'amélioration de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques dangereux (Institut hellénique de la santé et de la sécurité au travail) | 76 | |
| IRLANDE/IRELAND | | |
| ■ L'évaluation des risques des produits chimiques dans les PME des secteurs non chimiques (Irish Business and Employers Confederation) | 78 | |
| ■ L'amélioration de la sécurité dans les exploitations agricoles grâce à la télévision en circuit fermé (Farm TV) | 80 | |
| ■ TOSH — Responsabilisation dans la sécurité et la santé (Health and Safety Authority) | 82 | |
| ITALIE/ITALIA | | |
| ■ La sécurité et la santé dans le secteur de la réparation automobile (Confederazione Nazionale Artigianato e della Piccola e Media Impresa — CNA) | 84 | |
| ■ La gestion de la sécurité pour les coopératives (Prisma Servizi scrl) | 86 | |
| ■ La gestion de la sécurité dans le tourisme (Ergon Ambiente e Lavoro Srl) | 89 | |
| LUXEMBOURG | | |
| ■ La prévention des troubles dorsaux et autres problèmes dans les crèches (service de santé au travail multisectoriel) | 92 | |
| PAYS-BAS/NEDERLAND | | |
| ■ Approche numérique de la sécurité dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation (Stichting Adviescentrum Metaal) | 94 | |

PORTUGAL

| | |
|---|-----|
| ■ La sensibilisation des travailleurs du textile aux dangers (Federação dos Sindicatos dos Trabalhadores Têxteis, Lanifícios, Vestuário, Calçados e Peles de Portugal — Fesete) | 96 |
| ■ Les meilleures pratiques dans le secteur de la confiserie et de la boulangerie (Fabridoce — Doces Regionales Lda) | 98 |
| ■ Les activités dangereuses et stressantes dans l'Algarve (Prévia-Saúde Ocupacional Higiene e segurança Lda) | 100 |

ESPAGNE/ESPAÑA

| | |
|--|-----|
| ■ L'amélioration des mauvaises conditions de travail (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo) | 102 |
| ■ Les clauses relatives à l'hygiène du travail dans les négociations collectives (Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud) | 104 |
| ■ La prévention des accidents et des maladies dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir (Asociación ESM: Instituto de Investigación en Seguridad y Factores Humanos) | 106 |
| ■ La sensibilisation à la prévention des risques à Cordoue (Consortio Provincial de Desarrollo Económico) | 108 |
| ■ L'élimination des problèmes psychosociaux sur le lieu de travail (AELLA Associació Empresarial) | 110 |

SUÈDE/SVERIGE

| | |
|--|-----|
| ■ Le partage des savoir-faire en matière d'environnement de travail [Work Life Forum (Swedish Work Environment Association)] | 113 |
|--|-----|

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

| | |
|---|-----|
| ■ La formation à la sécurité dans le BTP par l'art dramatique (BOMEL Ltd) | 115 |
| ■ La réduction des risques dans les petites entreprises de fabrication (Sheffield Chamber of Commerce and Industry) | 117 |
| ■ La prévention des accidents et des maladies dans la menuiserie (Woodworking Machinery Suppliers Association — WMSA) | 119 |
| ■ La maîtrise de la sécurité dans les chaufferies (Combustion Engineering Association) | 121 |

| | |
|--------------------------------------|------------|
| INDEX DES PROJETS PAR SECTEUR | 123 |
|--------------------------------------|------------|

| | |
|-------------------------------|------------|
| ANNEXE — REMERCIEMENTS | 127 |
|-------------------------------|------------|



PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PME 2002-2003

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) EUROPÉENNES

**Stephen Hughes, député européen,
rapporteur du Parlement européen
sur la stratégie communautaire
de sécurité et de santé au travail**

La stratégie communautaire de sécurité et de santé au travail (2002-2006) recommande la mise en place de mesures spécifiques pour les PME, en particulier les très petites entreprises, consistant en programmes d'information, de sensibilisation et de prévention des risques. Ces recommandations ont été renforcées par une récente communication de la Commission sur la mise en œuvre des directives communautaires en matière de sécurité et de santé. Selon la Commission, pour réduire le nombre élevé d'accidents et de troubles de la santé, il est notamment essentiel de communiquer toutes les informations nécessaires aux responsables des petites entreprises. La gestion de la santé et de la sécurité doit être intégrée à la gestion de leur activité.

En fournissant des informations s'adressant spécifiquement aux PME, le programme pour les PME élaboré par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail a largement contribué à la réalisation de cet objectif.

La stratégie précise également que, dans les petites entreprises, les taux d'accidents peuvent atteindre jusqu'à 130 % de la moyenne européenne (en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics). Le soutien aux PME constitue donc pour le Parlement européen l'une des principales priorités en matière de sécurité et de santé.

Les activités en faveur des PME soutenues par le programme des PME de l'Agence ont montré qu'il est possible d'élaborer de bonnes pratiques et de les partager entre les entreprises. Plus d'un demi-million de PME ont tiré profit du premier programme (2001-2002), chiffre qui demeure tout aussi impressionnant en 2002-2003. Les deux programmes ont montré aux responsables politiques de l'Union européenne (UE), dont le Parlement européen, que la législation actuelle en matière de sécurité et de santé, lorsqu'elle est complétée par de bonnes pratiques de mise en œuvre, peut également conduire à une amélioration des normes dans les petites entreprises de l'UE.

Le Parlement européen se félicite du succès du deuxième programme et se réjouit de poursuivre ce type d'action en soutenant les futurs programmes, qui permettront de transférer les savoir-faire aux nouveaux États membres de l'UE.



Avant-propos

Les accidents et les maladies d'origine professionnelle frappent durement les salariés et leur famille sur les plans humain et financier. En outre, chaque année, les journées perdues coûtent des millions d'euros aux entreprises. Ce sont les petites entreprises qui sont les plus touchées, alors qu'elles sont les moins bien équipées pour minimiser les risques professionnels. Les cancers, les lombalgies, l'asthme, les maladies de peau, les brûlures, les coupures et le surmenage ne constituent que quelques-unes des conséquences de l'insuffisance des investissements dans la prévention et de l'incapacité à anticiper les dangers avant qu'il ne soit trop tard. Le manque de personnel formé et les pressions qui s'exercent sur les petites et moyennes entreprises (PME) font que la formation en matière de sécurité et de santé au travail (SST) se situe en bas de la liste des tâches prioritaires. De nombreux responsables de projets ont signalé qu'il était très difficile de persuader les PME de permettre à leurs employés d'assister à des séminaires et à des ateliers, même à titre gratuit.

C'était la deuxième année que l'Agence finançait la promotion des meilleures pratiques, d'actions d'information et de projets de formation à la sécurité et à la santé pour les PME dans l'ensemble des États membres de l'UE. Au total, 51 projets ont été réalisés: 40 projets nationaux et 11 projets transnationaux, exécutés dans le cadre d'une coopération transfrontalière entre des partenaires. Ils reflétaient les nouvelles réglementations européennes et nationales adoptées dans ce domaine et l'utilisation généralisée de l'internet comme source d'information et comme outil de formation interactif dans la promotion de la diffusion des bonnes pratiques.

Toutefois, ils comprenaient également des actions de formation des formateurs et l'introduction d'outils analytiques de prévention des risques sur le lieu de travail. Ils englobaient des sujets aussi divers que l'analyse des conditions de travail afin de minimiser les risques dans des crèches luxembourgeoises, la promotion de pratiques plus saines dans le secteur portugais des textiles et une démarche «ascendante» de la prévention du stress dans les ateliers de réparation des véhicules en Autriche.

Une attention particulière a été accordée aux dangers présentés par les produits chimiques, aux maladies causées par le stress, aux forts taux d'accidents caractérisant l'agriculture, la menuiserie et le BTP ainsi qu'aux mesures susceptibles de promouvoir une culture de la prévention des risques. Certains projets ont porté sur des risques très spécifiques dans des secteurs particuliers, d'autres ont examiné comment sensibiliser un large éventail de petites entreprises à la SST.

La présente publication résume tous ces projets et contient les coordonnées de personnes à contacter et des adresses de sites web. Elle propose de nombreuses mesures permettant d'améliorer la sûreté et l'hygiène dans la vie professionnelle.

**Agence européenne pour la sécurité et la santé
au travail**

Mai 2004

Introduction

Programme des PME 2002-2003:

Les bonnes pratiques de réduction des risques pour la sécurité et la santé

Principaux moteurs de l'économie européenne, 19 millions de petites et moyennes entreprises (PME) emploient 75 millions de personnes et exercent leur activité dans des secteurs extrêmement divers. Cependant, les PME enregistrent également 82 % des lésions professionnelles, chiffre disproportionné qui atteint 90 % pour les accidents mortels. Le manque de ressources financières et organisationnelles fait que de nombreuses PME ne possèdent qu'une expérience et des capacités limitées en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Les initiatives visant à améliorer les savoir-faire et les capacités des PME dans la prévention des risques en matière de SST peuvent être d'une grande utilité pour les petites entreprises et leurs salariés ainsi que pour l'économie européenne.

En 2002, l'Agence pour la sécurité et la santé au travail a lancé le deuxième programme de financement des PME, lequel était axé sur la réduction des risques en matière de sécurité et de santé dans les PME européennes.

Ce programme visait les objectifs suivants:

- sensibiliser le public aux risques pour la sécurité et la santé, à l'importance de la mise en œuvre d'efforts préventifs ciblés pour réduire le poids supporté par les salariés et leurs familles ainsi qu'aux conséquences économiques considérables des maladies et des accidents;
- promouvoir l'élaboration de pratiques efficaces d'évaluation et de prévention des risques, comme le demandent les directives en matière de sécurité et de santé;
- promouvoir l'élaboration et l'inventaire de bonnes pratiques efficaces permettant de réduire les risques pour les PME et faciliter leur diffusion dans toute l'Europe;
- encourager la réalisation d'actions durables en matière de sécurité et de santé au travail, impliquant les employeurs, les salariés (et leurs représentants), ou des programmes de partenariat élaborés en particulier par des intermédiaires travaillant en étroite collaboration avec les PME;
- contribuer à diminuer le nombre d'accidents du travail et à réduire leur gravité dans les PME;
- promouvoir les concepts de sécurité et de santé au travail comme faisant partie intégrante du mode de pensée commercial et du développement organisationnel, et démontrer aux PME que «sécurité et santé sont synonymes de bonnes affaires»;
- tenir compte de la diversité des PME en Europe et répondre à leurs besoins spécifiques.

Le but d'ensemble était d'inventorier, de diffuser et de soutenir des activités et des projets qui atteignent ces objectifs.

Subventions pour des projets axés sur les besoins des PME

À l'instar du premier, le deuxième programme de financement pour les PME a suscité un vif intérêt.

L'Agence a reçu 258 propositions de toute l'Union européenne. Après leur évaluation avec les gouvernements nationaux, des représentants des salariés et des travailleurs, des experts indépendants et des délégués de la Commission européenne, l'Agence a finalement retenu 52 projets: 11 projets UE/transnationaux et 41 projets nationaux, dont 40 ont été menés à bien.

Les projets financés englobaient un large éventail de secteurs, de risques, de démarches, de candidats et d'États membres de l'UE. Grâce à eux, la Communauté européenne dispose d'un vaste éventail de solutions pratiques aux problèmes rencontrés dans la gestion des risques professionnels au sein des PME.

Autres informations pour les PME

La présente publication est au nombre de plusieurs autres initiatives de l'Agence visant à diffuser les résultats de ces projets auprès d'un large public. D'autres renseignements figurent sur le site web de l'Agence à l'adresse: <http://agency.osha.eu.int/sme/>



PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PME 2002-2003

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PROJETS

11 projets UE/transnationaux

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- La santé et le bien-être des travailleurs s'occupant de migrants et de groupes marginaux (OMEGA Health Care Center)

BELGIQUE/BELGIË

- Formation à la prévention des incendies (Fondation universitaire luxembourgeoise)

DANEMARK/DANMARK

- L'exposition aux vibrations dans l'agriculture (AkustikNet A/S)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- La sécurité et la santé au travail pour les travailleurs indépendants (Innovation und Bildung Hohenheim GmbH — IBH)
- La gestion du stress dans les professions de la restauration (Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten)

ITALIE/ITALIA

- La prévention du surmenage dans les soins psychiatriques (Consorzio fra Cooperative Sociali Elpendù Scrl)

ESPAGNE/ESPAÑA

- La prévention des accidents dans la viticulture (Federación Agroalimentaria FTA-UGT)
- Le chargement des navires rouliers (Fundación Estudios Portuarios— Funespor)
- La santé et la sécurité au travail dans le secteur des jeux (Federación Estatal de Trabajadores de Comercio, Hostelería, Turismo y Juego — UGT)
- La sécurité et la santé dans la transformation des viandes (Federación Agroalimentaria de Comisiones Obreras)
- La sécurité en logistique (transport et stockage) (Confederació d'Empresaris del Baix Llobregat — COFEM)

La santé et le bien-être des travailleurs s'occupant de migrants et de groupes marginaux

Les personnes qui s'occupent de groupes marginaux, en particulier de réfugiés et de migrants, courent des risques importants de stress psychologique, de symptômes psychosomatiques et de «syndrome du surmenage» et ont besoin d'une aide pour les réduire. L'OMEGA Health Care Center de Graz s'est attaqué à cette tâche dans le but de préserver la santé du personnel de ces organisations. Avec ses partenaires de Barcelone et de Copenhague, OMEGA a étudié les problèmes particuliers qui résultent de la prise en charge de groupes marginaux à l'aide d'un questionnaire rédigé à cet effet. Parallèlement, le service de restauration Portobella d'OMEGA a fait l'objet d'un suivi, en tant que modèle du projet. Le personnel a participé à une série de séminaires portant sur la santé et la prévention du stress au travail.

Organisateur du projet

OMEGA Health Care Center

Organisations partenaires

CEPS-ITD, Barcelone, Espagne

Croix-Rouge danoise, département des demandeurs d'asile, Copenhague, Danemark

Titre du projet

Multiculturalité et santé sur le lieu de travail — Migrants et groupes marginaux

Objectif du projet

Le projet avait pour but d'apporter un soutien aux personnes qui s'occupent de migrants et de réfugiés ainsi que d'autres catégories de marginaux. Un grand nombre de travailleurs de ces organisations sont eux-mêmes des immigrés. Compte tenu du fait qu'ils comprennent la langue et la culture de ceux qu'ils aident, il arrive également qu'ils s'identifient étroitement à ces derniers, ce qui peut aggraver leur stress. Le projet était conçu pour promouvoir leur bien-être physique et psychologique au moyen de services de prévention et de soutien psychologique, d'actions de formation et de la rédaction d'un guide en six langues. Un échange précieux d'expériences a également eu lieu entre les trois pays participants.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe a mis en œuvre un service de soutien psychologique offrant des conseils, en tête-à-tête ou par téléphone, dix-huit heures par semaine, au personnel d'organisations s'occupant de migrants, de réfugiés et de groupes marginaux. Elle a organisé des réunions régulières de tous les chefs de centres de réfugiés de Graz pour permettre des échanges d'expériences et de bonnes pratiques et, deux fois par mois, a rencontré ceux-ci individuellement. Des réunions régulières ont également eu lieu avec le personnel et les enseignants chargés des enfants de migrants. Six séminaires ont été organisés pour le personnel d'OMEGA (qui ont rassemblé en tout 82 personnes) y compris les directeurs et les membres du personnel des centres de réfugiés. L'équipe a présenté le projet lors d'une conférence sur la santé des femmes, la couverture médiatique de la manifestation ayant permis d'atteindre un public plus étendu.

OMEGA avait en outre mis en place un guichet d'information pour répondre aux questions individuelles, examiner les problèmes sous un angle plus personnel et fournir des informations. Un bref questionnaire sur le sujet du «stress au travail» était disponible au guichet pour encourager les usagers à réfléchir sur leur expérience personnelle du stress.

Sur les 82 personnes interrogées, 89 % ont décrit le stress qu'elles subissaient sur leur lieu de travail comme étant de modéré à très élevé. Elles ont indiqué qu'en général, elles n'avaient pas de problèmes de communication sur leur lieu de travail et

OMEGA Health Care Center

Type d'organisation

✓ Organisation non gouvernementale

Secteur

✓ Accueil des migrants

Activités

✓ Recherche

✓ Séminaires

✓ Publication

Réalisations

✓ Guide

✓ Questionnaire

✓ Rapport final

Budget total: 130 254 EUR

Subvention de l'Agence: 84 574 EUR

ont affirmé prendre plaisir à travailler dans un environnement multiculturel. Leur mécontentement paraissait plutôt centré sur la nature et la structure des organisations. Elles citaient ainsi la précarité de l'emploi, le manque de circulation des informations dans l'organisation, la charge de travail excessive pour les heures prévues, le manque de moyens matériels et de ressources humaines et l'insuffisance de la rémunération.

Réalisations

Le *Guide pratique sur la santé, le bien-être et la prévention du stress à l'usage du personnel des organisations et institutions pour les clients multiculturels et les groupes marginaux*, un document de 60 pages, a été produit en allemand, en anglais, en bosniaque, en espagnol, en français et en serbo-croate. Il est disponible auprès d'OMEGA et peut également être téléchargé gratuitement sur la page d'accueil d'OMEGA (<http://www.omega-graz.at/>). Il a été distribué lors de conférences et de réunions nationales et internationales et a été envoyé à des organisations qui s'occupent des groupes cibles.

La section 1 concerne le stress sur le lieu de travail en général: ses causes, ses effets et les moyens permettant de le réduire. La section 2 aborde les stratégies et les problèmes particuliers du travail concernant les réfugiés, les migrants et les groupes marginaux. Chacun des domaines problématiques est illustré par une étude de cas, qui décrit les facteurs de stress et les stratégies de prévention.

La page d'accueil d'OMEGA propose un lien intitulé «Health at Work» (la santé au travail), qui contient de brèves informations sur le projet, y compris des coordonnées et d'autres liens. Le questionnaire sur le stress au travail, rédigé en anglais, a été traduit en allemand et en espagnol. Un rapport final de 100 pages contenant des informations plus détaillées sur les activités du projet est disponible en allemand et en anglais auprès d'OMEGA. La couverture médiatique a consisté entre autres en une page publiée dans le magazine internet intitulé *Migration und Öffentliche Gesundheit* (hygiène publique). Elle peut être consultée sur le site ci-après: <http://www.infodienst.bzga.de/migration/>

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Anne-Marie Miörner Wagner
 OMEGA Health Care Center
 Granatengasse 2
 A-8020 Graz
 AUTRICHE
 Tél. (43-316) 77 35 54
 Fax (43-316) 773 55 44

E-mail: office@omega-graz.at

Site web pour plus d'informations:
<http://www.omega-graz.at/>



Formation à la prévention des incendies

Les incendies qui se déclarent dans les locaux d'entreprises demeurent l'une des principales causes de dégâts, de lésions et même de décès. En France, la grande majorité des risques de sécurité courus par les entreprises font encore intervenir le feu (47 % des risques répertoriés par le BARPI, le bureau d'analyse des risques et des pollutions industrielles). Chaque année, en Belgique, plus de 100 entreprises sont victimes d'incendies, obligeant un tiers d'entre elles à cesser leurs activités.

Tout semble indiquer que les choses s'améliorent, mais les professionnels qui inspectent les sites d'entreprises continuent à observer quotidiennement de nombreuses lacunes dans le domaine des mesures de prévention. Bien que la plupart des travailleurs sachent que faire lorsqu'un incendie se déclare, ils sont trop peu nombreux à avoir été formés à la prévention. Ce projet, destiné à favoriser des stratégies efficaces de prévention des incendies dans les PME, a été élaboré sur la base des besoins inventoriés par les entreprises elles-mêmes.

Organisateur du projet

Fondation universitaire luxembourgeoise

Organisations partenaires

Bureau des experts, France

CCI, Saint-Dié, France

AOA, Luxembourg

Crefops, France

Centre européen pour la sécurité, Belgique



Fondation universitaire luxembourgeoise

Type d'organisation

✓ Établissement d'enseignement

Secteur

✓ Général

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Site web

✓ Documentation d'appui

Budget total: 196 791 EUR

Subvention de l'Agence: 124 392 EUR

Titre du projet

Stratégie de formation adaptée aux PME en matière de prévention des incendies

Objectif du projet

Le projet concernait les lacunes en matière de formation à la prévention des incendies. Il avait pour but de promouvoir, de développer et d'encourager la prévention des incendies dans les PME par la formation du personnel. Il s'est efforcé de stimuler les échanges de bonnes pratiques par la mise en place de réseaux (reliant PME, experts et grandes entreprises) et d'adapter aux PME les outils de formation utilisés pour la prévention des incendies.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont élaboré une stratégie complète de formation à la prévention des incendies. Celle-ci s'appuyait sur une session destinée aux cadres, aux directeurs d'entreprises ou aux responsables de la sécurité ainsi que sur une session organisée au niveau local pour plusieurs entreprises.

Ces sessions étaient complétées par un site web destiné aux cadres et aux responsables de la sécurité, leur permettant de suivre leur formation à distance, à leur propre rythme. Une formation complémentaire du personnel pouvait également être dispensée au sein des entreprises avec l'aide du site web et d'une documentation d'appui.

Plusieurs sessions complémentaires étaient prévues dans des entreprises particulières au moment du rapport final du responsable de projet. D'autres sessions réunissant les cadres de plusieurs entreprises pour les convaincre de l'importance de la prévention des incendies étaient également prévues. Cette démarche pourrait être appliquée à d'autres aspects de la sécurité et de la santé au travail ainsi qu'à d'autres domaines nécessitant une formation.

La diffusion des informations a été réalisée au moyen de filières diverses, notamment les chambres de commerce, les pompiers et les fournisseurs de matériel de prévention des incendies.

Réalisations

L'équipe a produit un site web (www.prevention-incendie.org), composé de quatre parties. La première (gratuite et sans mot de passe) contenait des informations sur le projet et des liens vers les sites des partenaires. La deuxième (payante et avec mot de passe) comportait des informations pratiques, des supports de discussion pour les participants et des affiches téléchargeables. Ce site a été rédigé en collaboration par les partenaires du projet, qui peuvent en outre le compléter et lui ajouter des documents. La troisième partie (payante et avec mot de passe) fournit un soutien aux personnes suivant une formation à la prévention des incendies. La quatrième contient des exercices permettant aux participants de tester leurs connaissances sur la prévention des incendies.

Les frais d'accès aux parties payantes sont compris dans les frais de formation. Chaque entreprise qui s'inscrit à une formation a accès à la formation à distance sans frais supplémentaires.

Les responsables du projet ont également produit un carnet des participants, de 24 pages, contenant des informations de base sur la prévention des incendies. Les stagiaires peuvent le compléter, ce qui leur permet de disposer d'un document de référence adapté aux besoins particuliers de leur entreprise. L'équipe a également réalisé une affiche illustrant une entreprise «moyenne» et quinze situations présentant un risque d'incendie.

La formation et le soutien étaient proposés ensemble, car le projet avait pour but, non pas de commercialiser les outils individuellement, mais de fournir une panoplie complète d'outils.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Louis Goffin
 Fondation universitaire luxembourgeoise
 Avenue de Longwy 185
 B-6700 Arlon
 BELGIQUE
 Tél. (32-6) 323 08 11
 Fax (32-6) 323 08 97

E-mail: goffin@ful.ac.be

Sites web pour plus d'informations:
www.ful.ac.be
www.prevention-incendie.org

L'exposition aux vibrations dans l'agriculture

Les vibrations provenant d'outils à main peuvent produire des lésions des mains et des bras. Le «syndrome des vibrations» est une maladie douloureuse et irréversible qui englobe la maladie des «doigts blancs». Elle peut provoquer une détérioration de la circulation sanguine, des lésions nerveuses et musculaires et une incapacité à serrer les objets. Les vibrations du corps entier résultant de la conduite d'un tracteur peuvent également provoquer des troubles du dos, les vibrations se transmettant du siège au corps du chauffeur par les fesses. Elles peuvent également être transmises par les pieds lors de la station debout sur une plate-forme en vibration. Les expériences de divers pays et les points de vue d'experts sur la mise en œuvre de la directive européenne sur les vibrations ont formé le point de départ d'un site web, qui fournit les informations les plus pointues sur ce sujet et peut aussi être consulté par des non-spécialistes.

Organisateur du projet

AkustikNet A/S

Organisations partenaires

Bygholm, Danemark

KS-Miltek, Suède

AAC, Espagne

Titre du projet

Bonnes pratiques en matière de réduction de l'exposition aux vibrations dans l'agriculture européenne

AkustikNet A/S

Type d'organisation

✓ Cabinet de conseil en acoustique

Secteur

✓ Agriculture

Activité

✓ Recherche

Réalisation

✓ Site web

Budget total: 132 454 EUR

Subvention de l'Agence: 100 000 EUR

Objectif du projet

Ce projet avait pour but d'élaborer de bonnes pratiques pour lutter contre les risques présentés par les vibrations dans le secteur agricole. Il visait les organisations agricoles ainsi que les exploitants et leurs travailleurs. Il anticipe les législations nationales des États membres de l'UE qui transposeront la directive sur les risques dus aux agents physiques (vibrations mécaniques). De nouvelles réglementations doivent entrer en vigueur d'ici à juillet 2005. La directive demande aux employeurs de réduire l'exposition aux vibrations à un niveau minimal, de fournir des informations et une formation, d'évaluer les niveaux d'exposition et de surveiller la santé et de prendre des mesures correctives lorsque l'exposition atteint certains niveaux spécifiés. Plusieurs études ont montré que les catégories professionnelles exposées à des vibrations étaient plus sujettes à des douleurs lombaires que le reste de la population. Les chauffeurs de tracteur sont deux fois plus menacés que le citoyen moyen.



Actions dans le cadre du projet

Lors d'une réunion organisée en décembre 2002, à Vitoria, en Espagne, les partenaires se sont mis d'accord sur un plan de travail détaillé et sur leurs responsabilités respectives. Ils ont ensuite chacun mis en œuvre leur programme, qui a consisté à interroger des spécialistes, à préparer des séminaires et des campagnes d'information et à inventorier les fabricants. Ils ont fait le bilan des progrès accomplis lors d'une deuxième réunion organisée en mars 2003, à Vienne. Les informations recueillies ont formé la «base de connaissances» destinée à informer les organisations d'agriculteurs et représentaient un consensus sur les éléments pertinents pour l'agriculture.

La manifestation principale a consisté en un symposium de deux jours organisé au Danemark, qui a réuni dix-neuf délégués de huit pays, composé d'experts des pouvoirs publics, du secteur agricole et du domaine médical. Tous les participants ont eu la possibilité de conduire un tracteur sur une piste d'essai standard pour déterminer l'importance des vibrations (ISO 5008, mesure des vibrations globales du corps du conducteur sur les véhicules agricoles).

Une autre réunion a eu lieu pour apporter des modifications au plan et au calendrier du projet. En octobre, les dernières touches ont été apportées au site web, qui a été achevé en novembre.

Réalisations

La principale réalisation du projet a consisté en un site web (www.agrivib.com) consacré aux vibrations provoquées par les machines agricoles et à leurs effets sur l'ensemble du corps ainsi que sur les mains et les bras. Ce site s'adressait à des non-spécialistes.

Les conseils concernant les machines agricoles comprennent des instructions à l'intention des opérateurs. Les chauffeurs peuvent minimiser eux-mêmes leur exposition aux vibrations en réglant leur siège suivant leur taille, leur poids et leur confort; en étirant le dos fréquemment (en particulier avant de descendre de la machine); en évitant de sauter du véhicule ou de soulever des poids lourds après une exposition prolongée aux vibrations. Les chauffeurs doivent également être informés de la vitesse permettant de minimiser l'exposition.

Le site web donne des conseils sur la sélection des machines: les fabricants sont contraints de déclarer les émissions de vibrations et les valeurs déclarées doivent être comparables entre les différents fabricants. Il est donc possible en principe de choisir une machine garantissant une faible exposition. Le site propose des liens vers des bases de données internationales contenant des valeurs d'exposition à des fins de comparaison.

Le site fournit également des indications permettant de choisir son siège. En effet, celui-ci peut amplifier les vibrations: il faut donc qu'il soit adapté à la machine. Il doit soutenir le dos de l'opérateur et posséder une suspension appropriée. Les véhicules tout-terrain sont fréquemment équipés de sièges à suspension non compacte, dont l'assise et le dossier se déplacent verticalement. De plus en plus, les camions et les tracteurs sont dotés de sièges à suspension pneumatique. Les mécanismes de réglage doivent être faciles à utiliser. Les sièges des nouveaux tracteurs doivent avoir subi des essais de vibrations et être certifiés. Il faut noter en outre que la durée de vie d'un siège typique dépasse rarement cinq ans.

Plusieurs présentations PowerPoint non publiées sont disponibles auprès des responsables du projet et un article a été rédigé sur les progrès accomplis dans la normalisation des niveaux de vibration acceptables dans l'agriculture. Il est également prévu de rédiger une brochure d'information en danois à l'intention du secteur agricole.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Palle Voss
 AkustikNet A/S
 Frederikssundsvej 179B
 DK-2700 Brønshøj
 DANEMARK
 Tél. (45) 38 26 22 00
 Fax (45) 38 26 22 05

E-mail: pv@akustiknet.dk

Sites web pour plus d'informations:
www.akustiknet.dk
www.agrivib.com

La sécurité et la santé au travail pour les travailleurs indépendants

Ce projet avait pour but de sensibiliser les créateurs potentiels d'entreprises et les étudiants prévoyant de travailler en régime indépendant à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail. Le coordinateur allemand s'est occupé des aspects relatifs aux laboratoires et le partenaire espagnol de ceux concernant les bureaux. Les modules de formation qu'ils ont élaborés servent de guides pour l'organisation de séminaires destinés à sensibiliser les personnes travaillant dans un laboratoire ou un bureau à la sécurité et à la santé. Le site web contient de nombreuses sources d'information concernant les laboratoires et les bureaux, y compris des textes de lois, des règlements, des noms d'organisations, des listes de contrôle, des documents, des liens et des coordonnées.

Organisateur du projet

Innovation und Bildung Hohenheim GmbH — IBH

Organisation partenaire

Servicio de Implantación de Programas de Creación de Empresas (SPICRE SL), Espagne

Titre du projet

Mise en œuvre de la sécurité et de la santé dans la formation des créateurs d'entreprises

Objectif du projet

Le projet portait sur l'éducation à la sécurité et à la santé au travail (SST) des créateurs d'entreprises et des personnes souhaitant travailler à leur compte. Les partenaires ont mis au point des modules de formation pour les bureaux et les laboratoires, conçus pour sensibiliser les travailleurs aux questions de SST et pour développer leurs connaissances et leurs capacités en matière de prévention. Ces modules étaient également destinés à encourager les stagiaires à intégrer la SST dans leurs plans de créations d'entreprises et à les mettre en œuvre dès le lancement. Le projet reposait sur un site web.

Actions dans le cadre du projet

Les partenaires ont préparé et mis en œuvre deux modules de formation, destinés à sensibiliser les groupes cibles à la sécurité et à la santé au laboratoire ou au bureau. Ces groupes se composaient de futurs créateurs d'entreprises, de fondateurs de petites entreprises et d'étudiants en entrepreneuriat. Les deux modules de formation ont été mis en pratique lors de séminaires organisés en Allemagne et en Espagne.

En Allemagne, IBH a mis sur pied un module de deux heures intitulé «Le travail en laboratoire et la santé et la sécurité». Les séminaires ont eu lieu à Stuttgart et à Tübingen et ont réuni 22 participants au total. Les invitations et la documentation d'appui accordaient une place importante à la biotechnologie. Les séminaires ont traité des méthodes permettant de garantir la santé et la sécurité dans les laboratoires et ont donné des informations sur les organismes qui apportent un soutien aux nouvelles entreprises. Ils ont également présenté un nouveau portail internet (www.sh-ee.org) et distribué une chemise contenant des informations diffusées par les pouvoirs publics sur la sécurité, des informations tirées du site web, les coordonnées des responsables du projet, un questionnaire, des informations pour les nouvelles entreprises émanant de l'organisme public responsable de la sécurité et des listes de contrôle.

Le partenaire espagnol du projet, SPICRE, a préparé des modules de sensibilisation de deux heures en espagnol et en anglais pour les employés de bureaux, comprenant une documentation de présentation (47 diapositives PowerPoint), deux vidéos (de quatre minutes chacune), un manuel de l'étudiant (229 pages) et un manuel de l'enseignant (21 pages).

Innovation und Bildung Hohenheim GmbH — IBH

Type d'organisation

- ✓ Pépinière d'entreprises appartenant à une université

Secteur

- ✓ Travail indépendant

Activités

- ✓ Création d'un site web
- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Site web
- ✓ Modules de formation
- ✓ Documentation d'appui

Budget total: 125 483 EUR

Subvention de l'Agence: 99 973 EUR

Ils ont cherché à sensibiliser les créateurs et les dirigeants d'entreprises à l'importance de mettre en œuvre un programme de prévention des risques dans les bureaux, d'intégrer celui-ci dans leurs plans d'activité et d'inventorier les ressources nécessaires pour son exécution efficace.

Le SIPCRE a collaboré avec l'université polytechnique de Valence pour mettre la formation à la disposition de ses étudiants. Répartie sur quatre sessions, elle s'appuyait sur des techniques favorisant la participation de groupes.

L'équipe a publié une série de communiqués de presse durant le projet.

Réalisations

Les responsables ont créé un site web (www.sh-ee.org) qui forme la base du projet. Traduit en trois langues, il contient au total 70 pages. Les informations détaillées qui concernent spécifiquement un pays (par exemple les conditions environnementales des laboratoires en Allemagne) sont disponibles dans la langue appropriée. Les informations générales concernant les laboratoires et les bureaux ont été traduites.

Un tapis de souris et une brochure en trois langues (allemand, anglais, espagnol) présentant le projet, des modules de formation pour le laboratoire et le bureau ainsi que des informations sur le site web ont en outre été produits.

L'Akademie für Weiterbildung (académie d'enseignement professionnel) a l'intention d'incorporer le module dans son stage intensif destiné aux créateurs d'entreprises. L'université polytechnique de Valence a intégré le module dans son programme d'ateliers de soutien aux créateurs d'entreprises. Ces modules ont été conçus pour être utilisés par les établissements d'enseignement professionnel et sont disponibles sur demande.

Les produits et les contenus du site web sont disponibles gratuitement.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Marcus Witzke
Innovation und Bildung Hohenheim GmbH — IBH
Wollgrasweg 49
D-70599 Stuttgart
ALLEMAGNE
Tél. (49-711) 451 01 72 05
Fax (49-711) 451 01 72 20

E-mail: boehnke@ibh.uni-hohenheim.de

Site web pour plus d'informations:
www.ibh.uni-hohenheim.de

La gestion du stress dans les professions de la restauration

Dans les métiers de la restauration, les risques de stress sont fréquents. Celui-ci nuit non seulement à la santé mais il est en outre préjudiciable à la performance et à la compétitivité. Il est provoqué en général par les conditions caractéristiques de ce secteur: travail posté, périodes prolongées en station debout, chaleur et exigences des clients.

Dans ce projet, l'équipe a adopté une approche axée sur la fourniture de ressources destinées à aider les travailleurs à affronter ces difficultés. Ces ressources se présentent sous la forme de conseils généraux, de programmes de formation et de services d'assistance téléphonique. Le projet regroupait une vingtaine d'institutions allemandes, belges et hollandaises représentant plus de 600 000 petites et moyennes entreprises. Les formations proposées étaient adaptées aux différents métiers et comprenaient: l'aménagement du lieu de travail, le style de gestion, l'organisation du travail et la gestion du temps, la gestion du stress, les suites données aux plaintes, les communications avec les salariés et les clients, des recommandations à l'intention des chefs d'entreprises de sexe féminin et des conseils pratiques pour l'exploitation de l'activité.

Organisateur du projet

Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten

Organisations partenaires

Akademie Überlingen, Allemagne
 Albrecht-Dürer-Schule Düsseldorf, Allemagne
 Allgemeine Ortskrankenkasse (AOK) Rheinland, Allemagne
 Bureau voor Arbeid en Gezondheid (BAG), Pays-Bas
 Commit Arbo BV, Pays-Bas
 Deutscher Hotel- und Gaststättenverband (DEHOGA) Nordrhein, Allemagne
 FED. Ho.Re.Ca Vlaanderen, Belgique
 Friesland College, Pays-Bas
 Gesundheitsamt Emden, Allemagne
 Gewerkschaft Nahrung Genuss Gaststätten (NGG), Allemagne
 Association internationale de la sécurité sociale (AISSA)
 Koning Willem I College, Pays-Bas
 Koninklijk Horeca Nederland, Pays-Bas
 Koninklijk Technisch Atheneum Turnhout, Belgique
 Prevent, Belgique
 Nederlands School of Occupational Health, Pays-Bas
 Royal Association MKB-Nederland Noord, Pays-Bas
 UNIZO, Belgique
 Zentrum für Aus- und Weiterbildung des Mittelstandes Eupen G.o.E., Belgique

Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel und Gaststätten

Type d'organisation

✓ Organisme d'assurance accidents obligatoire et de prévention

Secteur

✓ Hôtellerie et restauration

Activités

✓ Formation
 ✓ Conseil
 ✓ Création d'un réseau transnational

Réalisation

✓ Site web

Budget total: 158 590 EUR

Subvention de l'Agence: 96 423 EUR



Titre du projet

Pleins feux sur la petite entreprise: le stress et les tensions dans le secteur de la restauration — Gestion constructive du stress pour les PME par la création de réseaux internationaux

Objectif du projet

Le projet a consisté à élaborer et à mettre en œuvre des stages de formation concernant le stress dans des petites et micro-entreprises du secteur de la restauration en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. L'équipe du projet a adopté une démarche fondée sur les ressources, mise en œuvre au moyen d'une série de séminaires sur le stress. Ces séminaires étaient pratiques et concernaient spécifiquement les métiers de la restauration.

À côté des séminaires, un service de *coaching*, permettant une approche individuelle, a été mis à la disposition des petites entreprises. Le stress et les tensions affrontés par l'entreprise ont été analysés et des solutions ont été élaborées conjointement avec les salariés. Les partenaires du projet ont joué le rôle de consultants dans leur mise en œuvre. Des informations sur le projet ont été envoyées à environ 13 500 PME, et plus de 400 personnes ont profité des services proposés.

Actions dans le cadre du projet

En Flandre, l'équipe a mené une étude sur le stress psychosocial dans quatre petites entreprises (deux restaurants, un centre de formation et une entreprise de restauration). Elle a inventorié les stress psychosociaux et leurs causes au moyen de la méthode participative d'analyse des risques et a élaboré des solutions pour les atténuer. Elle a organisé deux ateliers axés sur le stress psychosocial dans les métiers de la restauration à Gand et à Turnhout, lesquels ont été annoncés dans deux revues spécialisées et les sites web des partenaires.



Elle a également organisé deux séminaires transnationaux pour les entreprises du secteur de la restauration dans les villes frontalières d'Eupen (en Belgique) et à Aix (en Allemagne) sur la manière efficace de donner suite aux plaintes. Une méthode de *coaching* visant à analyser et à réduire le stress sur le lieu de travail, qui a déjà été employée avec succès dans les grandes entreprises, a été appliquée dans une entreprise de restauration d'Eupen dans le cadre d'un atelier de deux heures qui a réuni l'employeur et six travailleurs. Les participants ont effectué une analyse des conditions de sécurité dans l'entreprise, qui a duré deux heures et demie.

En Allemagne, dans la région du Bas-Rhin, l'équipe a organisé trois séminaires sur les méthodes efficaces permettant de faire face au stress et trois autres sur la manière de réagir aux plaintes. Elle a organisé

des séminaires de deux heures avec un groupe d'entreprises implantées à Emden qui possédait deux hôtels employant cinquante personnes. Cette démarche participative avait pour but d'analyser le stress sur le lieu de travail avec les salariés pour les inciter à proposer des solutions aux problèmes. Des articles concernant le projet ont été publiés dans deux revues spécialisées.

Aux Pays-Bas, les partenaires ont conçu et mis en œuvre un séminaire sur la gestion du stress intitulé «Le stress... je n'ai pas le temps». Ils se sont concentrés sur les aspects pratiques de la médecine du travail et du secteur de la restauration. En tout, cinq ateliers ont été organisés. Six manifestations sur les pressions du travail, le stress et le bien-être ont eu lieu dans la région de la Frise. Celles-ci ont consisté en trois ateliers s'adressant aux employeurs du secteur de la restauration et un atelier à l'intention de stagiaires de première année du secteur de l'hôtellerie. Un atelier a été organisé pour les formateurs des entreprises de restauration et un autre pour les enseignants des écoles de restauration. Ils portaient sur les questions qui préoccupent actuellement les PME, notamment l'obligation de réaliser une évaluation des risques et la réglementation concernant la réinsertion des salariés après un congé de maladie.

Réalisations

Le projet visait principalement à mettre en place un réseau transnational destiné à stimuler l'élaboration et la mise en œuvre de services de formation continue et de conseil axés sur les besoins des petites entreprises du secteur de la restauration. Les partenaires ont également créé un site web sur le projet dans le but de fournir des services de conseil aux groupes cibles, une fois le projet terminé.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Martina Karle
Berufsgenossenschaft Nahrungsmittel
und Gaststätten
Dynamostraße 7-11
D-68165 Mannheim
ALLEMAGNE
Tél. (49-621) 44 56 34 86
Fax (49-621) 44 56 31 03

E-mail: Martina.Karle@bgn.de



La prévention du surmenage dans les soins psychiatriques

Le surmenage est un syndrome qui se caractérise par l'épuisement affectif, la perte d'individualité et une diminution de l'épanouissement personnel. Il touche les personnes victimes d'un stress interpersonnel ou organisationnel, en particulier celles qui travaillent dans les professions paramédicales, et notamment en psychiatrie. Il nuit non seulement à la personne atteinte, mais aussi à sa famille et à ses amis, à l'organisation, à ses collègues et aux patients, et, dans certains cas, il force les travailleurs à renoncer à leur activité. Bien que ce phénomène ait été reconnu pour la première fois dans les années 70, notre capacité à y remédier, qui demeure limitée, est largement fondée sur des expériences subjectives et quelques observations, en particulier dans le domaine psychiatrique.

Le projet entreprend de sensibiliser les cadres et le personnel au problème et de promouvoir la formation dans ce domaine; de développer leurs connaissances sur les risques que peuvent présenter leur cadre de travail et leurs relations interpersonnelles; de mettre en place une formation préventive visant à prévoir et à gérer le stress et le surmenage.

Organisateur du projet

Consorzio fra Cooperative Sociali Elpendù Scrl

Titre du projet

Prévention du surmenage dans les soins psychiatriques thérapeutiques et de rééducation

Objectif du projet

Ce projet visait à élaborer des activités et procédures de formation permettant de lutter contre le surmenage. S'appuyant sur les connaissances actuelles, l'équipe a entrepris de familiariser le personnel avec les risques potentiels que présentent leur environnement de travail et leurs relations interpersonnelles; de mettre en place une formation préventive visant à prévoir et à gérer le stress; de former les cadres afin d'éliminer les facteurs organisationnels et psychosociaux qui contribuent au surmenage; de former le personnel aux techniques de relaxation et à des stratégies améliorées de gestion du stress.

Consorzio fra Cooperative Sociali Elpendù Scrl

Type d'organisation

✓ Organisation à but non lucratif

Secteur

✓ Psychiatrie

Activités

✓ Recherche

✓ Séminaires

Réalisations

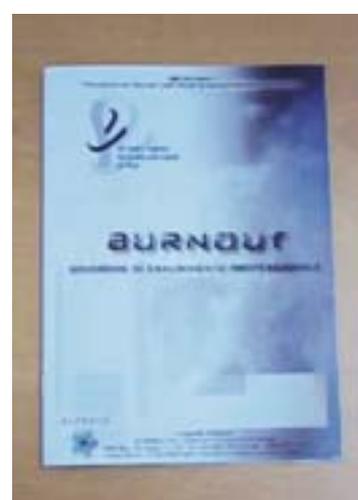
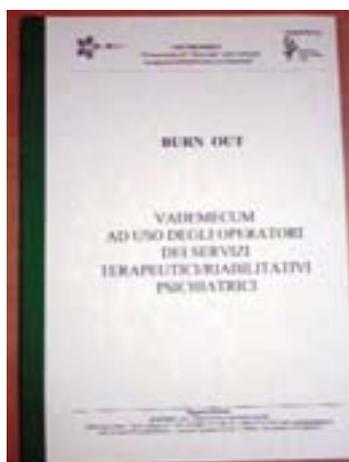
✓ Brochure

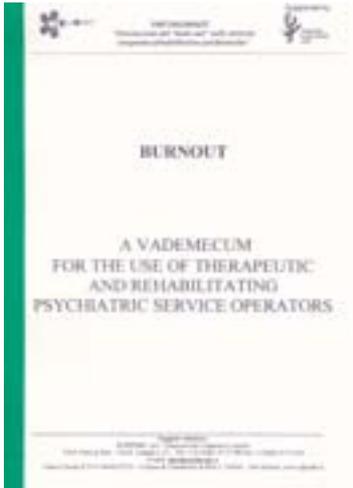
✓ Manuel

✓ Guide

Budget total: 181 879 EUR

Subvention de l'Agence: 145 503 EUR





Actions dans le cadre du projet

Le projet a fourni une série de documents d'information en particulier aux travailleurs du secteur psychiatrique pour les sensibiliser au problème du surmenage et les aider à mieux l'appréhender. Leur contenu a été déterminé lors de deux séminaires nationaux organisés en novembre 2002, en Italie et en Grèce, et d'un séminaire transnational de deux jours qui s'est tenu en décembre à Athènes. Au cours de ces séminaires, les participants ont examiné la littérature consacrée à ce syndrome et ont décidé des informations à diffuser. Deux autres séminaires transnationaux ont été organisés par la suite en septembre 2003, à Athènes et à Bari.

Le projet a fait l'objet d'une publicité dans des articles de journaux et des émissions de télévision et de radio, en Italie et en Grèce. L'équipe a largement diffusé une brochure d'information dans ces deux pays. Elle a également proposé à 25 salariés en Italie et en Grèce une série d'activités de formation conçue pour prévenir l'apparition du syndrome dans le secteur psychiatrique. Le groupe a été divisé en deux: un réunissant des professionnels, l'autre des membres des professions de soutien. La formation a traité les domaines suivants:

- le développement de la conscience de soi et une meilleure compréhension des relations et de la dynamique de l'environnement de travail;
- l'apprentissage de la gestion des relations interpersonnelles et la planification et le suivi des activités de travail;
- les stratégies permettant de faire face au stress supplémentaire causé par les rapports avec des patients perturbés et par les émotions qu'ils peuvent déclencher;
- la gestion des changements d'organisation et de l'environnement de travail afin de réduire le stress et d'augmenter l'esprit de communauté;
- le suivi et l'évaluation de différents comportements;
- l'utilisation de documents d'appui dans la prévention du surmenage.

Réalisations

Le premier séminaire transnational a permis de produire une brochure d'information de 8 pages sur le surmenage, laquelle a été distribuée largement en Italie et en Grèce. Elle décrivait le projet, le surmenage et ses symptômes, les problèmes qu'il pose et des propositions de solutions. En Grèce, l'équipe a également produit un CD sur les techniques de relaxation.

Le deuxième séminaire a abouti à la rédaction d'un manuel sur le syndrome et ses symptômes; les mesures correctives préconisées dans la littérature internationale et par l'Organisation mondiale de la santé; des stratégies efficaces de prévention du stress provoqué par les «émotions perturbantes» résultant des contacts avec des malades psychiatriques; des méthodes visant à prévenir le stress, permettant de gérer les relations interpersonnelles avec les collègues; des stratégies d'autoprotection permettant d'affronter le stress interpersonnel et organisationnel; les méthodes d'organisation les plus susceptibles d'éviter le surmenage dans les établissements paramédicaux.

Des groupes de travail établis en Italie et en Grèce ont collaboré à la rédaction d'un guide de 130 pages sur la manière dont le projet a été géré dans chaque pays, sous ses divers aspects scientifiques et techniques. Tous les produits, à l'exception des notes de formation, ont été publiés sur les sites web et sont disponibles gratuitement.

La publication italienne servira de manuel pour la licence de psychologie du travail et des organisations de l'université de Bari.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Paolo Tanese
 Consorzio fra Cooperative Sociali Elpendù Scrl
 Via Ricciotto Canudo, 12
 I-70042 Mola di Bari (Bari)
 ITALIE
 Tél. (39) 08 04 73 75 80
 Fax (39) 08 04 73 10 42

E-mail: elpendu@elpendu.it

Site web pour plus d'informations:
www.elpendu.it

La prévention des accidents dans la viticulture

La viticulture englobe un nombre étendu d'activités qui nécessitent l'emploi de produits chimiques, de machines agricoles, de véhicules et d'outils acérés et qui demandent des efforts physiques importants. Il ne faut donc pas s'étonner du fait qu'elle expose les travailleurs à un large éventail de risques en matière de sécurité et de santé au travail et nécessite, par conséquent, une maîtrise assez générale des bonnes pratiques. Les petites et moyennes entreprises d'Espagne, d'Italie et de France ont globalement conscience du fait qu'elles leur accordent une attention insuffisante. Les partenaires du projet ont entrepris de résoudre ce problème par la publication d'un manuel de bonnes pratiques au texte accessible aux salariés de ce secteur.

Organisateur du projet

Federación Agroalimentaria FTA-UGT

Organisations partenaires

Instituto de Formación y Estudios Sociales — IFES

CIPA-AT, Italie

FAI-CISL, Italie

FLAI-CGIL, Italie

Adefocsa, France

Titre du projet

Campagne d'information et de sensibilisation concernant la prévention des accidents dans les PME du secteur de la viticulture

Objectif du projet

Le projet a consisté à sensibiliser les salariés de PME espagnoles, italiennes et françaises du secteur de la viticulture aux questions de sécurité et de santé au travail. Il a répertorié les principaux risques et décrit des exemples de bonnes pratiques.

Actions dans le cadre du projet

Les partenaires du projet ont recueilli des informations sur la situation actuelle dans les PME du secteur de la viticulture en Espagne, en France et en Italie. Ils ont inventorié les principaux risques et proposé des exemples de bonnes pratiques. À leur première réunion, qui a eu lieu en avril 2003 à Valence (Espagne), ils ont fait le bilan du travail accompli et des résultats obtenus.

Après avoir mis en commun les risques identifiés et les exemples proposés de bonnes pratiques, ils ont rédigé le «document final» et le manuel. Ceux-ci ont été présentés lors de la dernière réunion, en juin, à Sienne (Italie). Ces documents ont été distribués dans les trois pays directement aux PME ainsi que lors d'ateliers et de manifestations professionnelles. Les résultats du projet ont également été diffusés via le réseau européen Euroreso, dont l'IFES occupait la présidence. Les partenaires se sont rendus dans plus de dix lieux de travail par pays pour évaluer les résultats de la campagne au moyen d'un questionnaire remis aux salariés.



Durant la phase finale de mise en œuvre, trois ateliers ont été organisés en septembre pour diffuser les résultats et conclusions les plus significatifs, un à Castel Porrona (Italie), un à Valence et un à Saint-Rémy-de-Provence (France). Des salariés de PME et d'autres travailleurs du secteur assistaient à ces réunions.

Une réunion d'évaluation finale s'est déroulée durant l'atelier de Valence.

Federación Agroalimentaria FTA-UGT

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Viticulture

Activités

✓ Recherche

✓ Publication

✓ Distribution

✓ Ateliers

Réalisations

✓ Document final

✓ Manuel

Budget total: 118 917 EUR

Subvention de l'Agence: 94 218 EUR

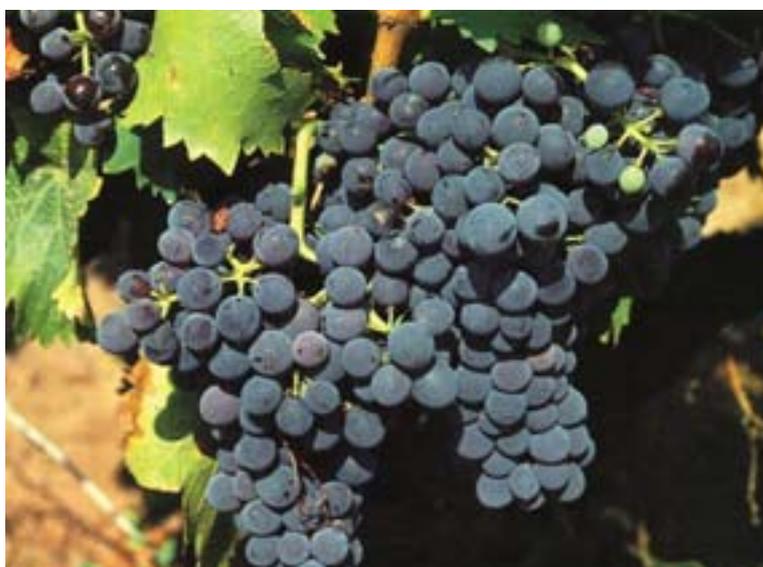
Réalisations

Des documents ont été publiés en espagnol, en français et en italien: un document final regroupant les principaux risques inventoriés dans le secteur viticole et les exemples de bonnes pratiques s'y rapportant, ainsi qu'un manuel présentant exclusivement les bonnes pratiques.

Le document final énumère les risques et propose des bonnes pratiques, regroupées sous les rubriques suivantes: la manipulation des produits phytosanitaires (engrais, pesticides, mélanges, conditionnement); l'utilisation des machines agricoles (tracteurs et remorques, vendangeuses, citernes, épandeurs d'engrais, pulvérisateurs); l'utilisation des outils de travail (élagage, taille, etc.); le travail en entrepôt (charge physique, atmosphère thermique, risques biologiques et charge mentale). Le document a été tiré à 200 exemplaires en espagnol, 200 en italien et 100 en français. La version espagnole compte environ 100 pages.

Pour compléter ce document et répondre à la nécessité de diffuser les bonnes pratiques au plus grand nombre possible de salariés de PME, l'équipe a produit un manuel contenant seulement les bonnes pratiques. De même format que le document final, il compte 34 pages. 400 exemplaires ont été tirés en espagnol, 600 en italien et 200 en français.

Cette documentation, disponible gratuitement, doit être affichée par les membres sur leurs pages web respectives.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Blanca Uruñuela Aguado
Federación Agroalimentaria FTA-UGT
Avenida de América, 25-3
E-28002 Madrid
ESPAGNE
Tél. (34) 915 89 74 61
Fax (34) 915 89 74 63

E-mail: ddiaz@fta.ugt.org

Site web pour plus d'informations:
<http://fayt.ugt.org/>

Le chargement des navires rouliers

Les ports de Lisbonne et des îles Canaries ayant établi des liens étroits, le trafic des cargos rouliers s'est développé entre eux. Cette expansion a entraîné l'apparition de problèmes de sécurité et de santé au travail qui préoccupent la Fondation des études portuaires de Tenerife. Ces problèmes englobent les chutes, les chocs, les coupures, l'exposition aux températures élevées, le bruit et les vibrations, le contact avec des substances dangereuses, les incendies, les collisions entre véhicules et les lésions résultant d'efforts et de mouvements répétitifs. Le programme, destiné à améliorer les normes de sécurité, visait tout particulièrement les quelque 400 salariés (sur 1 000) de Santa Cruz de Tenerife, de Las Palmas de la Grande Canarie et de Lisbonne qui chargent et déchargent régulièrement les cargos rouliers dans les ports.

Organisateur du projet

Fundación Estudios Portuarios (Funespor)

Organisations partenaires

Sindicato dos Estivadores, Trabalhadores do Tráfego e Conferentes Marítimos do Centro e Sul de Portugal, Lisbonne, Portugal

Coordinadora Estatal de Trabajadores del Mar, Espagne

Titre du projet

Diffusion d'exemples efficaces de bonnes pratiques de chargement et de stockage sur les cargos rouliers

Objectif du projet

Ce projet concernait les implications pour la sécurité et la santé au travail des pratiques de chargement sur les cargos rouliers des ports de Santa Cruz de Tenerife, de Las Palmas et de Lisbonne. L'équipe a inventorié et évalué les risques qu'entraînent ces opérations et a élaboré un programme pilote de formation pour promouvoir les bonnes pratiques de manutention et d'arrimage.

Fundación Estudios Portuarios (Funespor)

Type d'organisation

- ✓ Organisation indépendante à but non lucratif

Secteur

- ✓ Navigation

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Manuel de sécurité
- ✓ Formulaire de sécurité
- ✓ Stage en ligne
- ✓ Pages web
- ✓ CD-ROM
- ✓ Affiche

Budget total: 158 731 EUR

Subvention de l'Agence: 126 985 EUR

Actions dans le cadre du projet

La première conférence, qui a eu lieu en février 2003 à Lisbonne, a réuni des entreprises de manutention portuaire, des représentants syndicaux, l'autorité portuaire et des délégués des autres ports participant au projet. Une présentation du projet et du rôle joué par Lisbonne a été effectuée et les responsabilités réparties entre les différents partenaires. Une conférence semblable a eu lieu en mars à Las Palmas.





Des stages sur les bonnes pratiques ont eu lieu lors des séminaires organisés en juin à Lisbonne, en juin-juillet à Santa Cruz de Tenerife et en juillet à Las Palmas. Des affiches d'information en espagnol et en portugais ont été placées sur les lieux de travail dans les entreprises de chaque port (Las Palmas de la Grande Canarie, Lisbonne et Santa Cruz de Tenerife).

Les documents d'appui ont été présentés à la «commission de la sécurité et de la santé au travail pour la prévention des risques professionnels de la confédération syndicale des travailleurs de la mer» lors d'une réunion organisée en juillet, à Algésiras. Ils comprenaient des documents de formation sur les pratiques sans danger de chargement des cargos rouliers, un manuel de sécurité et des fiches techniques de sécurité professionnelle

s'adressant à chacune des catégories professionnelles qui s'occupent du chargement de ces navires ainsi que le site web sur la sécurité des ports. Une présentation semblable a été effectuée en août à Lisbonne. Les résultats du projet et ses effets sur les ports participants ont été évalués lors d'une conférence également organisée en août à Santa Cruz de Tenerife.

Réalisations

Un manuel de sécurité a été publié en espagnol et en portugais. Ce manuel accompagne le stage de formation sur les bonnes pratiques. La première de ses trois parties contient des instructions d'ordre général sur la prévention des accidents (y compris la responsabilité au travail, les panneaux de sécurité et l'étiquetage des marchandises dangereuses, l'ordre et la propreté au travail, la sécurité routière dans le port et à bord, et les équipements de protection individuelle).

La deuxième partie traite des aspects de la sécurité spécifiques aux travailleurs des ports. Elle inventorie les risques généraux courus par chaque catégorie professionnelle, décrit chaque facteur de risque, indiquant sa cause et, pour finir, expose les mesures de prévention nécessaires pour réduire ou éliminer le risque. Chaque risque est accompagné d'une illustration.

La troisième partie contient des instructions sur la lutte anti-incendie et les premiers secours. Ce manuel de 110 pages est disponible gratuitement et peut être obtenu sur le site web de Funesport (voir ci-dessous). Tous les travailleurs qui ont participé au projet en ont reçu un exemplaire.

Des fiches techniques de sécurité correspondant à chaque catégorie professionnelle travaillant dans les ports ont été publiées en espagnol et en portugais. Ces fiches se divisent en trois parties: mesures à prendre avant et pendant le travail, instructions sur l'utilisation d'un extincteur et règles de base à suivre en cas d'urgence.

Le stage d'apprentissage en ligne, en anglais, en espagnol et en portugais, comporte les sections suivantes: une section sur la réglementation et la jurisprudence concernant la prévention des accidents; une section de consultation sur la prévention, dans laquelle chaque catégorie professionnelle peut vérifier quels sont les risques présents sur son lieu de travail et quelles sont les mesures préventives à prendre; un forum d'échange d'opinions sur des questions d'intérêt général; une section permettant de demander l'évaluation des risques; les coordonnées du spécialiste de la prévention du projet et des personnes à qui s'adresser pour obtenir le manuel de formation et d'autres documents.

Un CD-ROM d'apprentissage à distance a été produit en espagnol et en portugais contenant un cours de formation portant sur la législation en matière de prévention, des notes techniques sur la prévention et les coordonnées de personnes à contacter. Toutes les publications sont accessibles par l'intermédiaire des sites web indiqués ci-dessous. Des informations ont été publiées sur le projet dans la revue *La Estiba*.

Parmi les résultats concrets du projet, on peut signaler qu'il a incité Lisbonne à suivre par la suite l'exemple des deux autres ports et à se procurer des équipements de protection individuelle pour tous ses travailleurs.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Julián Carcía González
Fundación Estudios Portuarios — Funespor
Rambla General Franco, 19
E-38006 Santa Cruz de Tenerife
ESPAGNE
Tél. (34) 922 28 95 21
Fax (34) 922 28 91 59

E-mail: secretaria@funespor.org

Sites web pour plus d'informations:
www.funespor.org
www.prevencionpuertos.org (version espagnole)
www.prevencaodeportos.org (version portugaise)
www.portsprevention.org (version anglaise)

La sécurité et la santé au travail dans le secteur des jeux

On pense généralement que le secteur des jeux présente moins de risques pour la sécurité et la santé au travail que les autres, et donc que le nombre d'heures perdues et les taux d'accidents y sont moins élevés. Pourtant, les faits semblent indiquer le contraire. Plusieurs domaines ayant une incidence sur la SST ont été inventoriés. Il s'agit globalement: de conditions physiques susceptibles de provoquer des accidents, comme les machines, les équipements et les dangers liés à l'électricité; de facteurs environnementaux comme le bruit, la température et la qualité de l'air; de la charge de travail, de l'organisation du travail, des relations avec les collègues et du stress y afférent. Les responsables du projet se sont efforcés de sensibiliser ce secteur à l'importance de la prévention des risques professionnels qu'il présente.

Organisateur du projet

Federación Estatal de Trabajadores de Comercio, Hostelería, Turismo y Juego — UGT

Organisations partenaires

Instituto de formación y estudios sociales (IFES), Espagne

Sindicato dos profissionais de banca dos casinos, Portugal

Fisascat, Italie

CFDT, France

Titre du projet

Campagne d'information européenne sur la prévention dans le secteur des jeux

Objectif du projet

Ce projet visait à sensibiliser aux questions de sécurité et de santé au travail un secteur dans lequel la majorité des entreprises emploient moins de 50 travailleurs. Les petites entreprises maîtrisent moins bien ce domaine, dans lequel elles disposent de capacités inférieures à celles des grandes entreprises et ont moins tendance à mettre en place des mesures appropriées. L'équipe a donc entrepris d'analyser les risques, les accidents et les maladies dans ce secteur et d'élaborer un programme d'information.

Federación Estatal de Trabajadores de Comercio, Hostelería, Turismo y Juego — UGT

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Jeux

Activités

✓ Recherche

✓ Publication

✓ Séminaire

Réalisations

✓ Document SST

✓ Brochure

✓ Prospectus

✓ Affiches

Budget total: 97 219 EUR

Subvention de l'Agence: 76 939 EUR



Actions dans le cadre du projet

La première réunion des partenaires du projet a eu lieu en janvier 2003, à Valence (Espagne). Les partenaires se sont mis d'accord pour exécuter des travaux de recherche sur les facteurs de risque, les maladies professionnelles et les mécanismes de prévention (bonnes pratiques). Ils ont ensuite étudié leurs secteurs respectifs et les domaines strictement nationaux (des règlements à leur application sur le lieu de travail). L'IFES a ensuite utilisé les informations fournies par chaque membre pour exécuter une analyse comparative dans les mêmes domaines. Une deuxième réunion a été organisée en avril à Estoril (Portugal) pour déterminer la forme que revêtiraient les campagnes d'information dans chaque pays, à la suite de laquelle des documents publicitaires (voir ci-dessous) ont été préparés en quatre langues.



Ces derniers ont été distribués simultanément dans les quatre pays. Cette distribution a été effectuée dans le cadre d'activités de formation et de manifestations rassemblant des organisations et des travailleurs du secteur, mais aussi directement parmi les entreprises et les travailleurs. Les documents ont également été diffusés via le réseau européen Euroso qui réunit de nombreuses organisations de divers pays et qui est actuellement présidé par l'IFES.

Un dernier séminaire a eu lieu en septembre à Valence pour faire connaître le projet au niveau transnational. Les participants, qui réunissaient 38 délégués des publics cibles du projet, y compris des travailleurs, des représentants des syndicats, des cadres d'entreprises et des représentants d'associations d'entreprises, ont examiné ce qui a été accompli. Les partenaires du projet ont également organisé une dernière réunion pour évaluer la mise en œuvre du projet.

Réalisations

Quatre types de documents ont été publiés: le document final ou rapport, des brochures, des prospectus et des affiches.

Le document final a été produit en espagnol, en français, en italien et en portugais (60 exemplaires par langue). Il comprend 53 pages et vise principalement les organisations et les personnes intervenant dans ce secteur, car il contient des informations détaillées sur l'analyse effectuée durant le projet. Il couvre les principaux facteurs de risques et maladies professionnelles ainsi que les mesures de prévention correspondantes.

La première section constitue une introduction au projet et au document lui-même et établit le cadre législatif du secteur dans les quatre pays. Les principaux facteurs de risques et les risques du secteur des jeux sont ensuite abordés ainsi que les mesures préventives et correctives correspondantes. Puis, le document inventorie et décrit les accidents du travail et les maladies d'origine professionnelle qui sévissent dans le secteur des jeux.

Les brochures d'information contiennent les mêmes informations que les rapports mais sous une forme abrégée. Environ 400 exemplaires ont été distribués dans chaque langue.

Les 2 000 prospectus contiennent des informations de base sur le projet et un résumé des facteurs de risques, des risques, des maladies d'origine professionnelle et des mesures de prévention qui caractérisent le secteur des jeux. Ils expliquent comment contacter les organisations qui ont participé au projet pour obtenir d'autres informations. Ils ont été conçus pour être distribués lors de manifestations et sur les lieux de travail.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Miguel Angel Pino Gutierrez
Federación Estatal de Trabajadores de Comercio,
Hostelería, Turismo y Juego — UGT
Avenida de América, 25 — 4ª planta
E-28002 Madrid
ESPAGNE
Tél. (34) 915 89 73 13
Fax (34) 915 89 74 77

E-mail: juego@fechti.ugt.org

Site web pour plus d'informations:
http://www.chjgt.com/home_lr.cfm

Comme les prospectus, les 1 200 affiches à placer sur le lieu de travail contiennent des informations de base sur les principaux facteurs de risques, les maladies d'origine professionnelle et les mesures de prévention. Elles indiquent également comment obtenir d'autres informations.

Tous ces documents sont disponibles gratuitement auprès des partenaires du projet qui allaient afficher des versions électroniques des documents sur leur site web.

La sécurité et la santé dans la transformation des viandes

Les charges pesantes, les couteaux acérés et les sols humides, ainsi que les machines et les véhicules, sont tous des facteurs décisifs dans le grand nombre d'accidents du travail qui caractérise le secteur de la transformation de la viande, où sévit un taux bien supérieur à celui de la moyenne de l'ensemble des industries de fabrication. Dans ce secteur, outre les blessures, on observe également des maladies d'origine professionnelle provoquées par la manutention manuelle, des troubles des membres supérieurs et une perte d'audition causée par le bruit. Il est plus difficile de faire en sorte que le personnel ait suivi une formation adéquate en matière de sécurité et de santé au travail et de faire prendre conscience aux employeurs des mesures de prévention qu'ils doivent prendre dans les petites entreprises que dans les grandes. Les partenaires du projet ont donc entrepris de sensibiliser ce secteur à l'importance de ces questions en diffusant des bonnes pratiques dans quatre pays.

Organisateur du projet

Federación Agroalimentaria de Comisiones Obreras

Organisations partenaires

CNV Bedrijvenbond, Pays-Bas

Naerings- og Nydelsesmiddlearbejder Forbundet, Danemark

Federazione dei Lavoratori dell'Agroindustria (FLAI-CGIL), Italie

Titre du projet

Amélioration de la santé et de la sécurité dans le secteur européen de la transformation de la viande (Ihsempi)



Objectif du projet

Le projet consistait à favoriser le partage des savoir-faire et des bonnes pratiques entre des PME des secteurs de la transformation de la viande de quatre pays européens: l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark et l'Italie. Il avait pour but de réduire les risques d'accidents et les taux de maladies par la diffusion efficace de ces bonnes pratiques et de créer un réseau européen d'échanges d'informations et de recherche conjointe sur les méthodes de prévention des accidents.

Federación Agroalimentaria de Comisiones Obreras

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Agroalimentaire

Activités

✓ Recherche

✓ Ateliers

Réalisation

✓ CD-ROM

Budget total: 141 094 EUR

Subvention de l'Agence: 112 381 EUR



Actions dans le cadre du projet

La première phase a consisté à étudier les bonnes pratiques mises en œuvre dans les PME du secteur de la transformation de la viande. Chaque organisation partenaire s'est chargée de cette tâche. Une réunion de deux jours et un atelier ont été organisés en juin 2003, à Madrid, pour examiner leurs conclusions et décider des étapes suivantes.



Un CD-ROM de formation a alors été conçu en trois langues (anglais, espagnol et italien). Il comportait une description des bonnes pratiques et des organisations participantes. Sa distribution a été effectuée par chacun des partenaires.

Aux Pays-Bas, un atelier a eu lieu en septembre pour les organisations qui interviennent dans le domaine de la santé et de la sécurité, les employeurs et des représentants des pouvoirs publics. Un dépliant expliquant le contenu du CD-ROM, intitulé «Bons exemples de conditions de travail en Europe», a été distribué. Le CD-ROM devait quant à lui être distribué à des entreprises du secteur de la viande, des syndicats et des associations professionnelles ainsi qu'à des établissements de formation, à des cabinets de conseil et au ministère de la protection sociale et du travail.

En Italie, un atelier réunissant les principales organisations du secteur de la viande a été organisé en septembre à Mantoue. Cette manifestation a porté sur les documents de formation du projet; 980 CD-ROM ont été distribués aux participants ainsi que, par la suite, à des entreprises du secteur.

Au Danemark, un résumé du projet devait être publié sur le site du partenaire (www.nnf.dk). Un atelier a été organisé en octobre auquel ont assisté 120 personnes du secteur visé. D'autres conférences, où le CD-ROM sera distribué, étaient prévues.

En Espagne, le CD-ROM a été présenté lors d'un atelier de formation organisé en septembre. Des organismes publics et autres du secteur de la sécurité et de la santé au travail qui entretiennent des liens avec le secteur de la transformation de la viande ont été invités, ainsi que des

représentants des médias. Le projet devrait faire l'objet d'autres activités de promotion, et d'autres informations seront affichées sur le site web de l'organisateur (www.ccoo.es). Des CD-ROM seront distribués aux syndicats et aux associations d'entreprises de toute l'Espagne.



Réalisations

5 000 CD-ROM en anglais, en espagnol et en italien ont été distribués gratuitement. De brefs résumés de toutes les bonnes pratiques seront également disponibles en danois et en hollandais.

Le CD-ROM, dont les fichiers sont en format Microsoft Word et PDF, est facile à parcourir. Il contient de brèves descriptions et des liens vers des bonnes pratiques. Il met l'accent sur les lésions résultant de mouvements répétitifs intervenant, par exemple, dans le désossement des jambons salés et contient un outil d'évaluation. Il aborde les postures de travail et présente une étude ergonomique menée dans la région de Vich (Espagne); il examine aussi les changements de l'organisation du travail. Il aborde les lésions résultant d'efforts, la manutention des charges pesantes et les coupures (et comment les éviter). Pour finir, il décrit l'application de la directive-cadre européenne en Espagne.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Cecilia Sanz Fernandez
 Federación agroalimentaria de Comisiones
 Obreras
 Plaza Cristino Martos 4 — 3 Pta
 E-28015 Madrid
 ESPAGNE
 Tél. (34) 915 40 92 66
 Fax (34) 915 48 33 04

E-mail: agroalimentaria@agroalimentaria.ccoo.es

Site web pour plus d'informations:
www.ccoo.es

La sécurité en logistique (transport et stockage)

Le parc logistique de Bajo Llobregat (zona de actividades logisticas — ZAL) de Barcelone est un carrefour qui relie, dans un rayon de 5 km, des réseaux de transport maritimes, aériens, ferroviaires et routiers et des entrepôts. Dans cette zone d'activité, les accidents du travail résultent fréquemment de la manutention manuelle et mécanique des charges. Tel a donc été le point focal d'un effort visant à encourager l'adoption de bonnes pratiques de réduction des risques dans la ZAL. La confédération locale des employeurs s'est efforcée d'atteindre ce but en présentant de nouveaux outils de gestion et des exemples de bonnes pratiques aux entreprises de la zone d'activité et à leurs clients au moyen de programmes d'information diffusés sur le web.

Organisateur du projet

Confederació d'Empresaris del Baix Llobregat (COFEM)

Organisations partenaires

Centro Intermodal de Logística SA, Espagne
Europlatforms GEIE, Italie
Barcelona Centre Logistic (BCL), Espagne
CCOO Baix, Espagne
UGT Baix, Espagne
Fundación Universal, Espagne
Université de Bordeaux I, France
Université de Liège, institut de mécanique et génie civil, Belgique
Globusbusiness, Espagne

Titre du projet

Prévention logistique

Objectif du projet

Le projet visait à résoudre un problème très circonscrit, à savoir les risques résultant de la manutention manuelle et mécanique des charges, ainsi qu'un secteur bien spécifique. Par conséquent, les outils et les résultats obtenus peuvent être exploités par d'autres entreprises du même domaine dans toute l'Europe. La plate-forme interentreprises (www.globusbusiness.com) est destinée à servir de point de rencontre virtuel à l'ensemble du secteur de la logistique et de l'entreposage.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe a commencé par faire connaître le projet dans la revue *Creixement*, une revue professionnelle des entreprises de la province de Barcelone. Elle a ensuite effectué une présentation sur «la prévention des risques en logistique» dans la zone portuaire de Barcelone. Celle-ci s'adressait aux responsables et techniciens de haut niveau du domaine de la prévention. Des informations ont été fournies à tous ceux qui occupent des fonctions managériales dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, aux responsables internes et externes de la santé et de la sécurité et aux travailleurs. Cette présentation a été suivie par d'autres semblables, organisées à Liège, à savoir une visite au centre de formation en logistique et à des simulateurs de transport (informations complémentaires: www.liege4logistics.be), et à Bordeaux.

Les responsables du projet ont loué un stand au cinquième Salon international de la logistique dans le pavillon de l'autorité portuaire de Barcelone et ont distribué des informations sur la prévention des dangers dans les entreprises de logistique.

Confederació d'Empresaris del Baix Llobregat (COFEM)

Type d'organisation

✓ Confédération d'employeurs

Secteur

✓ Général (logistique)

Activités

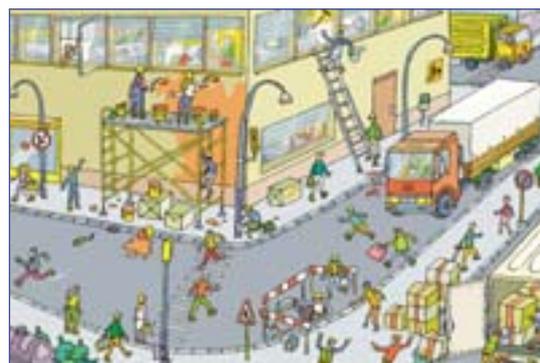
✓ Conseil
✓ Formation
✓ Création d'un site web
✓ Publication

Réalisations

✓ Site web
✓ Documents de formation

Budget total: 208 930 EUR

Subvention de l'Agence: 160 000 EUR



Environ 750 exemplaires des fiches et du manuel ont été distribués au cours d'entretiens personnels.

Une nouvelle opération de promotion du site web était prévue pour septembre dans les médias, ainsi qu'un séminaire organisé lors de la réunion bisannuelle des petites et moyennes entreprises (PME) des parcs de logistique.

Réalisations

L'équipe a produit une série de documents intitulée «La prévention des dangers en logistique», axée sur la prévention des dangers professionnels dans les parcs de logistique. Ces ouvrages comprennent deux volumes regroupant des modèles, des pratiques, des documents d'appui pour le lieu de travail et des exemples et études de cas, ainsi qu'un manuel de gestion et une série de fiches d'information à utiliser pour la prévention.

Le *Manuel de gestion — Guide pour l'application et la gestion de la prévention des risques liés au travail: zones d'activités logistiques*, qui compte 363 pages, est disponible en anglais, en espagnol et en français. Il peut être téléchargé gratuitement sur la page «Prevención Logística» du portail www.globusbusiness.es. La première section présente le cadre et les références utilisés pour sa rédaction. La deuxième analyse les divers processus employés dans les parcs de logistique. La troisième porte sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité dans les parcs de logistique. La quatrième et la cinquième donnent une description détaillée des structures visant à garantir le respect des règles de sécurité dans toutes les entreprises des parcs de logistique.



Le manuel s'adresse principalement aux responsables de ZAL qui proposent un large éventail de services aux entreprises implantées dans leurs parcs. Il peut également intéresser les travailleurs du domaine de la sécurité et de la santé au travail; les chefs et cadres d'entreprises implantées dans les parcs de logistique; les directeurs des ressources humaines, de la qualité et de l'environnement; les responsables de la formation; les consultants extérieurs et d'autres personnes.

Les fiches d'information, au nombre de 99, font au total 240 pages. Elles sont disponibles en espagnol et en français sur le site indiqué ci-dessus. Elles s'articulent autour de quatre sections couvrant la législation nationale (législation espagnole dans la version en espagnol et législation française dans la version en français), des plans d'urgence, la prévention des dangers dans les PME d'une ZAL, les relations entre une ZAL et les PME clientes (et des activités conjointes). Ces fiches mettent l'accent sur l'ensemble des problèmes de SST rencontrés dans les activités de logistique. Elles sont présentées comme une documentation d'appui pour l'information et la formation des travailleurs. Toutes sont disponibles sur le site web ci-dessus.



Enfin, un CD-ROM contenant la documentation de formation a été produit en 1 500 exemplaires, qui seront distribués lors des manifestations appropriées.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Philippe Lambert
Confederació d'Empresaris del Baix Llobregat
(COFEM)
Passatge Plàsmica, S/N
E-08940 Cornellà de Llobregat
ESPAGNE
Tél. (34) 934 74 00 00
Fax (34) 933 77 35 51

E-mail: philippel@confenet.com

Site web pour plus d'informations:
www.globusbusiness.es

40 projets nationaux

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Amélioration de la santé et de la sécurité dans les ateliers de réparation automobile (Wiesenthal & Co Troststraße)
- Lutte contre le stress dans les ateliers de réparation automobile (Autohaus Robert Stipschitz GmbH)

BELGIQUE/BELGIË

- Un réseau de sécurité pour les PME (Prevent)

DANEMARK/DANMARK

- Diagnostic des problèmes psychosociaux dans les PME (Centre for Alternative Social Analysis)
- Les troubles du genou dans le secteur de la pose des revêtements de sol (Arbejds-og Miljømedicinsk afdeling — Skive Sygehus)
- Promotion de l'emploi de produits chimiques moins dangereux (BST Sjælland ApS)

FINLANDE/SUOMI

- Réduction des accidents dans le secteur des transports par des conseillers en sécurité routière (LT-Konsultit Oy)
- Power network — Un service web sur la sécurité au travail (Jyväskylän ammattikorkeakoulu)

FRANCE

- Bonnes pratiques en matière de sécurité agricole dans l'ouest de la France (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, Poitou-Charentes et Pays de la Loire)
- L'intégration des intérimaires: un partenariat entre les employeurs et les agences [caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), Pays de la Loire]

- L'évaluation des risques et les premiers secours dans le BTP [Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)]
- Les risques et les accidents dans les entreprises de propreté (Fédération des entreprises de propreté)

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Réduction des solvants organiques (USG Umwelt-Service Gesellschaft für das Kfz-Gewerbe mbH)
- Les accidents non techniques dans la métallurgie de transformation (Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft)
- La protection des yeux dans le secteur des matériaux de construction (Steinbruchs-Berufsgenossenschaft)
- La sécurité pour les nouvelles entreprises (Verwaltungs- Berufsgenossenschaft)

GRÈCE/ΕΜΜΑΔΑ/ΕΛΛΑΔΑ

- L'élimination de l'amiante en toute sécurité (ministère du travail et des affaires sociales)
- La promotion de la santé et de la sécurité dans l'aquaculture (KEK Diastasi Astiki Etairia)
- L'amélioration de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques dangereux (Institut hellénique de la santé et de la sécurité au travail)

IRLANDE/IRELAND

- L'évaluation des risques des produits chimiques dans les PME des secteurs non chimiques (Irish Business and Employers Confederation)
- L'amélioration de la sécurité dans les exploitations agricoles grâce à la télévision en circuit fermé (Farm TV)
- TOSH — Responsabilisation dans la sécurité et la santé (Health and Safety Authority)

ITALIE/ITALIA

- La sécurité et la santé dans le secteur de la réparation automobile (Confederazione Nazionale Artigianato e della Piccola e Media Impresa — CNA)
- La gestion de la sécurité pour les coopératives (Prisma Servizi srl)
- La gestion de la sécurité dans le tourisme (Ergon Ambiente e Lavoro Srl)

LUXEMBOURG

- La prévention des troubles dorsaux et autres problèmes dans les crèches (service de santé au travail multisectoriel)

PAYS-BAS/NEDERLAND

- Approche numérique de la sécurité dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation (Stichting Adviescentrum Metaal)

PORTUGAL

- La sensibilisation des travailleurs du textile aux dangers (Federação dos Sindicatos dos Trabalhadores Têxteis, Lanifícios, Vestuário, Calçados e Peles de Portugal — Fesete)
- Les meilleures pratiques dans le secteur de la confiserie et de la boulangerie (Fabridoce — Doces Regionales Lda)
- Les activités dangereuses et stressantes dans l'Algarve (Prévia-Saúde Ocupacional Higiene e segurança Lda)

ESPAGNE/ESPAÑA

- L'amélioration des mauvaises conditions de travail (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo)

- Les clauses relatives à l'hygiène du travail dans les négociations collectives (Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud)
- La prévention des accidents et des maladies dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir (Asociación ESM: Instituto de Investigacion en Seguridad y Factores Humanos)
- La sensibilisation à la prévention des risques à Cordoue (Consorcio Provincial de Desarrollo Económico)
- L'élimination des problèmes psychosociaux sur le lieu de travail (AELLA Associació Empresarial)

SUÈDE/SVERIGE

- Le partage des savoir-faire en matière d'environnement de travail [Work Life Forum (Swedish Work Environment Association)]

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- La formation à la sécurité dans le BTP par l'art dramatique (BOMEL Ltd)
- La réduction des risques dans les petites entreprises de fabrication (Sheffield Chamber of Commerce and Industry)
- La prévention des accidents et des maladies dans la menuiserie (Woodworking Machinery Suppliers Association — WMSA)
- La maîtrise de la sécurité dans les chaufferies (Combustion Engineering Association)

Amélioration de la santé et de la sécurité dans les ateliers de réparation automobile

Les ateliers de réparation automobile suscitent de nombreux problèmes de santé et de sécurité. Le déplacement de véhicules, l'équipement, les substances dangereuses et les pressions qui caractérisent cette activité font ressortir la nécessité de se montrer particulièrement vigilant en termes de sécurité. Dans ce groupe d'entreprises, les salariés et la direction ainsi que des experts externes ont participé activement à sensibiliser chacun à la sécurité. Le projet avait pour objectif de proposer des mesures efficaces et des pratiques de prévention des accidents et des troubles de la santé dans les ateliers de réparation automobile. Ces efforts ont abouti à une série de sessions de formation et à un manuel du salarié intitulé *La santé et la sécurité sur le lieu de travail*, qui a été présenté et utilisé dans les stages de formation. Il portait en particulier sur l'équipement, les substances dangereuses et la gestion du stress.

Organisateur du projet

Wiesenthal & Co Troststraße

Organisations partenaires

Wiesenthal & Co Troststraße GmbH, Vienne, Autriche

Wiesenthal & Co St. Pölten, Autriche

Wiesenthal Autoservice GmbH & CoKG Krems, Autriche

Wiesenthal & Co Motor City Süd, Vösendorf, Autriche

Wiesenthal & Turk Autoservice GmbH Zwettl, Autriche

Wiesenthal & Co Truck Service GmbH, St. Pölten, Autriche

Wiesenthal & Ott, Autriche

Wiesenthal & Co Strebersdorf, Autriche

G. Karwinsky Autoservice GmbH, Autriche

Wiesenthal & Co Donaustadt GmbH, Autriche

G. Bergstaller & Co Autoservice GmbH, Autriche

Titre du projet

Mise en œuvre de mesures pratiques pour l'amélioration de la sécurité et de la santé dans 11 ateliers de réparation automobile (Mercedes Wiesenthal & Co) par la création et la mise en place d'un site internet.

Objectif du projet

Le projet avait pour but d'améliorer la performance en matière de sécurité dans plusieurs ateliers de réparation de véhicules. Wiesenthal & Co et ses entreprises partenaires ont décidé d'organiser une série d'ateliers couvrant tous les aspects de la santé et de la sécurité sur leurs propres lieux de travail et de produire un manuel visant à ce que l'enseignement tiré ne soit pas oublié (et puisse être mis à la disposition d'autres entreprises) et à ce que des normes de sécurité rigoureuses puissent être appliquées.

Actions dans le cadre du projet

Le projet s'est déroulé en six étapes. La première a consisté en un atelier d'introduction s'adressant aux 11 entreprises Wiesenthal qui allaient prendre part au projet. Les responsables ont décidé que, dans chaque entreprise partenaire, les personnes suivantes y assisteraient: le directeur de l'entreprise, le contremaître des ateliers, un mécanicien ou un vernisseur et un apprenti. Cet atelier a eu lieu à l'automne 2002.

Wiesenthal & Co Troststraße

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Industrie automobile

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Manuel de formation

✓ Autres documents de formation

✓ Site intranet

✓ Site internet

Budget total: 199 510 EUR

Subvention de l'Agence: 80 000 EUR

La deuxième étape (au début de 2003) a consisté à faire le bilan de la santé et de la sécurité dans chacune des entreprises. À cet effet, l'équipe du projet a produit un questionnaire sur l'environnement de travail; un inventaire des accidents industriels et de leurs causes; un inventaire des outils, de l'équipement et des substances dangereuses utilisés sur le lieu de travail. Ces données ont été analysées et les conclusions tirées ont été exploitées dans l'étape suivante et mises à la disposition de spécialistes de l'extérieur.

La troisième étape (en mars) a revêtu la forme d'un autre atelier au cours duquel les conclusions de l'étape précédente ont été examinées avec l'ensemble des entreprises partenaires. Cette étape a consisté à établir des points de référence; une analyse SWOT [de l'anglais *strengths* (atouts), *weaknesses* (points faibles), *opportunities* (opportunités), *threats* (dangers)]; des exemples de meilleures pratiques; un plan prévoyant les mesures à prendre pour la réalisation d'un manuel et d'un site intranet.

La quatrième étape (de mars à mai) a été consacrée à la rédaction des chapitres du manuel, à leur compilation et à leur révision.

La cinquième étape (de juin à août) a consisté à réunir tous les documents de formation et une liste de contrôle pour les examens internes. La formation, qui a été suivie par presque tout le personnel, a été mise en œuvre dans les entreprises partenaires. Le manuel des salariés, intitulé *La santé et la sécurité sur le lieu de travail*, a été remis aux entreprises.

Enfin, la sixième étape (de juillet à août) a été consacrée à la réalisation du site intranet fondé sur le manuel et les documents de formation. Un contenu très semblable a été utilisé pour le site extérieur.

Réalisations

Les documents suivants ont été préparés au cours du projet:

- des listes de contrôle adaptées à chaque lieu de travail, des registres des accidents du travail, des inventaires de l'équipement et des substances dangereuses;
- des analyses des données provenant des listes de contrôle ci-dessus;
- une présentation PowerPoint sur le projet s'adressant aux participants;
- un manuel intitulé *La santé et la sécurité sur le lieu de travail*, composé de onze chapitres traitant chacun: des dangers, des aspects nécessitant un soin particulier, de l'équipement de protection individuelle, de l'équipement de travail et des substances:
 1. Les droits et les responsabilités des salariés
 2. Le travail en atelier et la transformation/le conditionnement
 3. Le vernissage et la carrosserie
 4. La vente des pièces de rechange
 5. La vente et le bureau
 6. L'ordre et la propreté
 7. La gestion du stress
 8. Les premiers secours
 9. La prévention des incendies et l'organisation des alarmes
 10. Les symboles des dangers et des substances dangereuses
 11. Des liens internet

Les chapitres du manuel sont disponibles séparément sous forme de documents PDF et sur CD-ROM;

- des documents de formation pour chacune des sessions pour tous les participants des 11 entreprises partenaires;
- une présentation PowerPoint du manuel;
- un site intranet d'accès rapide, basé sur les chapitres du manuel;
- Un site internet presque identique, mis à la disposition d'autres ateliers et entreprises.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Michael Brandl
Wiesenthal & Co Troststraße
Troststraße 109-111
A-1102 Wien
AUTRICHE
Tél. (43-1) 60 17 50
Fax (43-1) 60 17 55 05

E-mail: kundencenter@wiesenthal.at

Site web pour plus d'informations:
www.wiesenthal.at

Lutte contre le stress dans les ateliers de réparation automobile

Une entreprise autrichienne de réparation de véhicules, déjà consciente de l'intensification du stress éprouvé par sa main-d'œuvre sous l'effet du changement des tâches et de leur complexité croissante, s'est demandé s'il contribuait à l'augmentation du taux de maladie et d'absentéisme. Les travaux de recherche menés au cours du projet semblent avoir confirmé cette hypothèse car ils ont conclu que le taux d'absentéisme pour raisons de santé était de beaucoup supérieur à la moyenne. L'entreprise s'est efforcée de résoudre le problème du stress dans le contexte plus global de la santé et du bien-être généraux en faisant contribuer le personnel à l'inventaire des domaines problématiques et à l'élaboration de solutions et de mesures visant à améliorer l'environnement de travail.

Organisateur du projet

Autohaus Robert Stipschitz GmbH

Titre du projet

Le stress dans un atelier de réparation automobile. Évaluation des causes du stress et de ses risques et élaboration de mesures préventives et correctives avec la participation active du personnel

Objectif du projet

Ce projet concernait la gestion et la prévention du stress dans le contexte plus global de la sécurité et de la santé au travail et de la qualité de l'environnement de travail dans un atelier de réparation de véhicules, également concessionnaire. L'équipe s'est efforcée de résoudre le problème par un système de gestion de la santé et par des forums sur la santé au cours desquels le personnel a pu parler de ses problèmes et étudier des mesures visant à améliorer la qualité de l'environnement de travail. Elle a adopté une démarche ascendante reposant sur la participation intensive du personnel à la mise en œuvre du projet, qui lui a permis de susciter une adhésion plus générale et plus durable au sein de l'entreprise.



Autohaus Robert Stipschitz GmbH

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Industrie automobile

Activités

✓ Recherche

✓ Forums sur la santé

Réalisation

✓ Manuel

Budget total: 108 971 EUR

Subvention de l'Agence: 56 665 EUR

Avec des questionnaires et une analyse des congés de maladie confiés à une société extérieure, l'équipe a tenté de déterminer avec précision les facteurs de stress qui interviennent dans la vie professionnelle des travailleurs de la société. Elle a affiné cette description et a recherché des solutions durant une série de forums sur la santé réguliers organisés pour chacun des six départements. Elle a résumé les résultats de ces consultations dans une série de recommandations intitulée *Le stress sur le lieu de travail dans une entreprise automobile*. Ces recommandations dépendent de divers facteurs spécifiques à l'entreprise mais présenteront probablement une utilité pour d'autres entreprises similaires.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont créé un groupe sur le stress sur le lieu de travail au sein de l'entreprise, lequel était chargé de planifier et de suivre le projet et d'assurer la liaison avec des spécialistes de l'extérieur. Ils ont réuni une documentation sur le sujet et distribué une fiche d'information à tous les salariés. Avec une aide extérieure, ils ont ensuite mené une étude pour déterminer les causes et conséquences actuelles du stress dans l'entreprise. Sur les 150 questionnaires distribués, 120 ont été retournés.

Parallèlement, ils ont fait réaliser une évaluation des congés de maladie en 2002 afin de déterminer les principaux motifs d'absence. Ces chiffres

ont indiqué que l'entreprise dépassait de 50 % les taux moyens de maladie et d'absence. Le motif d'absence le plus fréquent était celui d'«infection aiguë des voies respiratoires supérieures» (24 %), suivi par celui d'«infection non spécifiée du système digestif» (14 %). Plus de la moitié des maladies et des congés de maladie touchaient les travailleurs des ateliers de mécanique, qui représentent seulement un tiers des salariés.

À la suite de l'étude et de l'analyse des maladies, les responsables ont décidé de traiter le stress dans le contexte plus étendu de la santé sur le lieu de travail et ont établi six forums sur la santé à ce sujet. L'ensemble du personnel a été invité à y participer, à l'exclusion des cadres supérieurs pour éviter qu'ils n'exercent une influence excessive sur le personnel. En tout, l'équipe a organisé 43 réunions d'une durée minimale de deux heures, auxquelles ont assisté 37 salariés. Les sessions des forums sur la santé ont été animées par des professionnels de la santé venus de l'extérieur.

Ils ont organisé un séminaire sur la psychologie du travail (qui aura lieu régulièrement) destiné principalement à aider les cadres à faire face à des facteurs de stress tels que les clients difficiles, les plaintes, la gestion du personnel, les cas d'assurance et les contacts avec les fabricants. Toutes ces activités ont contribué à la production de recommandations résumant les mesures de prévention du stress dans une entreprise du secteur de l'automobile. L'équipe a également prévu une «journée de la santé» à laquelle étaient invités les membres des familles des salariés.

Réalisations

L'équipe a produit un recueil de recommandations intitulé *Le stress sur le lieu de travail dans une entreprise automobile*, qui résume les mesures de prévention déterminées spécifiquement pour l'entreprise à la suite de ses recherches. Ces mesures sont accessibles sur le site web (www.stipschitz.at). Le contenu est le suivant:

- Introduction et brève description de l'entreprise
- Objectifs du projet
- Vue d'ensemble de la terminologie
- Évaluation des facteurs de stress dans chaque département
- Recommandations et mesures pratiques
- Documents de référence
- Liens



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Gerhard Sagmeister
 Autohaus Robert Stipschitz GmbH
 Franz Jozef Straße 21
 A-2344 Maria Enzersdorf
 AUTRICHE
 Tél. (43-2236) 42 52 03 36
 Fax (43-2236) 42 52 05 36

E-mail: brigitte.schieh@stipschitz.at

Site web pour plus d'informations:
www.stipschitz.at



Un réseau de sécurité pour les PME

En Belgique, les petites et moyennes entreprises (PME) de 10 à 50 salariés représentent 15 % de l'ensemble des entreprises mais emploient plus de 23 % des salariés — soit près d'un quart du total. Un consultant en prévention des accidents doit être nommé dans la plupart de ces entreprises et, dans les secteurs à risque, il devra également avoir reçu une formation complémentaire. Cependant, cette expertise vient souvent de l'extérieur: ce sont des conseillers d'assureurs contre les accidents du travail, des consultants de services extérieurs de prévention et de protection du travail et des inspecteurs du travail. Ces spécialistes constituent également une source importante d'informations. Les employeurs de PME se renseignent souvent également auprès d'organisations d'employeurs et d'associations professionnelles. Les responsables du projet souhaitent mener leur action via ces organisations intermédiaires en vue de focaliser les initiatives actuelles et nouvelles sur la prévention des accidents et des maladies du travail dans les petites et moyennes entreprises. C'est la première fois que les divers réseaux auxquels appartiennent les employeurs de PME sont contactés en même temps en Belgique.

Organisateur du projet

Prevent (institut belge pour la prévention, la protection et le bien-être au travail)

Organisations partenaires

Verbond van Belgische Ondernemingen (VBO) — Fédération des entreprises de Belgique (FEB)

Union des classes moyennes (UCM) — Union des travailleurs indépendants (Wallonie)

Unie van zelfstandige ondernemers (Unizo) — Union des entrepreneurs indépendants (Flandre)

Titre du projet

Pro-Safe, une campagne pour la sécurité, la santé et le bien-être au travail dans les PME

Objectif du projet

La campagne Pro-Safe a consisté à créer une plate-forme dans le cadre de laquelle des organisations intermédiaires pourraient lancer des programmes de santé et de sécurité destinés aux PME, en vue de réaliser une politique des PME intégrée et efficace, une valeur ajoutée et des économies d'échelle. Elle avait pour objectif de sensibiliser les PME concernées aux problèmes de la sécurité et de la santé au travail et à la nécessité de veiller au bien-être des salariés et de mettre en œuvre des politiques de prévention des accidents fondées sur l'évaluation des risques.

Cette initiative a été lancée par les organisations d'employeurs et les diverses organisations de spécialistes. Ces dernières ont adopté cette approche dans l'idée qu'elle produirait des économies d'échelle et une meilleure utilisation des ressources disponibles et qu'elle inciterait les PME à attacher davantage d'importance à la santé et à la sécurité au travail. La campagne, qui a regroupé des organisations de salariés et d'employeurs, ainsi que le gouvernement belge (ministère de l'emploi), était coordonnée par Prevent, l'institut belge pour la prévention, la protection et le bien-être au travail. Elle a bénéficié du soutien d'un groupe de spécialistes de ce domaine, y compris des consultants de services de sécurité au travail et de l'association professionnelle des assureurs de Belgique.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont créé un site web qui sert également de portail vers d'autres sites pertinents. Ce site regroupe des informations sur la sécurité et la santé au travail et contient des liens vers les sites des partenaires et vers d'autres sites utiles. L'équipe a également fondé l'*Award Pro-Safe* (récompense) et mené des activités de formation dispensées par des

Prevent

Type d'organisation

✓ Institut à but non lucratif

Secteur

✓ Général

Activités

✓ Formation

✓ Promotion

Réalisations

✓ Site web

✓ Documents d'information

✓ Dossiers de presse

Budget total: 187 728 EUR

Subvention de l'Agence: 75 691 EUR

consultants. Après avoir mis en œuvre un projet pilote dans le secteur du bois, elle a lancé une campagne de publicité reposant sur des communiqués de presse et des articles standards susceptibles d'être publiés dans des revues internes. Pour contacter les PME, l'équipe a choisi les périodes durant lesquelles les employeurs étaient susceptibles de se montrer les plus réceptifs aux questions de sécurité au travail, par exemple avant la visite d'un inspecteur ou d'un médecin du travail, avant un audit conditionnant l'obtention d'un label de qualité ou de sécurité ou après un accident de travail.

Elle a choisi des canaux d'information connus des PME pour que leur résistance initiale soit moins forte et qu'il soit moins difficile de susciter leur intérêt dès le départ. Ceux-ci comptaient notamment les magazines et les sites web d'associations professionnelles et d'organisations d'employeurs ainsi que la presse générale et spécialisée.

Réalisations

L'équipe a produit un site web, des documents d'information, des communiqués de presse et des articles, ainsi qu'un profil de la santé et de la sécurité dans le secteur du bois. Elle a également rédigé une documentation visant à sensibiliser les employeurs aux questions de SST, qui a été tirée à 130 000 exemplaires.

Cinq dossiers de presse ont été préparés. Ils fournissaient des informations sur des sujets précis: sensibilisation; produits dangereux; glissades involontaires et chutes; prévention des troubles dorsaux; analyse des risques. Chaque dossier se composait d'une introduction, d'un article sur le sujet en question, de copies d'autres articles intéressants et d'une liste de référence. Ils ont été envoyés à la presse professionnelle ainsi qu'aux responsables de publications d'employeurs et de syndicats, et ont donné lieu à plusieurs articles.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Marc De Greef
Prevent
Gachardstraat 88 bus4
B-1050 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. (32-2) 643 44 44
Fax (32-2) 643 44 40

E-mail: prevent@prevent.be

Site web pour plus d'informations:
www.pro-safe.be

Diagnostic des problèmes psychosociaux dans les PME

Au Danemark, les programmes de sécurité et de santé au travail destinés aux petites entreprises ont porté principalement sur les problèmes relatifs aux aspects physiques et aux substances chimiques de l'environnement de travail, mais ils n'abordent que de manière très limitée les problèmes psychosociaux et le stress. Ceux-ci existent, mais, dans les petites entreprises, ils sont souvent décrits par des termes différents de ceux employés par les professionnels de la SST.

Dans le cas présent, les responsables du projet ont examiné spécifiquement les moyens permettant de réduire le stress et d'autres effets d'ordre affectif et ont découvert plusieurs entreprises de taille moyenne qui étaient parvenues à améliorer l'environnement de travail et la santé psychosociale de leurs travailleurs. Par des entretiens et des discussions avec huit petites entreprises, ils ont élaboré des outils diagnostiques pour déterminer les risques psychosociaux ainsi qu'une méthodologie utilisable facilement par d'autres entreprises de taille semblable.

Organisateur du projet

Centre for Alternative Social Analysis (Centre pour une analyse sociale différente)

Organisation partenaire

BST Sjaelland (anciennement BST Sorø), Danemark

Titre du projet

Gestion des conditions de travail psychosociales dans les PME — Conseils pratiques

Objectif du projet

Le projet avait pour but d'améliorer les conditions de travail et la santé psychosociale et de réduire le stress dans les petites entreprises en élaborant des méthodes permettant de diagnostiquer le stress et de renforcer l'action en matière de sécurité et de santé. Les groupes visés par le projet étaient les propriétaires et les représentants des salariés de petites entreprises; les organisations d'employeurs et de salariés; les professionnels qui conseillent les petites entreprises concernant l'environnement de travail psychosocial et les services d'inspection.

Le projet reposait sur l'idée d'exploiter l'expérience acquise dans ce domaine par des entreprises moyennes dans la mise en œuvre d'un programme destiné aux petites entreprises. Les entreprises moyennes appartenaient déjà à deux réseaux: Learning Safety Organisation (organisation d'apprentissage de la sécurité) et Managing the Emotional Working Environment

Centre for Alternative Social Analysis

Type d'organisation

- ✓ Organisation indépendante de recherche et de conseil

Secteur

- ✓ Analyse sociale

Activités

- ✓ Recherches
- ✓ Entretiens
- ✓ Séminaires

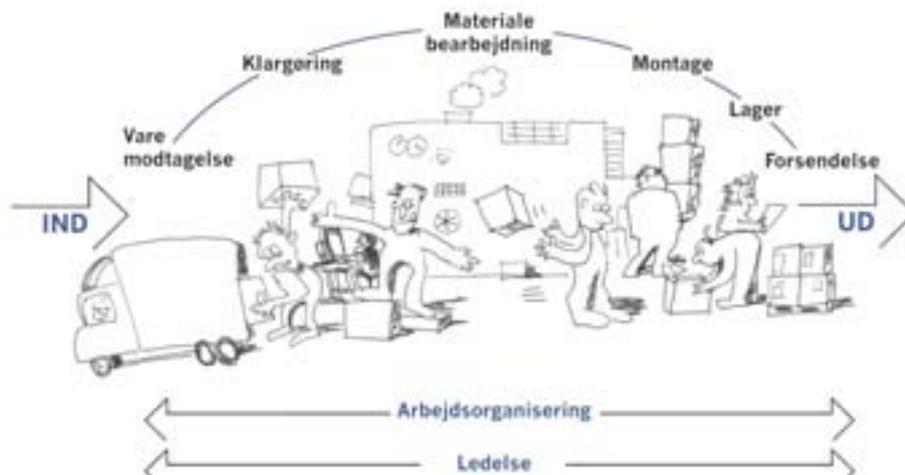
Réalisations

- ✓ Manuel
- ✓ Site web

Budget total: 132 373 EUR

Subvention de l'Agence: 75 000 EUR





and APV [gestion de l’environnement de travail affectif et de l’APV (1)]. En outre, elles mettaient en œuvre des programmes visant à définir et à améliorer les conditions de travail psychosociales.

Actions dans le cadre du projet

Le Centre for Alternative Social Analysis a organisé une série de séminaires avec des entreprises moyennes (50 à 500 salariés). Celles-ci avaient été sélectionnées car elles possédaient une expérience importante dans le domaine de l’amélioration de l’environnement de travail psychosocial. Ces séminaires, qui avaient pour but d’inventorier les bonnes pratiques mises en œuvre dans ce domaine, ont fait l’objet de comptes rendus dans lesquels sont décrits leurs conclusions générales et des cas particuliers. L’équipe a élaboré une méthodologie permettant d’analyser l’environnement de travail psychosocial dans les petites entreprises et un guide de la conduite des entretiens avec les petites entreprises.

Pendant ce temps, l’organisation partenaire, BST Sjælland, avait été chargée de rechercher parmi ses adhérents des petites entreprises susceptibles de participer au projet. Elle s’est limitée aux entreprises de 11 à 50 salariés, mais sans restriction quant au secteur. Elle a mené ensuite des entretiens avec l’employeur et des représentants des salariés dans huit petites entreprises.

À partir des séminaires et des entretiens, l’équipe a élaboré des modèles et des outils de diagnostic permettant de déterminer les risques. Elle a organisé un séminaire, qui a réuni des représentants des huit entreprises et a permis d’examiner des exemples de leur expérience quotidienne des conditions sociales et psychologiques. Les conclusions du séminaire ont servi ensuite à perfectionner et à finaliser la méthodologie. Ce travail a abouti à la rédaction d’un manuel (voir ci-après) destiné aux employeurs de PME et aux consultants en SST qui travaillent avec eux.



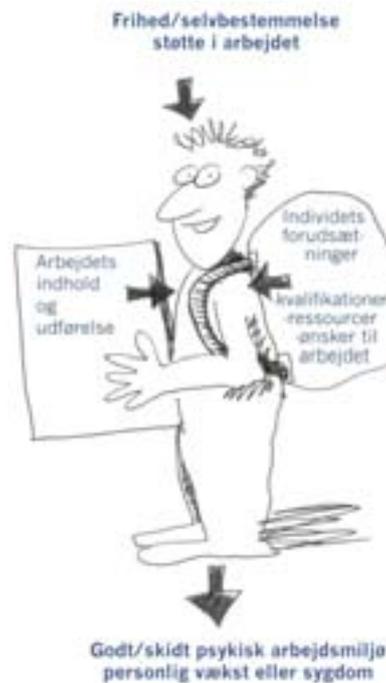
(1) Arbejdspladsvurdering, conditions relatives au lieu de travail.

Réalisations

Le centre a produit un manuel de référence de 45 pages (disponible en anglais et en danois) sur la manière d'améliorer le climat affectif sur le lieu de travail, intitulé *One big family — Making the small business an attractive workplace* (Une grande famille — Comment transformer les petites entreprises en des lieux de travail attrayants). Cet ouvrage illustre guide le lecteur à travers les rubriques suivantes:

1. Pourquoi se préoccuper du climat psychosocial quand tout va bien?
2. Problèmes visibles et signes avant-coureurs
3. La petite entreprise — Une famille productive (un chapitre sur l'importance des relations sociales)
4. Le processus de production (un chapitre sur les relations entre le processus de production et l'environnement de travail psychosocial)
5. Un travail qu'on aime
6. Y a-t-il une bonne manière de trouver de bonnes solutions?
7. Situations typiques et interventions abordant une série de problèmes relatifs au stress
8. Pleins feux sur les exigences du travail — Liste de vérification
9. Pour plus d'informations

Les responsables ont également créé un site web (en danois seulement) qui contient une version plus interactive du manuel et mène le lecteur d'un sujet particulier à d'autres chapitres, descriptions et outils connexes.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Lars Kallehauge
 Centre for Alternative Social Analysis
 Linnésgade 25, III
 DK-1361 Copenhagen K
 DANEMARK
 Tél. (45) 33 32 05 55
 Fax (45) 33 33 05 54

E-mail: hjl@casa-analyse.dk

Site web pour plus d'informations:
www.casa-analyse.dk

Les troubles du genou dans le secteur de la pose des revêtements de sol

Pour des raisons évidentes, traditionnellement, les revêtements de sol se posent à genoux. Même avec un équipement de protection, cette position, qui n'est pas naturelle, exerce à longueur de journée une contrainte sur les genoux (et sur d'autres parties du corps) et provoque fréquemment des lésions et des troubles chroniques. Cependant, des études ont montré qu'avec des outils mis au point récemment, une bonne partie du travail peut être exécutée debout. L'équipe danoise s'est donc donnée pour tâche de réduire les problèmes de genoux en démontrant ce que pouvaient faire les poseurs de revêtements pour éviter de passer trop de temps dans cette posture. Elle a formé des instructeurs à l'utilisation de ces nouveaux outils pour qu'ils puissent à leur tour former des ouvriers de ce métier, région par région. Une évaluation des nouvelles méthodes de travail a ensuite été réalisée.

Organisateur du projet

Arbejds-og Miljømedicinsk afdeling — Skive Sygehus (département de médecine du travail, hôpital de Skive)

Organisations partenaires

AMU-center MidtVest, Danemark

Wood Industry and Building Workers' Union (syndicat des travailleurs de l'industrie du bois et du BTP), Danemark

Floor Laying Employers' Association (association des entreprises de pose de revêtements de sol), Danemark

Titre du projet

Réduction des activités professionnelles exerçant une contrainte sur les genoux dans le secteur de la pose de revêtements de sol — Prévention des troubles du genou

Objectif du projet

Ce projet visait à réduire le nombre de positions de travail qui, dans le secteur de la pose des revêtements de sol, exercent des contraintes excessives sur les genoux par l'utilisation de nouvelles méthodes de travail. L'équipe du projet a entrepris de diffuser ses méthodes en formant dix instructeurs appartenant à ce secteur. Ceux-ci ont ensuite formé des poseurs à l'utilisation d'outils qui permettent d'apprêter, de coller et de souder debout. En tout, 292 poseurs ont participé à des stages de février à juin 2003. Ils ont complété un questionnaire avant le stage et trois mois après. L'évaluation du projet a également consisté en entretiens semi-structurés avec des poseurs de revêtements, des employeurs, des instructeurs et des représentants des organisations impliquées.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a organisé huit réunions régionales de deux heures à Kolding, Alborg, Herning, Aarhus, Glostrup, Naestved et Bornholm. Elles ont rassemblé 74 personnes (dont 91 % étaient des poseurs de revêtements et 9 % des employeurs). Le syndicat et l'association d'employeurs ont diffusé des informations sur le projet et dispensé une formation théorique et pratique aux nouvelles techniques de travail. 10 instructeurs ont alors suivi un stage de deux semaines sur les nouvelles techniques de travail, l'ergonomie et la transmission de leurs connaissances. Ils ont ensuite organisé des stages de deux jours sur les nouvelles techniques de travail à l'intention des poseurs de revêtements. Ces stages ont eu lieu dans des écoles techniques locales de l'ensemble du pays. Le programme des stages comprenait:

- une formation théorique aux différents types de nouveaux outils;
- une formation théorique à leur utilisation;

Arbejds-og Miljømedicinsk afdeling — Skive Sygehus

Type d'organisation

- ✓ Médecine du travail

Secteur

- ✓ Pose de revêtements de sol

Activité

- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Documents de formation
- ✓ Rapport

Budget total: 276 616 EUR

Subvention de l'Agence: 80 000 EUR

- une formation pratique à l'utilisation des nouveaux outils lors de l'apprêtage, du collage, du soudage, du coupage du fil à souder et du découpage du linoléum.

Au total, les responsables du projet ont organisé: quatre stages locaux de 38 participants (octobre-novembre 2002); un stage de deux semaines pour 10 instructeurs à AMU MidtVest (janvier 2003); 43 stages locaux qui ont regroupé 254 participants, dispensés par les 10 instructeurs nouvellement formés (février-juin 2003).

Les poseurs de revêtements ont rempli des questionnaires sur les stages de deux jours. Ils contenaient des questions sur les troubles musculo-squelettiques, les conditions psychologiques et les nouvelles méthodes de travail. Le taux de réponse s'est élevé à 98 %.

D'autres questionnaires ont été envoyés au bout de trois mois et 66 % avaient été remplis au moment où le rapport final sur le projet a été rédigé. L'équipe a également questionné 10 poseurs de revêtements possédant une expérience variée de l'utilisation des nouveaux outils, 4 employeurs et 7 instructeurs, y compris 4 dans un groupe de discussion. Tous avaient pris connaissance des questions à l'avance.

Un représentant de l'organisation d'employeurs et un enseignant spécialisé représentant les poseurs de revêtements ont évalué la qualité du travail, en examinant des revêtements posés selon les méthodes traditionnelles et d'autres réalisés au moyen des nouvelles méthodes. Ces examinateurs ne savaient pas quelle technique avait été utilisée dans quel échantillon. Des études chronométrées ont également été exécutées.

Aucune différence n'a été constatée, sur le plan de la qualité, entre le travail exécuté selon les méthodes traditionnelles et celui exécuté au moyen des nouveaux outils. L'étude chronométrée n'a révélé aucune différence en ce qui concerne le temps consacré à une tâche, bien que l'instructeur (qui était bien formé) ait accompli la tâche plutôt plus rapidement avec la nouvelle technique. Chose plus importante, avec les nouveaux outils, les poseurs de revêtements ont signalé moins de douleurs musculo-squelettiques du cou, des épaules, des poignets, du dos et des genoux.

Réalisations

L'équipe a produit une brochure de 4 pages à l'intention des poseurs de revêtements et de leurs employeurs, une documentation de formation concernant le travail debout, des articles à publier dans un journal professionnel et un rapport de 66 pages.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Lilli Kirkeskov Jensen
 Arbejds-og Miljømedicinsk afdeling — Skive
 Sygehus
 Resenvej 25
 DK-7800 Skive
 DANEMARK
 Tél. (45) 89 27 48 50
 Fax (45) 89 27 48 79

E-mail: lilli.kirkeskov.jensen@sygehusviborg.dk

Promotion de l'emploi de produits chimiques moins dangereux

Les substances chimiques dangereuses provoquent fréquemment des accidents et des troubles de la santé au travail. Elles représentent inévitablement un facteur de risque dans tous les secteurs qui en font usage. Toutefois, les progrès en chimie et notre meilleure connaissance de ces substances font que, de plus en plus, il est possible et pratique de les remplacer par des substances moins dangereuses. Depuis quelque temps, les personnes qui travaillent dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail demandent que des efforts plus importants soient accomplis pour faire connaître ces possibilités.

Compte tenu du temps et des ressources nécessaires, c'est un domaine dans lequel la plupart des petites et moyennes entreprises possèdent des connaissances très limitées. Elles n'ont simplement pas beaucoup d'expérience dans l'utilisation de substituts, mais pourraient profiter de celle des grandes entreprises. Les responsables du projet se sont donc donné pour tâche d'essayer de mettre cette expérience à la disposition des PME et de leurs consultants pour les aider à remplir leurs obligations légales dans ce domaine.

Organisateur du projet

BST Sjælland ApS

Titre du projet

Exemples d'utilisation de substances chimiques moins dangereuses (substitution) — Un catalogue internet interactif

Objectif du projet

Le projet a consisté à inventorier et à diffuser des exemples de substitution de substances dangereuses. Les entreprises visées étaient des PME de moins de 50 salariés appartenant en particulier aux domaines de la métallurgie de transformation, du nettoyage, de l'industrie graphique, du BTP et d'autres secteurs industriels. Ces entreprises affectent en général des ressources internes très limitées à la santé au travail et ne possèdent que peu ou pas de connaissances sur les produits chimiques de substitution efficaces.

Ce projet visait les objectifs suivants: promouvoir et encourager l'élaboration et l'inventaire de bonnes pratiques susceptibles de réduire les risques des substances chimiques pour la santé; contribuer à la réduction du nombre de maladies d'origine professionnelle; améliorer et soutenir les actions de prévention dans les petites entreprises en élaborant des outils faciles à utiliser par les employeurs et les salariés; développer les réseaux permettant de partager les solutions aux problèmes rencontrés dans l'utilisation des substances chimiques.

Actions dans le cadre du projet

De novembre 2002 à septembre 2003, l'équipe s'est consacrée principalement à la collecte d'exemples de produits chimiques de substitution auprès d'entreprises, de services de santé professionnelle, de consultants, de l'inspection du travail danoise, ainsi que dans les rapports publiés par les fournisseurs de produits chimiques et d'autres organisations. Elle a organisé des ateliers auxquels ont participé 42 chimistes. Elle a ensuite mené des entretiens en tête-à-tête et au téléphone avec environ 50 entreprises et autres organisations et a étudié plus de 120 entreprises, en les contactant par lettre ou en consultant des extraits de rapports.

De nombreux efforts ont été consacrés à la promotion de la page d'accueil du site internet, à faire connaître celle-ci et le projet aux usagers potentiels et à créer un réseau de fournisseurs d'exemples. Enfin, l'équipe a procédé au lancement du site web dans la presse et le public.

BST Sjælland ApS

Type d'organisation

- ✓ Centre de services de santé

Secteur

- ✓ Général (tous les secteurs employant des substances chimiques dangereuses)

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Promotion

Réalisations

- ✓ Site web
- ✓ Articles
- ✓ Brochure

Budget total: 106 899 EUR

Subvention de l'Agence: 36 922 EUR

Réalisations

www.catsub.dk est un site interactif qui présente des exemples de produits chimiques de substitution. Il contient 208 exemples, à propos desquels les personnes qui possèdent un mot de passe peuvent soumettre des observations; une première page contenant une introduction à la page d'accueil (accès libre), au projet et au soutien financier; des liens; une fonction de recherche; un index des exemples et des entreprises participantes; une liste du réseau catsub (les 40 personnes qui possèdent un mot de passe et peuvent saisir de nouveaux exemples); une liste des personnes qui ont affiché les six derniers exemples.

Les 208 exemples affichés au moment de la rédaction du rapport final provenaient de services de santé au travail, d'entreprises, de l'inspection du travail danoise, de consultants, de fournisseurs et d'autres organisations. Ces organisations appartenaient aux secteurs suivants: la métallurgie et la métallurgie de transformation; le caoutchouc et le plastique; les laboratoires et les hôpitaux; l'industrie graphique; le BTP; la protection sociale et les soins médicaux; l'industrie chimique; l'enseignement et la recherche.

L'équipe a dessiné un logo pour le projet et a publié une brochure de promotion qui a été tirée à 3 600 exemplaires et distribuée à des professionnels de la SST et aux petites entreprises qui ont participé à la Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Conny Ransborg
 BST Sjælland ApS
 Dr. Kaarsbergsvej 7
 DK-4180 Sorø
 DANEMARK
 Tél. (45) 57 83 55 00
 Fax (45) 57 83 55 56

E-mail: info@bstsjaelland.dk

Site web pour plus d'informations:
www.catsub.dk



Réduction des accidents dans le secteur des transports par des conseillers en sécurité routière

En Finlande, les petites et microentreprises jouent un rôle important dans le secteur des transports. Dans ce secteur, la circulation représente le principal risque d'origine professionnelle. La meilleure manière d'améliorer la sécurité des salariés consiste donc à améliorer la sécurité routière. Les petites entreprises disposant de ressources limitées, les chauffeurs ne peuvent pas s'absenter longtemps de leur travail pour suivre une formation. L'équipe a donc mis à l'essai une nouvelle approche faisant appel à des conseillers en sécurité routière pour former les salariés de PME aux questions de sécurité routière sur place et apprendre aux entreprises à évaluer les risques dans ce domaine. L'objectif principal était d'organiser la formation de manière à éviter que le personnel des PME n'ait à se déplacer trop loin.

Organisateur du projet

LT-Konsultit Oy

Organisations partenaires

Central Organisation for Traffic Safety in Finland (Organisation centrale de la sécurité routière en Finlande)

Finnish Institute of Occupational Health (Institut finlandais de la santé au travail), Finlande

Ministry of Transport and Communications Finland (ministère des transports et des communications, Finlande)

Finnish Trucking Association (Association finlandaise des camionneurs), Finlande

LT-Konsultit Oy

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Transports

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Documentation d'appui

✓ CD-ROM

Budget total: 61 762 EUR

Subvention de l'Agence: 35 000 EUR

Titre du projet

Conseillers en sécurité routière dans les microentreprises — Une étude pilote

Objectif du projet

Ce projet avait pour objectif de réduire les accidents du travail en agissant sur les aspects de la sécurité routière — principale cause d'accidents dans le secteur des transports. Des études récentes ont montré que non seulement les PME finlandaises ont besoin d'une éducation dans ce domaine, mais aussi qu'elles sont prêtes à participer aux activités de formation nécessaire. Toutefois, elles n'ont pas le temps de suivre des stages de plusieurs jours ou qui nécessitent des déplacements importants. Cette étude pilote, axée sur les PME du secteur des transports routiers, visait à contourner ce problème. Elle a consisté à recruter et à former des conseillers de la sécurité routière chargés de sensibiliser le personnel de PME aux questions de sécurité.

Le format et le contenu de la formation ont été élaborés en coopération avec l'Organisation centrale de la sécurité routière en Finlande et l'Institut finlandais de la santé au travail. Un questionnaire a été distribué avant et après le projet pour évaluer le potentiel de développement du programme de formation pilote et ses résultats.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a sélectionné cinq grandes villes (Helsinki, Turku, Oulu, Rovaniemi et Kuopio) où elle a organisé des séminaires de quatre heures sur les sujets suivants à l'intention des conseillers:

- le contexte et l'objectif de l'étude pilote;
- la sécurité routière en Finlande;
- les objectifs en matière de sécurité routière;
- les conditions de circulation;

- les facteurs qui exercent une influence sur la sécurité routière;
- les règlements sur le temps de repos et de conduite;
- la conduite préventive;
- le chargement et l'arrimage des marchandises;
- la sécurité routière et le travail;
- l'évaluation des risques liés à la circulation.

L'équipe a réalisé gratuitement pour les conseillers un document de formation de 25 pages complété par un CD-ROM avec diapositives. Les conseillers ont ensuite organisé des sessions de trois heures dans quatre villes (Turku, Helsinki, Oulu et Rovaniemi). Au total, 29 entreprises employant de 1 à 50 personnes y ont participé. La moitié d'entre elles employaient moins de 10 personnes.

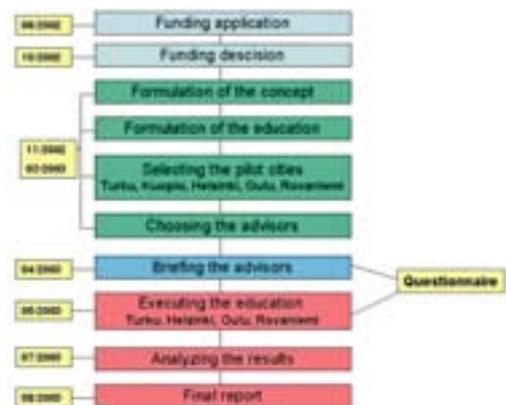
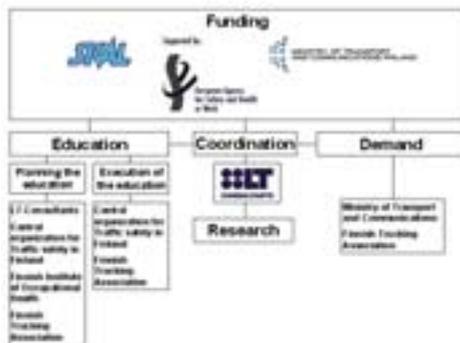
Le stage consistait en une conférence sur la sécurité routière, des documents de formation et une évaluation des risques, qui a été réalisée au moyen d'un questionnaire sur: l'inventaire général des problèmes de circulation, englobant le parc automobile, le personnel et le temps de travail; le contrôle et le suivi; l'état des véhicules et la consommation de carburant; les accidents; les systèmes d'éducation, de conseil et de qualité. Sur les 29 entreprises, 16 ont renvoyé le questionnaire et 3 ont demandé la visite d'un conseiller de la sécurité routière.

Les entreprises et les conseillers ont été invités à remplir un questionnaire pour évaluer les résultats de l'étude. Les 6 conseillers et 14 entreprises ont renvoyé le questionnaire. Les résultats de l'étude ont été présentés à la cinquième conférence Nordic Safe Community, qui s'est tenue en août 2003, à Helsinki.

Réalisations

L'équipe a produit une documentation d'appui de 25 pages, qui a été distribuée gratuitement aux participants à la formation. Celle-ci abordait le contexte et l'objectif de l'étude pilote, la sécurité routière en Finlande, les objectifs en matière de sécurité routière, les conditions de circulation, les facteurs qui exercent une influence sur la sécurité routière, les règlements sur les temps de repos et de conduite, la conduite préventive, le chargement et l'arrimage des marchandises, la sécurité routière et le travail ainsi que l'évaluation des risques liés à la circulation.

Elle a également produit un CD-ROM, contenant sept diaporamas, à l'intention des conseillers.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jarkko Niittymäki
 LT-Konsultit Oy
 Heikkiläntie 7
 FIN-00210 Helsinki
 FINLANDE
 Tél. (358-9) 61 58 13 20
 Fax (358-9) 61 58 14 30

E-mail: jarkko.niittymaki@ltcon.fi

Power network — Un service web sur la sécurité au travail

Les petites et moyennes entreprises ont souvent du mal à accéder à des conseils appropriés sur la sécurité et la santé au travail. Ce service web propose des nouvelles et des actualités, des entretiens avec des spécialistes, des meilleures pratiques et des solutions adaptées au lieu de travail. Le projet avait pour but de fournir des informations et des exemples de bonnes pratiques afin de promouvoir et de soutenir les initiatives de sécurité. Ce service d'information repose sur un site web avec des programmes audio et des présentations multimédias (son, images et texte). Il s'agit d'un service gratuit, dont les éléments peuvent être adaptés par les PME à leurs propres programmes de formation.

Organisateur du projet

Jyväskylän ammattikorkeakoulu

Titre du projet

Power network

Objectif du projet

Ce projet concernait la communication d'informations et de bonnes pratiques via un service web conçu pour encourager, soutenir et promouvoir les initiatives en matière de SST dans les petites et micro-entreprises. Le projet portait en particulier sur les procédures internes, la coopération et le bien-être sur le lieu de travail comme point de départ de la promotion de la sécurité et de la santé, ainsi que de la prévention des risques.

Il avait pour objectif de renforcer les expertises en matière de sécurité et de santé au travail, les réseaux, les mesures de prévention, l'évaluation des risques et la gestion. Il s'est appuyé sur l'internet pour mener des entretiens avec des spécialistes de divers domaines et réaliser des programmes multimédias présentant des expériences de bonnes pratiques. Ces programmes étaient conçus pour être exploités facilement dans des sessions de formation et des projets de développement mis en œuvre sur le lieu de travail. Le contenu du programme a été élaboré en coopération avec des entreprises, des organisations du marché du travail, des organisations spécialisées et des établissements de recherche, ainsi qu'avec les pouvoirs publics. Le projet a servi en même temps à créer un réseau de coopération étendu entre ces organisations afin de garantir une continuité opérationnelle.

Le projet reposait sur le principe selon lequel la manière dont les organisations abordent la sécurité et la santé au travail sont à la base d'une bonne hygiène du travail et d'un environnement sûr. Il a été conçu de façon à pouvoir être appliqué dans des domaines étendus, aussi bien en Finlande que dans d'autres pays.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a créé un service d'information et des contenus pour l'internet (<http://www.paja.to>). Ce forum ouvert, dénommé PAJA, est entièrement gratuit et accessible à tous. Toutes les activités du projet se déroulent via l'internet, qui sert de point de collecte pour des exemples, des entretiens et des présentations susceptibles d'être utilisées dans les programmes de formation des PME. La documentation PAJA est sauvegardée et mise à jour et, grâce aux ajouts constants, offre des ressources abondantes et pratiques pour la promotion de la sécurité et de la santé. Des journalistes professionnels sont responsables de la création du contenu et de sa qualité. Le projet a été annoncé dans les médias locaux et diffuse un programme quotidien de trente minutes sur l'internet par l'intermédiaire de la radiodiffusion finlandaise (<http://www.yle.fi/multifoorumi>).

Réalisations

Le contenu de base se présentait sous la forme de programmes audio et de présentations multimédias (son, images et texte). À la fin du projet, PAJA a proposé environ 30 programmes audio, d'une durée moyenne de trente minutes, et

Jyväskylän ammattikorkeakoulu

Type d'organisation

✓ Établissement d'enseignement

Secteur

✓ Général

Activité

✓ Création de contenus pour le web

Réalisation

✓ Site internet

Budget total: 88 106 EUR

Subvention de l'agence: 48 247 EUR

50 présentations multimédias. La production se poursuivra après l'achèvement du projet. PAJA a été invité à devenir partenaire de la section multimédia de la radiodiffusion finlandaise pour la production des contenus, ce qui prolongera la disponibilité et la diffusion des produits PAJA.

PAJA peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.paja.to>. La section multimédia de la radiodiffusion finlandaise, YLE Multifoorumi, se trouve sur le site ci-après: <http://www.yle.fi/multifoorumi>.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Mauri Panhelainen
Jyväskylän ammattikorkeakoulu
Rajakatu 35
FIN-40200 Jyväskylä
FINLANDE
Tél. (358-14) 444 66 01
Fax (358-14) 444 66 00

E-mail: mauri.panhelainen@jypoly.fi

Site web pour plus d'informations:
<http://www.jypoly.fi>



Bonnes pratiques en matière de sécurité agricole dans l'ouest de la France

Les exploitations agricoles de l'ouest de la France sont de très petite taille: la plupart d'entre elles emploient moins de cinq personnes. Les travailleurs agricoles exécutent de nombreuses tâches qui présentent des risques. Mais la plupart des exploitants ont été élevés dans l'esprit du travailleur indépendant et sont très peu conscients des questions de santé et de sécurité. Les accidents agricoles sont souvent causés par l'absence de précautions élémentaires. Par conséquent, les responsables du projet se sont rendus compte que leur plus grande difficulté consisterait à inciter suffisamment de personnes à participer aux sessions de formation. Dans les exploitations agricoles, il semble que les questions de sécurité et de santé au travail ne soient pas considérées comme un domaine dans lequel il est possible de se former. L'équipe a donc décidé de donner la priorité à la sensibilisation puis d'informer les exploitants sur les organisations susceptibles de les aider à prendre les mesures nécessaires.

Organisateur du projet

Fédération régionale des syndicats, Poitou-Charentes et Pays de la Loire

Organisation partenaire

Mutualité sociale agricole, France

Titre du projet

Promotion de bonnes pratiques agricoles dans l'ouest de la France

Objectif du projet

Ce projet a consisté à inventorier et à promouvoir les bonnes pratiques du secteur agricole. Ayant constaté que les exploitants agricoles accordent peu de priorité à la prévention des accidents, les responsables du projet ont consacré leurs efforts à les sensibiliser à l'importance de la prévention des accidents et à les informer sur les ressources disponibles dans ce domaine. Ils ont organisé des réunions avec des représentants des agriculteurs au niveau du canton et les ont incités à organiser des réunions locales.

Le projet a consisté en un programme d'information de grande ampleur et des activités de sensibilisation et de formation des exploitants et des travailleurs agricoles, visant à stimuler le développement d'une culture de la sécurité dans les exploitations agricoles. Il avait pour objectif de diminuer les risques et de réduire le nombre d'accidents.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet s'est concentrée sur plusieurs aspects de la sécurité agricole: les mesures permettant d'éviter les dangers présentés par les machines agricoles; l'élaboration de formations à la sécurité pour les employeurs et les salariés; l'élaboration d'une approche de l'évaluation des risques professionnels; la stimulation d'un dialogue entre les employeurs et les salariés sur la SST; l'organisation d'un symposium sur le sujet.

Elle a tenu plus de 150 réunions au niveau du canton avec des agriculteurs (principalement des responsables locaux), qui ont pu ensuite organiser eux-mêmes des réunions locales. Elle a produit et distribué une brochure sur les problèmes de sécurité s'adressant aux agriculteurs. Elle a organisé une campagne de presse dans sept magazines professionnels d'un tirage total de près de 50 000 exemplaires, publiés dans le département, et un forum, qui a été accueilli par le salon des fourrages et des initiatives rurales (SAFIR). Ce forum a abordé les sujets suivants:

- l'accueil des nouveaux travailleurs agricoles;
- une expérience viennoise de l'analyse des risques;

Fédération régionale des syndicats, Poitou-Charentes et Pays de la Loire

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Agriculture

Activités

✓ Sensibilisation

✓ Formation

Réalisations

✓ Brochures

Budget total: 142 383 EUR

Subvention de l'Agence: 80 000 EUR

- une introduction aux ateliers sur la santé et la sécurité organisés sur le site du SAFIR;
- une visite d'ateliers pédagogiques (sur le site du SAFIR);
- une nouvelle approche réglementaire de l'évaluation des risques;
- les moyens d'évaluation et de prévention des risques agricoles.

Le forum a été complété par un atelier éducatif conçu et organisé par le partenaire du projet, la Mutualité sociale agricole, qui a souligné certains risques et les mesures de prévention correspondantes.

Réalisations

L'équipe a produit une brochure A4 intitulée *La santé et la sécurité dans l'agriculture... Restez en bonne santé... en réduisant vos risques*. Cette brochure portait sur trois grands domaines: un rappel aux employeurs de leurs responsabilités légales; la définition du risque et la manière de l'évaluer; la sensibilisation à la valeur de la prévention des accidents en premier lieu.

Elle a également mis au point une méthode d'évaluation des risques: un dossier A4 en trois sections exposant les principaux risques communs à toutes les exploitations, quelle que soit leur spécialisation. Il se compose de quinze articles sur les risques associés à des activités spécifiques et d'un article sur l'évaluation des risques et les mesures de réduction.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Laurent Ferré
Fédération régionale des syndicats d'exploitants
agricoles, Poitou-Charentes et Pays de la Loire
Site les Ruralies
BP 80004
F-79231 Praheque Cedex
FRANCE
Tél. (33) 549 77 16 67
Fax (33) 549 75 80 30

E-mail: frsea.poitou.charentes@wanadoo.fr
frsea.pays.de.la.loire@wanadoo.fr

L'intégration des intérimaires: un partenariat entre les employeurs et les agences

Les entreprises qui embauchent des intérimaires n'attachent pas une grande priorité au bien-être de ces derniers. Comme ils ne sont pas là en permanence, elles les oublient facilement. Souvent, ces travailleurs ne sont pas accueillis ou intégrés comme il se doit au sein de l'entreprise. Celle-ci accorde une attention insuffisante aux questions de sécurité et de santé, malgré les risques importants auxquels ils sont exposés, comme tout nouvel employé qui ne connaît pas encore bien le travail ou les locaux. Ce projet avait pour but de réduire les accidents et les troubles de la santé dont souffrent ces travailleurs en augmentant l'attention accordée à leur sécurité et à leur bien-être. Les responsables du projet s'y sont employés en collaborant avec les employeurs et les agences d'intérim pour mieux cerner le problème et les mesures qu'ils pourraient prendre pour le réduire, voire le résoudre.

Organisateur du projet

Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), Pays de la Loire

Titre du projet

Conventions de partenariat entre des entreprises privées et des agences d'intérim

Objectif du projet

Le projet a consisté à réduire les accidents et maladies des intérimaires et à diminuer les risques auxquels ils sont exposés au travail. Il avait pour but immédiat d'améliorer les communications entre les agences d'intérim et les entreprises qui font appel à leurs services. Les employeurs, les syndicats et le responsable du projet ont rédigé une convention de partenariat tripartite. Celle-ci s'adressait aux entreprises de moins de 50 salariés et devait être signée par les entreprises, les agences d'intérim et le responsable du projet. Elle a fait l'objet d'une promotion qui a consisté en des séminaires, une action de formation du personnel des agences d'intérim, une brochure, une affiche et une vidéo. Le responsable du projet a également produit un livret à l'intention des employeurs et des agences concernant la sécurité et la santé au travail des intérimaires.

Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), Pays de la Loire

Type d'organisation

- ✓ Assurance maladie régionale

Secteur

- ✓ Général (intérim)

Activités

- ✓ Formation
- ✓ Activités de promotion

Réalisations

- ✓ Vidéo
- ✓ Brochure
- ✓ Livret
- ✓ Affiche

Budget total: 80 929 EUR

Subvention de l'Agence: 37 074 EUR

Actions dans le cadre du projet

En coopération avec des représentants des travailleurs et des employeurs ainsi que des professionnels de la santé au travail, la CRAM a établi une convention de coopération entre les employeurs et les agences d'intérim. Elle a lancé cette convention en juin 2003, au salon Prévent'Ouest, à Nantes. Six séminaires ont été organisés sur les questions de SST durant le salon, dont un sur les intérimaires, au cours duquel le projet a été présenté à 400 personnes.



La première convention a été signée entre une entreprise et quatre agences d'intérim qui étaient ses principaux fournisseurs ainsi que la CRAM des Pays de la Loire. Elle a également été lancée lors d'une conférence de presse, à la suite de laquelle deux articles explicatifs ont été publiés. Elle a fait en outre le sujet d'une édition de *Prévention entreprise*, dont 65 000 exemplaires ont été distribués gratuitement aux entreprises de la région. Le responsable du projet a élaboré un programme de formation centré sur l'évaluation des risques à l'intention de 40 employés d'agences d'intérim. Il a organisé par ailleurs une série de réunions (une dans chacun des cinq départements concernés) pour promouvoir le dialogue sur la SST entre les entreprises et les agences. Il a également

produit une brochure, une affiche, une vidéo et un document sur les bonnes pratiques (voir ci-dessous).

Réalisations

La vidéo était destinée à encourager les entreprises à prendre en charge les intérimaires, à fournir des informations sur la manière de les accueillir et de les informer et à promouvoir la convention de partenariat. D'une durée de vingt-trois minutes, elle s'adresse aux employeurs, aux agences, aux syndicats et aux professionnels de l'emploi.

L'affiche de 60 x 80 cm représente une victime d'accident et attire l'attention sur les risques auxquels sont exposés les intérimaires dans des locaux auxquels ils ne sont pas habitués.

La convention est donnée à titre indicatif et doit être adaptée à chaque entreprise qui la signe. Comme la plupart des autres documents, elle est disponible sur le site web de la CRAM.

Le livret sur les bonnes pratiques expose les règlements sur le travail intérimaire, donne des conseils sur l'évaluation des risques, encourage la formation et apporte une aide concernant le remplissage des formulaires.

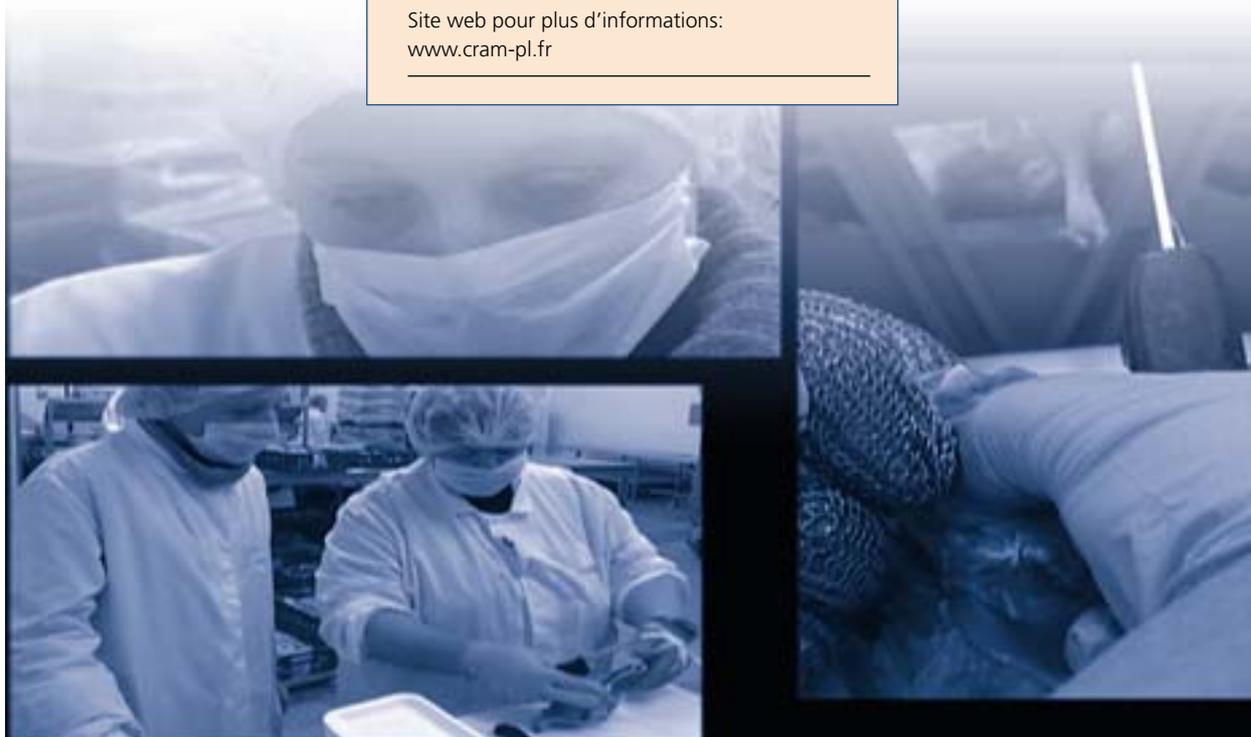


Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jean-Pierre Carrière
CRAM Pays de la Loire
2, place de Bretagne
BP 93405
F-44034 Nantes Cedex 1
FRANCE
Tél. (33) 251 72 84 02
Fax (33) 251 82 31 62

E-mail: jean-pierre_carriere@cram-pl.fr

Site web pour plus d'informations:
www.cram-pl.fr



L'évaluation des risques et les premiers secours dans le BTP

En France, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) se compose surtout de petites et microentreprises qui emploient moins de 20 personnes. Toutefois, la nouvelle législation nationale les oblige à effectuer une évaluation formelle des risques, qui est enregistrée dans un document unique, et à élaborer un plan de prévention. Les responsables du projet ont décidé de profiter des nouvelles obligations pour promouvoir une prise de conscience de la sécurité et de la santé au travail et pour encourager l'instauration de bonnes pratiques dans les PME du BTP. Outre l'aspect sécurité et santé, le projet avait aussi pour but d'améliorer l'image de ce secteur et d'encourager le recrutement, car au moins 600 000 nouveaux travailleurs devront être embauchés au cours des dix prochaines années pour remplacer ceux qui partiront à la retraite.

Organisateur du projet

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB)

Organisations partenaires

Fédération française du bâtiment (FFB), France

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), France

Fédération nationale des sociétés coopératives ouvrières de production (FNSCOP), France

Fédération nationale des travaux publics (FNTP), France

Fédération nationale des salariés de la construction et du bois (FNCB)

Confédération française démocratique du travail (CFDT), France

Syndicat national des cadres, techniciens de maîtrise et assimilés des industries du bâtiment et des travaux publics (CFECGC), France

Fédération BATI-MAT-TP-Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), France

Fédération nationale des travailleurs de la construction de la Confédération générale du travail (CGT), France

Fédération générale force ouvrière (CGTFO), France

Titre du projet

De l'évaluation des risques à la formation de sauveteurs-secouristes du travail: projet du secteur du BTP

Objectif du projet

Le projet avait pour but de promouvoir l'élaboration et l'échange de bonnes pratiques visant à améliorer la santé et la sécurité dans les petites entreprises du BTP. Certaines des activités de formation s'adressaient tout particulièrement aux apprentis et aux élèves.

Actions dans le cadre du projet

L'OPPBTB a exécuté un programme d'information et de formation à l'intention des petites et microentreprises du BTP. Il a commencé par organiser une campagne de sensibilisation sur la nécessité d'évaluer les risques sur le lieu de travail et de disposer de sauveteurs-secouristes bien formés. Il a ensuite organisé une série de stages sur ces sujets. La campagne s'est

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB)

Type d'organisation

✓ Association à but non lucratif

Secteur

✓ Construction

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ CD-ROM

✓ Présentation PowerPoint

Budget total: 247 054 EUR

Subvention de l'Agence: 76 400 EUR

concentrée sur la Semaine nationale de la prévention dans le BTP qui s'est déroulée durant la première semaine d'avril 2003. Cette manifestation était destinée à promouvoir le développement et les échanges de bonnes pratiques de santé et de sécurité. C'était la première de ce type organisée dans ce secteur en France.

Environ 50 personnes ont participé au lancement (avec dossier de presse) au début du mois de février. Un CD-ROM a ensuite été envoyé à tous les comités régionaux de l'OPPBT pour qu'ils puissent chacun organiser leur propre lancement de presse. Plusieurs réunions locales ont été organisées pour encourager les travailleurs à suivre les stages de formation à l'évaluation des risques et au sauvetage-secourisme sur le lieu de travail. Des prospectus ont également été envoyés aux entreprises locales et aux partenaires institutionnels des régions.

Dans les stages de formation eux-mêmes, l'enseignement a porté sur une nouvelle méthode d'évaluation des risques et les employeurs ont été aidés pour établir des plans visant à améliorer la prévention des risques dans leur entreprise. L'équipe a organisé 43 stages de deux jours et demi couvrant la théorie et la pratique, complétés par une demi-journée de suivi avec des conseils dispensés sur place par un conseiller de l'OPPBT.

Les 24 stages de sauvetage-secourisme de deux jours portaient sur la manière d'alerter les secours et d'examiner, de protéger et de secourir les victimes d'un accident. Ils concernaient: le repérage et l'élimination des risques; l'examen de la victime; l'organisation des premiers secours dans une entreprise et les gestes appropriés en fonction de l'état de la victime et du type de lésion. Ces stages étaient sanctionnés par un diplôme de sauveteur-secouriste du travail délivré par la caisse régionale d'assurance maladie.

En raison sans doute des obligations légales, les stages sur les risques professionnels ont attiré plus de participants que les stages de secourisme.

Réalisations

Un stage de formation sur l'évaluation des risques, adoptant une approche différente pour chacun des dix métiers les plus représentés, a été conçu pour les petites et microentreprises du BTP. Il repose sur un CD-ROM, qui a été envoyé à tous les comités régionaux du responsable du projet, afin de servir de support d'enseignement pour la formation des formateurs. Ce CD-ROM de 100 diapositives PowerPoint, que le formateur peut compléter et adapter, tente de reproduire le plus fidèlement possible les conditions de travail réelles de chaque stagiaire.

Parmi les activités régionales, il convient de citer une campagne de prévention des chutes de hauteur, qui représentent l'une des principales causes d'accident dans le secteur du BTP. Cette campagne s'appuie sur une vidéo d'entretiens menés dans différentes entreprises et couvre les aspects humains, légaux et financiers. Ce module a été combiné avec le stage de formation à l'évaluation des risques.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contacts: Jean-Pierre Stasi, Nadia Taieb
 Organisme professionnel de prévention
 du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)
 Tour Amboise
 204, rond-point du Pont-de-Sèvres
 F-92516 Boulogne-Billancourt Cedex
 FRANCE
 Tél. (33) 146 09 26 75
 Fax (33) 146 09 27 40

E-mail: nadia.taieb@oppbtp.fr

Site web pour plus d'informations:
www.oppbtp.fr

Les risques et les accidents dans les entreprises de propreté

Le nettoyage occupe un nombre considérable de travailleurs dont le niveau d'instruction et les compétences sont relativement faibles et qui travaillent surtout dans d'assez petites entreprises. Le secteur de la propreté, avec 2,3 millions de salariés, est l'un des plus grands employeurs européens. En France, on recense 300 000 travailleurs répartis entre 12 000 entreprises. La plupart d'entre elles sont petites et exécutent leur travail dans les locaux du client sans supervision directe. Cette caractéristique et le type de travail effectué posent des problèmes particuliers dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Ce projet a consisté à instiller une culture de la sécurité dans les petites et moyennes entreprises de propreté et les entreprises clientes, pour sensibiliser pleinement les travailleurs aux aspects relatifs à la sécurité de leur travail. L'importance du projet s'est reflétée dans l'appui de la Fédération européenne du nettoyage industriel.

Organisateur du projet

Fédération des entreprises de propreté

Organisations partenaires

Fédération européenne du nettoyage industriel (FENI), Belgique

Groupement d'Île-de-France des entrepreneurs du nettoyage (GIFEN), France

Syndicat patronal des entreprises de nettoyage Rhône-Alpes (SPENRA), France

Chambre syndicale des entreprises de propreté du sud-est (Crepse), France

Titre du projet

L'évaluation des risques et la prévention dans les entreprises de propreté

Objectif du projet

Le secteur du nettoyage soulève toute une série de problèmes de SST dont les entreprises ont en général peu conscience, en particulier les petites entreprises qui emploient la majorité des travailleurs de ce secteur. Le projet visait à aider ces entreprises et leurs clients à repérer les risques professionnels et à prendre les mesures appropriées. Les entreprises de propreté ont été invitées à analyser — sur le plan de la gravité et de la fréquence — les risques que courent leurs salariés en interne ainsi que ceux qu'ils rencontrent dans l'exécution de leur travail chez les clients et à élaborer des mesures appropriées. Les organisations de clients ont également été invitées à élaborer leur propre plan opérationnel visant à réduire les risques.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a fourni aux PME les outils leur permettant d'analyser les risques et de mettre en œuvre des mesures préventives. Elle a participé aux réunions des diverses associations professionnelles régionales et en a elle-même organisé plusieurs pour les entreprises de propreté afin de les sensibiliser aux questions de sécurité.

Les entreprises de propreté ont bénéficié d'une aide pour l'évaluation des risques et la mise en place de systèmes de sécurité internes dans le cadre d'une série de mesures déployées dans toute la France. Tout d'abord, l'équipe a organisé des stages de formation de quatre jours dans les cinq principales grandes villes du pays. Ces stages s'adressaient aux responsables internes de la sécurité et ont abordé les accidents du travail, les maladies d'origine professionnelle, les sources de risques et les règlements. Ils étaient complétés par un *Guide du référent sécurité*.

L'équipe a ensuite mené une action de conseil auprès des entreprises pour les aider à mettre en place un système d'analyse des risques, à établir des plans d'action et à les réunir au sein d'un document unique. Troisièmement, elle a préparé

Fédération des entreprises de propreté

Type d'organisation

✓ Confédération d'employeurs à but non lucratif

Secteur

✓ Nettoyage

Activités

✓ Réunions

✓ Formation

✓ Enquêtes

Réalisations

✓ Manuel

✓ Guides

✓ Diagnostics

Budget total: 93 303 EUR

Subvention de l'Agence: 50 000 EUR

trois guides de la sécurité s'adressant à différents groupes: les agents de service, la direction et le personnel d'encadrement, et les clients. Enfin, elle a mené des diagnostics de sécurité dans une vingtaine d'entreprises de propreté. Ceux-ci reposaient sur un questionnaire à l'intention des agents de service et des chefs d'équipe.

Réalisations

L'équipe a produit un manuel de 130 pages intitulé *Guide du référent sécurité*, destiné aux chefs d'équipe et contenant des informations sur la sécurité dans les entreprises de propreté déclinées autour des rubriques suivantes: intérêts de la prévention; coût des accidents de travail; statistiques du métier; points réglementaires; méthode d'évaluation des risques.

Pour ceux qui n'ont pas pu suivre les stages, des guides séparés de 4 pages ont été préparés à l'intention des agents de service, du personnel de direction et d'encadrement et des clients. Ces guides contenaient des informations sur les obligations en matière de prévention des accidents. Ainsi, le guide des agents de service (2 700 exemplaires) recouvrait les domaines suivants: sujets possibles de formation à la sécurité; utilisation des équipements de protection individuels; connaissance du règlement intérieur du client et du plan de prévention; utilisation de matériels et de produits adaptés; respect des règles et consignes de sécurité; adoption d'un comportement responsable; signalement de toute situation dangereuse.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Carole Sintès
 Fédération des entreprises de propreté
 34, boulevard Maxime-Gorki
 F-94808 Villejuif Cedex
 FRANCE
 Tél. (33) 146 77 68 00
 Fax (33) 147 26 90 85

E-mail: csintes@federation-proprete.com

Réduction des solvants organiques

De nouveaux règlements sont entrés en vigueur en 2001 en Allemagne en ce qui concerne l'utilisation des solvants chimiques. En pratique, ces règlements demandent une réduction importante de la quantité de solvants utilisée dans les ateliers de peinture des véhicules, favorisant un retour à l'emploi de peintures hydrodiluables. Ces règlements font suite aux nouvelles directives communautaires sur les composés organiques volatils (COV). En Allemagne, la réduction aux valeurs d'émission cibles finales est prévue pour novembre 2004 pour les nouvelles usines et pour 2007 pour les anciennes. Dans ce projet, les responsables ont entrepris d'aider les ateliers de réparation et de peinture des véhicules à réaliser les réductions prévues par la loi. Leur action a consisté à les sensibiliser au problème, à leur fournir des informations et à soutenir la formation du personnel.

Organisateur du projet

USG Umwelt-Service Gesellschaft für das Kfz-Gewerbe mbH

Titre du projet

Mise en œuvre de bonnes pratiques dans le remplacement de solvants organiques

Objectif du projet

Ce projet portait sur le respect des nouveaux règlements en matière de solvants entrés en vigueur en août 2001 en Allemagne, fondés sur la directive 99/13/CE de l'Union européenne sur les composés organiques volatils (COV). Dans les entreprises qui ont participé au projet, l'équipe s'est efforcée de réaliser une conformité avec les limites maximales concernant les gaz d'échappement en espace confiné, les émissions diffuses et les niveaux d'émission globaux. Elle a dû pour cela les aider à effectuer des calculs complexes. Elle a également aidé les entreprises à élaborer leurs stratégies, y compris en ce qui concerne le traitement des émissions d'échappement visant à réduire le contenu en COV et d'autres mesures de mise en conformité.

Les inspections menées dans les 20 entreprises participantes ont permis de créer une base de données des émissions produites par chacune d'entre elles. Le total des solvants a été déterminé et les réductions nécessaires pour satisfaire aux règlements ont été établies. Le projet a aussi fourni aux entreprises des informations sur les fournisseurs et producteurs de laques.

Actions dans le cadre du projet

Pour commencer, malgré une couverture dans la presse professionnelle, le lancement du projet sur la «Mise en œuvre de la réglementation allemande sur les solvants dans les entreprises de réparation de véhicules» a suscité peu d'intérêt de la part des entreprises. Cependant, dès la fin du mois de mai 2003, l'équipe du projet avait constitué un groupe de 20 entreprises, surtout désireuses de bénéficier d'une consultation sur site. Le nombre de participants a été limité à 20 en raison du coût imprévu de la consultation de la société et du recueil des données et recherches connexes sur les émissions de solvants dans ces entreprises.

L'équipe du projet a organisé deux ateliers en juin, pour lesquels elle a produit une courte brochure d'information. Ils ont porté sur la manipulation des matériaux dangereux, en particulier des solvants, et sur les moyens permettant d'en réduire l'utilisation. Les participants ont ensuite échangé leurs expériences et les résultats préliminaires du projet. Il est apparu que ce secteur n'était toujours pas prêt à faire face à l'effet d'accélération du nouveau règlement et à la préparation des données demandées par la loi.

En même temps, les entreprises ont fait appel de manière croissante aux conseils de l'USG pour leurs relations avec les autorités. Le personnel de l'USG a participé à plusieurs journées de discussions avec les bureaux environnementaux et a aidé les entreprises à compléter les documents devant être fournis au plus tard le 25 août.

USG Umwelt-Service Gesellschaft für das Kfz-Gewerbe mbH

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Industrie automobile

Activités

✓ Recherche

✓ Formation

Réalisations

✓ Brochures

✓ Rapports

✓ Présentation

Budget total: 80 006 EUR

Subvention de l'Agence: 39 043 EUR

Des rapports sur les solvants analysant les premières inspections d'usines et les bases de données constituées ont été remis aux 20 entreprises de peinture de Berlin et de Brandebourg. Ces rapports étaient destinés à fournir aux entreprises un point de départ leur permettant de planifier les mesures nécessaires pour réduire les solvants. Durant la deuxième série de visites d'inspection, les rapports sur les solvants ont été passés en revue et des modifications ont été acceptées et incorporées. Ils ont formé la base d'une analyse interne des mesures de réduction préliminaires.

En outre, de nouveaux entretiens ont été menés avec des fournisseurs de peinture et des entreprises de finition, et des possibilités de changer la manière dont certaines entreprises achètent leurs produits ont été présentées.

La dernière manifestation organisée avec les participants a pris la forme d'une présentation qui s'est déroulée en septembre. Un atelier d'information était prévu en octobre pour le personnel technique des bureaux environnementaux des pouvoirs publics, à l'occasion duquel l'USG a été invitée à présenter un rapport sur le projet.

Réalisations

L'équipe a produit une brochure de 14 pages visant à adopter des mesures pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du règlement sur les solvants dans les ateliers de pulvérisation. Elle contient des informations sur les résultats du projet mené dans 20 vingt ateliers de pulvérisation du secteur automobile à Berlin et Brandebourg. La brochure est disponible auprès d'USG mbH et peut être téléchargée sur le site web suivant: <http://www.kfz-innung-berlin.de>

L'équipe du projet a produit une présentation PowerPoint de 23 pages qui donne une vue d'ensemble sur les émissions de solvants dans les ateliers de pulvérisation, des informations sur la législation, des rapports sur le projet et des suggestions pour la réduction des solvants. Cette présentation est également disponible auprès d'USG mbH.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Michael Meetz
 USG Umwelt-Service Gesellschaft
 für das Kfz-Gewerbe mbH
 Kalckreuthstraße 4
 D-10777 Berlin
 ALLEMAGNE
 Tél. (49-30) 31 58 25 50
 Fax (49-30) 31 58 24 00

E-mail: j.struempel@uve.de

Site web pour plus d'informations:
 (<http://www.kfz-innung-berlin.de>)

Les accidents non techniques dans la métallurgie de transformation

Dans les petites et moyennes entreprises du secteur de la métallurgie, les principales causes non techniques d'accidents ont pour origine des défauts d'organisation, le manque de temps, le manque de personnel et des procédures arbitraires de travail. Les employeurs et les salariés sont souvent trop occupés pour se rendre compte du fait que le temps consacré à des mesures de prévention — dans le cas présent par l'adoption de «contrats de travail complets» — est compensé par une réduction du temps perdu à la suite des lésions et des maladies, sans tenir compte des avantages que cela présente sur le plan humain et pour le moral des travailleurs. La Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft (caisse mutuelle d'assurance accidents pour les travailleurs de l'industrie du métal d'Allemagne du Sud) a ciblé les PME, y compris celles d'Europe centrale et orientale déjà actives en Allemagne ou prévoyant de le devenir. Au moyen de séminaires, elle a fait la promotion du concept des contrats de travail complets comme mesure de réduction des risques.

Organisateur du projet

Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft

Titre du projet

Les causes non techniques d'accidents dans les PME du secteur de la métallurgie de transformation — Le «contrat de travail complet» en tant que moyen de prévention

Objectif du projet

Le projet concernait la promotion des contrats de travail complets comme moyen de prévention des accidents (en allemand, ce concept est désigné par le sigle de VAMP). Ces contrats ont été conçus en partie dans le cadre des obligations légales imposées aux employeurs et en partie en réponse aux résultats d'analyses d'accidents. Ils ont une utilité particulière dans le cas des contrats à durée déterminée conclus dans de courts délais, en particulier pour des travaux de construction. Ils englobent les principales mesures de sécurité que la direction doit mettre en place et sont conçus pour les petites entreprises qui emploient un personnel d'encadrement réduit et disposent de capacités de planification limitées. Ils se composent de trois parties: préparation, mise en œuvre et évaluation.

Dans les PME, les consignes les plus précieuses sont celles qui sont aisément accessibles et faciles à utiliser. Les problèmes principaux sont les pressions temporelles considérables, ainsi que des processus de travail extrêmement complexes d'un point de vue organisationnel et social. L'absence de perspective globale et les exigences inattendues des clients (auxquelles il faut donner suite malgré les retards existants) augmentent le stress infligé quotidiennement aux employeurs et aux salariés.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a organisé deux séminaires pilotes d'une journée sur l'approche des contrats de travail complets, intitulés *De l'huile dans les rouages — La gestion du stress dans les PME*.

16 superviseurs possédant une expérience étendue des contacts avec les PME ont suivi une formation de «multiplicateur» lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2003 au centre de formation de la Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft (SMBG), à Lengfurt. Tous les services de prévention régionaux d'Allemagne méridionale et orientale couverts par la SMBG étaient représentés. En conséquence, les PME de ces régions pourront bénéficier des ateliers VAMP organisés par ces services.

Un autre séminaire pilote a eu lieu en juillet à Jössnitz/Plauen, en Allemagne de l'Est. Un peu moins de 50 PME de la région employant de 2 à 10 personnes ont été invitées. Les critères de sélection comprenaient une participation antérieure aux séminaires de la SMBG. Les PME appartenaient aux secteurs de la métallurgie de transformation, de l'outillage, du génie

Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft

Type d'organisation

- ✓ Caisse mutuelle d'assurance accidents obligatoire et de prévention

Secteur

- ✓ Transformation du métal

Activité

- ✓ Séminaires

Réalisations

- ✓ CD-ROM
- ✓ Documents de promotion
- ✓ Recommandations
- ✓ Base de données sur les accidents

Budget total: 35 183 EUR

Subvention de l'Agence: 21 110 EUR

mécanique, du montage, de la construction automobile et des installations de construction et même des concessionnaires automobiles. Bien que des PME de Hongrie, de Slovaquie, de République tchèque et de Pologne aient été contactées, seulement deux PME hongroises ont pu y participer, ainsi que seize entreprises allemandes.

Le concept du séminaire a fait l'objet d'une publicité dans une fiche d'information de la SMBG qui a été reçue par 70 000 entreprises du secteur de la métallurgie de transformation, dont la plupart étaient des PME. Les comptes rendus du séminaire ont été proposés à toutes les caisses mutuelles d'assurance accidents et à d'autres institutions qui avaient exprimé leur intérêt. Ces informations sont à la disposition du public sous une forme abrégée sur le site web de la SMBG.

Réalisations

La principale réalisation a consisté en un recueil de recommandations intitulé *Garantissez la survie de votre entreprise*, lequel a été modifié et adapté à la lumière des informations et expériences abordées dans les séminaires. Ce document a été distribué sur papier, sur CD-ROM et via l'internet.

Le CD-ROM contient: des recommandations à l'intention des PME sur la santé et la sécurité au travail; les recommandations de la SMBG; des informations sur le stress d'origine professionnelle et la manière de le gérer; des listes de contrôle sur l'évaluation des risques pour les PME; un système d'information sur les accidents (les usagers peuvent rechercher des exemples d'accidents typiques d'entreprises et d'activités différentes, qui sont illustrés par des photographies appropriées et indiquent les causes et les mesures à prendre). Cette documentation est également disponible gratuitement sur papier (en allemand) auprès de la SMBG, avec un prospectus sur les VAMP.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Karl Wenchel
 Süddeutsche Metall-Berufsgenossenschaft
 Wilhelm-Theodor-Römheld-Straße 15
 D-55130 Mainz
 ALLEMAGNE
 Tél. (49-6131) 80 24 92
 Fax (49-6131) 80 25 54

E-mail: karl.wenchel@smbg.de

Site web pour plus d'informations:
http://www.smbg.de/Sites/arbeitschutz/gesundheitschutz/psychische_gefaehrdung/OSHA-VAMP_Kurzinfo_4.2003.doc

La protection des yeux dans le secteur des matériaux de construction

Les règlements ne suffisent pas pour prévenir les accidents dans le secteur des matériaux de construction — en particulier l'une de leurs formes les plus répandues, à savoir les accidents oculaires. Dans ces accidents, typiquement, les travailleurs se mettent en danger pour avoir mal évalué le risque auquel ils sont exposés.

Pour que la protection soit efficace, il faut que tous les salariés soient bien informés et pleinement conscients des risques et des mesures à prendre pour les réduire. Avec l'aide d'une agence de publicité, l'association professionnelle allemande Steinbruchs-Berufsgenossenschaft a donc élaboré un projet visant à maximiser l'impact de ces risques sur le groupe cible de travailleurs. Sa principale réalisation a consisté en un journal s'adressant au groupe cible, qui fournit des informations sur les risques et les mesures de protection dans un format attrayant et aborde le sujet de manière directe et parlante.

Organisateur du projet

Steinbruchs-Berufsgenossenschaft

Titre du projet

Prévention BAUZ des accidents oculaires — Un programme de prévention

Objectif du projet

L'association professionnelle des carriers est responsable de l'assurance accidents dans le secteur des matériaux de construction en Allemagne. Elle représente environ 180 000 travailleurs employés dans quelque 6 500 entreprises adhérentes. Au cours des dernières années, les accidents d'origine technique ont diminué chez ces travailleurs, mais le nombre d'accidents oculaires marque le pas. 5 000 blessures de l'œil sont signalées à l'association chaque année.

Dans le secteur de l'extraction des produits de carrière, les accidents sont fréquents dans les véhicules et sur les machines et peuvent souvent être attribués à la mauvaise vue des chauffeurs et des opérateurs. Ce facteur est aggravé par la visibilité insuffisante résultant de l'exécution des activités d'extraction et de transformation par tous les temps, dans des salles mal éclairées et dans un environnement poussiéreux. Étant donné qu'en général, la vue se détériore progressivement, les personnes atteintes ne se rendent pas toujours compte du danger croissant.

Comme, dans ce domaine, la sensibilisation des travailleurs était une priorité, le premier problème était de savoir comment les toucher. L'association a conclu que la meilleure manière de s'y prendre était de produire une documentation facile à lire et divertissante, mais qui ferait passer les messages essentiels.

Actions dans le cadre du projet

L'association a publié le journal BAUZ *Comment éviter les accidents oculaires*, un journal d'assurances présenté comme le quotidien populaire *Bild*. Cette publication donne des exemples typiques d'accidents, de leurs causes et effets, et fournit des informations sur les accidents de l'œil et la manière de les éviter. Elle contient également des mots croisés et des blagues, ainsi qu'un quiz sur les yeux et leur protection avec, en prix, cinq paires de lunettes de protection de haute

Steinbruchs-Berufsgenossenschaft

Type d'organisation

✓ Association professionnelle

Secteur

✓ Matériaux de construction

Activités

✓ Publication et distribution de documents de sensibilisation

Réalisations

- ✓ Journal sur les lésions des yeux
- ✓ Manuel
- ✓ Brochure technique
- ✓ Affiches
- ✓ Calendriers
- ✓ Documents de promotion

Budget total: 305 823 EUR

Subvention de l'Agence: 70 000 EUR





qualité. Le projet a également produit une documentation d'appui, dont un manuel, des brochures techniques, des affiches et des calendriers.

Des informations plus détaillées, regroupées dans une nouvelle brochure intitulée *Les yeux et leur protection* et dans un manuel sur la protection des yeux, ont été envoyées à des spécialistes de la sécurité du personnel. Pour garantir l'efficacité de la formation, les salariés ont participé activement à la conception de la documentation. Les responsables du projet ont également eu l'idée de réaliser une exposition itinérante sur les yeux. Celle-ci a été installée dans une caravane Airstream construite aux États-Unis il y a une trentaine d'années, qui ne pouvait manquer d'attirer les regards.



Cette exposition a permis d'établir un dialogue direct entre les spécialistes et le personnel sur les lieux de travail, ainsi qu'une coopération avec des opticiens locaux qui ont exécuté des examens de la vue dans la caravane. L'exposition illustre des incidents qui ont provoqué des lésions de l'œil. On peut y voir un film qui illustre l'énergie libérée par la chute d'un outil ou d'un matériau auxquels l'œil est exposé et montre que le port de lunettes appropriées offre une protection efficace. Elle présente également les progrès techniques accomplis au poste de soudeur. On peut y essayer un casque de protection moderne composé d'une structure légère et d'une visière; celle-ci s'assombrit automatiquement dans un délai de millisecondes quand elle est tournée vers une source de lumière et revient immédiatement à la normale quand la flamme de soudage s'éteint.

Un nombre croissant d'entreprises ont rendu le port de lunettes de protection obligatoire à la suite de la campagne.

Réalisations

Le journal *BAUZ Comment éviter les accidents oculaires* a été tiré à 280 000 exemplaires et distribué aux travailleurs assurés des entreprises adhérentes. D'autres documents ont été édités pour compléter les informations sur ce sujet, à savoir un grand calendrier mural, un manuel destiné aux spécialistes de la sécurité du personnel et une brochure technique.

Il convient de citer également les articles promotionnels, dont des blocs-notes, de gros yeux ronds, et bien sûr des lunettes de protection, offerts par des fabricants réputés. Ces produits peuvent être obtenus en s'adressant au siège de la Steinbruchs-Berufsgenossenschaft. Ils sont gratuits pour les entreprises adhérentes.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Helmut Ehnes
Steinbruchs-Berufsgenossenschaft
Theodor-Heuss-Straße 160
D-30853 Langenhagen
ALLEMAGNE
Tél. (49-511) 725 79 70
Fax (49-511) 725 77 91

E-mail: schrandt@stbg.de

Sites web pour plus d'informations:
www.stbg.de
www.bauz.net



La sécurité pour les nouvelles entreprises

Les sujets comme la protection de la sécurité et de la santé au travail sont rarement abordés dans les séminaires organisés pour les créateurs d'entreprises. Les jeunes pousses (*start-up*) souhaitent des informations brèves et spécifiques sur leurs obligations et l'aide qu'elles peuvent obtenir. Elles manquent de temps et sont fréquemment submergées par une avalanche de documents difficiles à comprendre.

Les responsables du projet souhaitaient fournir à ces entreprises des informations assimilables sur le plan de la quantité et de la présentation. Les séminaires qu'ils ont organisés ayant attiré peu de participants, également par manque de temps, ils se sont concentrés sur la production d'une documentation d'information et de formation. Le but du projet était de contacter les entreprises au moment de la phase de démarrage pour faire en sorte que la protection de la sécurité et de la santé au travail soit intégrée dans leur culture dès le départ, pour les convaincre que la santé des travailleurs est synonyme d'une entreprise vigoureuse.

Organisateur du projet

Verwaltungs-Berufsgenossenschaft (BG)

Titre du projet

Les jeunes pousses: un démarrage dans la sécurité pour conserver vigueur et santé

Objectif du projet

Le projet a consisté à fournir aux créateurs d'entreprises des informations sur la SST au stade du démarrage et à faire en sorte que ces informations soient faciles à assimiler et fournies en quantité appropriée. Certains des chefs d'entreprise ciblés travaillaient déjà en tant qu'indépendants depuis quelques années, mais sans employés. Ils connaissaient donc mal, eux aussi, les règlements et leurs obligations en matière de sécurité et de santé au travail.

L'équipe a inventorié les informations nécessaires aux jeunes pousses, qu'elle a mises à leur disposition gratuitement. Elle a mis au point des moyens d'enseignement adaptés aux créateurs d'entreprises et à leurs conseillers. Elle a également évalué la SST dans sept entreprises sélectionnées et a supervisé sa mise en œuvre afin de déceler les problèmes et d'élaborer des solutions possibles pour ce groupe cible.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont étudié les besoins en informations des jeunes pousses en évaluant leurs connaissances sur l'assurance accidents obligatoire et la protection de la sécurité et de la santé au travail. Un formulaire de 18 questions a été envoyé à environ 400 entreprises. 160 ont répondu en détail à toutes les questions. Elles ont décrit les documents d'information les plus utiles pour les créateurs d'entreprises et énuméré les organisations qu'elles souhaiteraient avoir comme partenaires dans un réseau de nouvelles entreprises.

Deux séminaires ont eu lieu à l'intention des jeunes pousses sur le rôle et les services de la Berufsgenossenschaft et les droits et responsabilités des employeurs en matière de SST.

L'équipe du projet a participé à deux soirées organisées par des conseillers extérieurs à l'intention des créateurs d'entreprises de la région de Zwickau et de Dessau. Dans le cadre du projet, les jeunes créateurs d'entreprises ont reçu des conseils sur les questions de SST et ont examiné quels avantages

Verwaltungs-Berufsgenossenschaft

Type d'organisation

- ✓ Caisse d'assurance obligatoire

Secteur

- ✓ Général

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Formation
- ✓ Publication

Réalisations

- ✓ Guides
- ✓ Dépliants
- ✓ Annuaires
- ✓ Prospectus

Budget total: 116 292 EUR

Subvention de l'Agence: 49 930 EUR





économiques ils pourraient retirer de l'intégration de la sécurité et de la santé au travail dans leur gestion. Leurs suggestions ont été prises en considération durant la préparation des documents d'information.

Les membres de l'équipe du projet ont participé comme enseignants à deux autres séminaires à l'intention des créateurs d'entreprises, organisés par les agences fédérales de l'emploi de Saxe. L'équipe a également soutenu les journées des créateurs d'entreprises, organisées par les agences fédérales de l'emploi de Dresde et de Pirna, où elle a présenté les questions de SST. Au début d'un salon sur les jeunes pousses organisé à Essen, elle a distribué une édition spéciale du magazine *Le travail et la santé*, rédigé durant le projet, et d'autres documents. Plusieurs organisations ont été contactées en vue, éventuellement, de constituer un réseau de jeunes pousses en Saxe.

Réalisations

Les responsables du projet ont réalisé à l'intention des créateurs d'entreprises, des chefs de jeunes pousses et des petites entreprises un livret de services qui contenait des coupons de produits de la BG — par exemple des consultations gratuites ou des offres de séminaires — pour les inciter à entrer en contact avec cette organisation.

Une «carte d'information» a été publiée pour aider les petites entreprises à évaluer leurs conditions de travail. Celle-ci résumait sur des fiches seize sujets divers, tels que l'examen des systèmes électriques et l'organisation des premiers secours.

L'équipe a produit une série d'affiches sur les sujets suivants:

- tous vos renseignements à un guichet unique;
- votre premier bureau;
- votre premier contrat de location;
- votre premier employé;
- l'enseignement de la protection de la sécurité et de la santé au travail; références et coordonnées.

Une édition spéciale de 16 pages du magazine *Le travail et la santé* a été publiée sous le titre du projet. Les responsables ont également publié un disque compact portant le titre du projet. Ils ont aussi édité un annuaire des services à l'intention des créateurs d'entreprises, présentant les services de la Berufsgenossenschaft et donnant les coordonnées des personnes à contacter. Ils ont produit un portail internet professionnel pour aider les petites entreprises à aménager leurs bureaux et postes de travail (consultable sur le site: <http://www.bc-verlag.de/stu-vbg-bueroportal/default.htm>). Enfin, ils ont exposé le projet dans *Rapport sur la sécurité*, le bulletin officiel de la Verwaltungs-Berufsgenossenschaft.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Dr Manfred Fischer
Verwaltungs-Berufsgenossenschaft
Deelbögenkamp 4
D-22297 Hamburg
ALLEMAGNE
Tél. (49-40) 51 46 25 50
Fax (49-40) 51 46 20 13

E-mail: manfred.fischer@vbg.de

Site web pour plus d'informations:
www.vbg.de

L'élimination de l'amiante en toute sécurité

Bien que l'amiante soit pratiquement interdit dans l'Union européenne, les bâtiments et matériaux qui en contiennent demeurent et continuent de présenter un danger. Les activités de démolition et d'entretien semblent constituer la source principale d'exposition à l'amiante et son élimination constitue l'une des opérations les plus dangereuses pour la santé des travailleurs. Ce projet avait pour but d'informer les salariés et les employeurs des risques de l'amiante, sous quelque forme que ce soit, et de les protéger. Le gouvernement grec a fourni des informations détaillées sur les risques présentés par l'amiante et les maladies qu'il peut provoquer. Il a également formé des travailleurs susceptibles d'y être exposés afin de réduire les risques.

Organisateur du projet

Ministère grec du travail et des affaires sociales

Titre du projet

L'amiante — Mesures de protection

Objectif du projet

Les matériaux qui contiennent de l'amiante présentent des risques pour ceux qui entrent en contact avec eux, en particulier les salariés qui exécutent des travaux de démontage et de démolition. Les risques liés à l'amiante n'auront pas disparu avec l'adoption de la directive communautaire proposée (modifiant la directive 83/177/CEE) qui interdit la production et l'utilisation d'amiante. Un large éventail de produits contenant de l'amiante subsiste, ce qui présente des dangers dont les employeurs et salariés des petites et moyennes entreprises (PME) n'ont sans doute pas pleinement conscience.

Le projet a donc consisté à produire et à distribuer des documents de formation et d'information concernant l'amiante. Ceux-ci s'adressaient aux personnes qui s'occupent de former les employeurs et les salariés aux problèmes de santé et de sécurité relatifs à l'amiante. Ils visaient également les ingénieurs techniques, les médecins du travail, les inspecteurs du travail, les représentants de la sécurité et d'autres membres du personnel directement responsables du contrôle des risques liés à l'amiante existant, y compris les personnes qui gèrent des locaux dont les matériaux contiennent de l'amiante.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont préparé un dossier de formation contenant:

- des informations générales sur l'amiante (ce en quoi il consiste, son utilisation par le passé, les types de produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, l'emploi et l'emplacement des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments et les usines);
- une information de base sur les dangers présentés par l'amiante, y compris les maladies qu'il peut provoquer, les obligations en matière de contrôle médical et les procédures d'urgence;
- des données historiques sur l'amiante;
- des informations sur la gestion de l'amiante dans les locaux (y compris les principes généraux d'un plan de gestion de l'amiante, l'identification, l'évaluation et la gestion de l'amiante laissé sur place, la réparation et l'enlèvement ainsi que l'élimination des déchets);
- des pratiques de travail sûres pour l'enlèvement de l'amiante et des matériaux qui en contiennent (considérations relatives à la planification et à la programmation, techniques d'enlèvement pour les bâtiments et les structures, équipement d'enlèvement de l'amiante, conditions générales d'hygiène, vêtements et équipements de protection, contrôle environnemental du site d'enlèvement et démontage de la zone d'enlèvement de l'amiante);
- des pratiques de travail sûres pour la manipulation des produits en amiante-ciment;

Ministère du travail et des affaires sociales

Type d'organisation

- ✓ Ministère

Secteur

- ✓ Général — Tout l'amiante exposé (en particulier dans la démolition et l'entretien)

Activité

- ✓ Production de documents de formation

Réalisations

- ✓ Dossier de formation
- ✓ Prospectus

Budget total: 83 098 EUR

Subvention de l'Agence: 49 427 EUR

- une sélection d'équipements respiratoires de protection appropriés;
- des fiches de conseils sur les tâches à l'intention des métiers de l'entretien des bâtiments;
- la législation appropriée.

Ils ont également préparé une brochure contenant des informations sur l'amiante à l'intention des salariés et du public.

Réalisations

Le dossier de formation (d'environ 300 pages au format A4) produit par les responsables du projet a été tiré à 5 000 exemplaires et contient des informations détaillées sur les dangers présentés par l'amiante (voir ci-dessus). Ils ont également produit une brochure de 16 pages au format B5, qui a été tirée à 5 000 exemplaires.

Tous les documents produits dans le cadre du projet sont disponibles gratuitement via le site web de la direction générale des conditions et de la sécurité sur le lieu de travail du ministère grec du travail et des affaires sociales.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Ioannis Kostakos
Ministère du travail et des affaires sociales
Πειραιάς, 40
GR-10182 Athina
GRÈCE
Tél. (30) 013 21 41 05
Fax (30) 013 21 42 94

E-mail: grhsa@otenet.gr

Site web pour plus d'informations:
www.osh.gr

La promotion de la santé et de la sécurité dans l'aquaculture

L'aquaculture marine est une activité importante pour la Grèce et pour d'autres pays de l'UE. Outre le fait qu'elle représente une source précieuse de revenus nationaux, elle est à l'origine de nombreux emplois et constitue un pôle pour les communautés locales. La grande majorité des entreprises actives dans ce secteur sont des petites et moyennes entreprises qui emploient au maximum 30 personnes. La protection de la santé et de la sécurité des salariés, la prévention des risques professionnels et l'amélioration plus générale du cadre de travail sont essentielles et parfois négligées. La formation à la sécurité et à la santé au travail avait certainement besoin d'être mise à jour. Ce projet avait pour but de réduire les dangers et les risques pour la santé par l'élaboration de méthodes et d'outils de formation professionnelle adaptés au secteur.

Organisateur du projet

KEK Diastasi Astiki Etairia

Organisations partenaires

Fédération de l'aquaculture marine grecque, Grèce

Association hellénique des spécialistes de l'aquaculture, Grèce

Titre du projet

La sécurité au travail et la prévention des risques sanitaires dans l'aquaculture (Aquasafe)

Objectif du projet

La prévention des accidents et les risques sanitaires connexes constituent un problème majeur pour l'aquaculture, la pisciculture et les secteurs connexes. Le projet a été conçu pour leur apporter une solution. Il avait pour objectif global de réduire les risques professionnels pour la santé et la sécurité dans les PME du secteur de l'aquaculture marine par l'élaboration d'activités de formation; l'inventaire des risques d'accidents dans les exploitations piscicoles et l'élaboration de mesures de prévention; la sensibilisation des salariés des entreprises aux risques et à leurs conséquences; la définition et le développement de bonnes pratiques; la promotion des mesures établies dans les directives officielles sur la santé et la sécurité; la stimulation d'une coopération entre employeurs et employés; la promotion de la santé et de la sécurité comme élément inséparable de la logique commerciale; la démonstration aux PME du principe selon lequel le succès d'une entreprise dépend du respect de la santé et de la sécurité.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a entrepris une recherche étendue sur les risques professionnels de l'aquaculture en se fondant à la fois sur des sources existantes et sur des recherches sur le terrain menées au moyen de questionnaires. Elle a analysé les données et effectué des évaluations des risques. Elle a réalisé l'élaboration pilote d'un système de diagnostic et de prévention concernant tous les risques à prendre en considération et a entrepris une mise en œuvre d'essai. Elle a produit et distribué un *Guide de la santé et de la sécurité dans l'aquaculture*. Elle a étudié et mis en œuvre des programmes de formation à l'intention des aquaculteurs marins sur le diagnostic des risques et les questions de prévention.

L'équipe a organisé des séminaires de quatre jours à Athènes, Agrinio, Nafplion et Kranidi pour le personnel de PME (qui ont rassemblé chacun 20 participants et 2 formateurs possédant une longue expérience du domaine de la SST). Elle a également mis sur pied un atelier et une conférence pour les employeurs et les salariés. Elle a diffusé largement ses documents sur des sites web existants et a collaboré avec des revues d'aquaculture. Enfin, elle a organisé des évaluations internes et externes du projet complétées par une évaluation critique du plan de travail et des résultats.

KEK Diastasi Astiki Etairia

Type d'organisation

✓ Centre de formation

Secteur

✓ Aquaculture

Activités

✓ Recherche

✓ Formation

Réalisations

✓ Outils diagnostiques

✓ Manuel

✓ Prospectus d'information

✓ Documents de formation

Budget total: 93 149 EUR

Subvention de l'Agence: 49 494 EUR

Réalisations

L'équipe a élaboré des moyens de formation sur papier et sur PowerPoint. Ceux-ci sont également disponibles en format numérique, utilisable dans une documentation multimédia. Tous les documents de formation peuvent être téléchargés gratuitement sur l'internet et des exemplaires imprimés peuvent être obtenus sur demande. 4 000 prospectus d'information s'adressant aux salariés et à toute partie intéressée ont été publiés. Le site internet de KEK se trouve sur le site www.aquasafe.gr et d'autres documents peuvent également être consultés sur les pages suivantes: www.kekdiastasi.edu.gr et <http://connect.to/pasti>

L'équipe a dirigé le développement d'un système de diagnostic et de prévention des risques, produisant un système de prévention des risques et des listes de vérification ainsi que 3 000 exemplaires du *Guide sur la santé et la sécurité en aquaculture* en format A5.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: John Papadimitriou
KEK Diastasi Astiki Etairia
AV. Kifisias 125-127
GR-11524 TK Athina
GRÈCE
Tél. (30) 01 06 98 58 20
Fax (30) 01 06 92 00 82

E-mail: info.kek@kekdiastasi.edu.gr

Sites web pour plus d'informations:
www.aquasafe.gr
www.kekdiastasi.edu.gr

L'amélioration de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques dangereux

Les petites entreprises sont souvent mal informées et peu conscientes des dangers que présentent la manipulation, l'entreposage et le transport des substances chimiques dangereuses. Celles-ci sont fréquemment utilisées comme matières premières durant les processus de production ou dans des activités secondaires telles que la lubrification ou le nettoyage. L'équipe s'est donné pour tâche de sensibiliser les petites et moyennes entreprises, en particulier dans les industries artisanales, aux problèmes de sécurité et de santé liés à leur production et à leur utilisation, et de promouvoir auprès des employeurs et des salariés l'idée d'un lieu de travail sûr et sans danger pour la santé.

Un questionnaire a été préparé par des spécialistes de la SST et distribué à un grand nombre de petites entreprises par l'intermédiaire de leurs associations. Les données ainsi recueillies ont été complétées par des visites et des entretiens avec des cadres et des salariés. Les résultats ont été analysés pour inventorier les points faibles dans la production et l'utilisation des produits chimiques dangereux.

Organisateur du projet

Institut hellénique de la santé et de la sécurité au travail

Titre du projet

Les produits chimiques dangereux

Objectif du projet

Le projet visait à informer et à sensibiliser les PME sur les produits chimiques dangereux. L'utilisation incorrecte de ces produits sur le lieu de travail provoque régulièrement des lésions et des problèmes de santé. Par conséquent, ces dernières années, des efforts considérables ont été consacrés pour faire en sorte que des informations soient disponibles sur tous les types de produits chimiques dangereux et que certaines procédures soient respectées dans leur utilisation. Malgré cela, il est manifeste qu'en général, les travailleurs des petites entreprises maîtrisent mal ces questions. L'équipe a analysé les questionnaires, visité des sites, dressé des listes de vérification de produits chimiques et organisé des séminaires sur tous les aspects relatifs à la manipulation de ces substances.

Actions dans le cadre du projet

Pour commencer, l'équipe du projet a rédigé un bref questionnaire facile à remplir à l'intention des responsables de la sécurité de chaque secteur. Ces questionnaires ont été distribués à environ 320 PME par les responsables du projet et via les

Institut hellénique de la santé et de la sécurité au travail

Type d'organisation

- ✓ Organisation indépendante à but non lucratif

Secteur

- ✓ Général

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Questionnaires
- ✓ Listes de contrôle
- ✓ Documentation d'appui

Budget total: 84 798 EUR

Subvention de l'Agence: 49 861 EUR



syndicats grecs et la Fédération des entreprises grecques. L'équipe a visité des sites, interrogé des salariés et, dans certains cas, vérifié elle-même comment l'entreprise procédait à la gestion et à l'utilisation des agents dangereux sur le lieu de travail. Elle a réuni 820 questionnaires concernant chacun une substance chimique particulière. Ceux-ci ont fourni des données précieuses sur les procédures mises en œuvre dans les entreprises grecques pour la manipulation des produits chimiques et ont permis de dresser des listes de vérification de ces produits. Ces listes, regroupées dans un livret, ont été envoyées à toutes les PME participantes et affichées sur le site web du responsable du projet.

L'équipe du projet a organisé des séminaires à Ioannina, à Athènes, à Tripoli et à Thessalonique. De six heures chacun, ils ont couvert un large éventail de sujets, y compris la législation et les règlements européens et internationaux, l'évaluation des risques du travail, les valeurs limites d'exposition, l'entreposage et la manipulation des produits chimiques dangereux, les avertissements et l'étiquetage ainsi que la méthodologie de mesure de divers agents chimiques. L'équipe a également présenté les données provenant des questionnaires recueillis. Environ 1 000 personnes ont assisté aux séminaires et ont reçu une documentation d'appui.



Réalisations

Le questionnaire comprenait vingt rubriques concernant les informations présentées dans les fiches de données de sécurité des matériaux, qui sont en général livrées avec le produit. Il demandait si les fiches contenaient toutes les informations nécessaires pour la manipulation, l'entreposage et le transport sans danger de l'agent chimique concerné.

L'équipe a également produit une liste de vérification permettant de recenser les dangers présentés par les produits chimiques sur le lieu de travail. Ce document regroupait sept listes différentes se présentant sous la forme de questions à choix multiples, dont chacune correspondait à un groupe particulier de substances chimiques classées comme étant toxiques, inflammables, explosives, corrosives, oxydantes, dangereuses pour l'environnement et nocives/irritantes.

Chacune de ces listes se divisait en huit sections: les informations données sur l'étiquette du produit, les propriétés physiques et chimiques, la manipulation, l'entreposage, le transport, les mesures à prendre en cas de fuite, les dangers et propriétés spécifiques, et les premiers secours à dispenser en cas d'exposition. Ces sept listes de vérification ont été réunies dans un livret de 20 pages contenant un tableau expliquant la signification des différentes expressions utilisées pour décrire les risques et la sécurité (donnant des informations standards sur les dangers et les précautions en matière de sécurité), des illustrations des symboles de danger et un exemple d'étiquette de produit. Elles ont été envoyées à toutes les PME participantes et publiées avec les questionnaires sur le site web.

Une documentation de formation, incluant les listes de vérification et des notes de cours, a été produite pour les quatre séminaires. Les produits du projet sont disponibles via le site web de l'institut (www.elinyae.gr).

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Basiles Makropoulos
 Institut hellénique de la santé et de la sécurité
 au travail
 Λιοσων 143 και Θειρσίου 6
 GR-104 45 Athina
 GRÈCE
 Tél. (30) 21 08 20 01 00
 Fax (30) 21 08 20 02 22

Email: info@elinyae.gr

Site web pour plus d'informations:
www.elinyae.gr

L'évaluation des risques des produits chimiques dans les PME des secteurs non chimiques

Ces dernières années, une nouvelle législation a été adoptée pour mieux protéger les travailleurs des risques présentés par l'exposition aux agents chimiques. Par le passé, ces efforts ont porté sur la prévention et le contrôle de cette exposition, sur des mesures de protection adaptées et sur la fourniture d'informations, de stages de formation et de conseils appropriés. Depuis quelque temps, toutefois, les efforts portent plutôt sur l'évaluation des risques des produits chimiques et des possibilités de risque d'exposition à des agents chimiques. Cependant, de nombreuses petites entreprises ne possèdent pas l'expertise nécessaire pour mener ces évaluations. Les domaines concernés englobent l'imprimerie, l'ingénierie, l'industrie alimentaire, les loisirs, l'agriculture et les services. Le projet a donc consisté à élaborer un programme d'évaluation des risques présentés par les substances chimiques et à organiser un atelier de formation s'adressant tout particulièrement aux propriétaires et aux cadres de petites et moyennes entreprises des secteurs non chimiques.

Organisateur du projet

Irish Business and Employers Confederation (IBEC — Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs)

Organisation partenaire

Small Firms Association (SFA — Association des petites entreprises), Irlande

Titre du projet

Ateliers d'évaluation des risques présentés par les produits chimiques pour les PME d'autres secteurs

Objectif du projet

Le projet a consisté à organiser une série d'ateliers de formation à l'intention de propriétaires et de responsables de PME visant à leur permettre d'évaluer les risques présentés par les produits chimiques. Ils avaient besoin pour cela de connaître les propriétés dangereuses de ces substances, le niveau, le type et la durée de l'exposition, les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques applicables, les mesures de prévention et la surveillance de la santé. Les entreprises visées étaient les PME qui utilisent d'importantes quantités d'agents chimiques — principalement dans des secteurs comme l'imprimerie, l'ingénierie, l'industrie alimentaire, les loisirs, l'agriculture et les services.

Ce programme permet au personnel non scientifique de mener une évaluation adéquate des risques chimiques pour leur entreprise. Il accorde une place importante à la perception du risque chimique et étudie dans les détails la corrélation entre le danger potentiel et l'exposition.

Un programme de formation, dispensé dans le cadre d'une série d'ateliers, a été conçu pour permettre aux propriétaires, aux gérants et aux personnes responsables de la sécurité dans les PME d'exécuter des évaluations des risques chimiques.

Actions dans le cadre du projet

L'unité de la santé et de la sécurité professionnelle de l'Irish Business and Employers Confederation a élaboré un programme de formation qui a été dispensé dans le cadre d'une série d'ateliers publics organisés dans tout le pays et visait à donner aux propriétaires, aux cadres et aux personnes responsables de la sécurité de PME les capacités d'exécuter des évaluations des risques chimiques.

Conçu par des professionnels expérimentés de la sécurité des agents chimiques, le stage s'appuyait sur leur expérience de la collaboration avec les microentreprises et les PME. Cette formation d'une demi-journée portait sur les produits chimiques

Irish Business and Employers Confederation

Type d'organisation

✓ Association à but non lucratif

Secteur

✓ Général

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Documents d'appui pour la formation

Budget total: 39 907 EUR

Subvention de l'Agence: 17 403 EUR

dangereux, la législation et la réalisation d'une évaluation des risques chimiques et présentait plusieurs études de cas et des exemples résolus. Les présentations étaient complétées par une documentation destinée à faciliter une démarche interactive. L'une des principales compétences enseignées était la capacité à rassembler des informations venant de sources diverses. Aussi, une bonne partie du temps a été consacrée à la recherche d'informations concernant l'utilisation de produits chimiques sur le lieu de travail.

L'équipe a annoncé le stage sur le site web de la Small Firms Association ainsi que dans les publications de cette association et de l'IBEC, et a envoyé un courrier promotionnel à plus de 3 000 entreprises.

Huit ateliers de formation ont été organisés à sept endroits, dans toute l'Irlande, durant les mois de juin et de juillet. Sur les 149 personnes ayant suivi ces stages, 102 ont rempli un formulaire d'évaluation préalable.

Les résultats de cette évaluation ont été les suivants:

- 25 % des entreprises utilisaient de 1 à 10 produits chimiques sur leur site;
- 34 % des entreprises utilisaient de 11 à 50 produits chimiques sur leur site;
- 16 % des entreprises utilisaient de 51 à 100 produits chimiques sur leur site;
- 25 % des entreprises utilisaient plus de 100 produits chimiques sur leur site.

Parmi celles-ci, 74 % possédaient un inventaire complet de leurs produits chimiques et 40 % avaient exécuté une forme quelconque d'évaluation des risques chimiques. Sur les 140 ayant rempli le formulaire d'évaluation du stage, 96 % ont déclaré qu'elles possédaient désormais des connaissances suffisantes pour effectuer une évaluation.

Réalisations

Le résultat principal du stage a consisté en un atelier destiné à donner aux stagiaires les compétences nécessaires pour mener une évaluation des risques chimiques. Cet atelier était étayé par un livret contenant toutes les présentations et études de cas ainsi que d'autres renseignements, y compris une liste de sites web contenant des informations faciles à assimiler. Des exemples de formulaires d'évaluation des risques chimiques et de fiches de sécurité ont en outre été distribués. Ceux-ci étaient complétés par une fiche plastifiée illustrant les principaux symboles de danger et donnant la liste des expressions utilisées pour décrire les risques et la sécurité.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Michael Gillen
Irish Business and Employers Confederation
84/86 Lower Baggot Street
Dublin 2
IRLANDE
Tél. (353-1) 605 16 16
Fax (353-1) 638 16 16

E-mail: michael.gillen@ibec.ie

Site web pour plus d'informations:
www.ibec.ie

L'amélioration de la sécurité dans les exploitations agricoles grâce à la télévision en circuit fermé

L'agriculture irlandaise souffre du taux d'accidents mortels le plus élevé de tous les secteurs du pays: il atteint le double de celui du BTP. La présence de machines, d'outils électriques et de véhicules constitue un facteur de risque inévitable dans les exploitations, mais celles-ci servent aussi de logements qui abritent fréquemment des enfants, et les démarcations entre le logement et l'exploitation sont rarement clairement définies. Le projet a consisté à sensibiliser les exploitants à la sécurité en utilisant le réseau de télévision en circuit fermé installé dans les marchés aux bestiaux irlandais pour diffuser aux 30 000 agriculteurs qui les fréquentent chaque semaine des programmes de formation portant sur les questions de santé et de sécurité dans les exploitations agricoles.

Le projet avait pour but d'inciter les agriculteurs à modifier leurs pratiques en matière de sécurité et de réduire ainsi le nombre d'accidents. Les objectifs visés étaient les suivants: augmenter le nombre de panneaux d'avertissement dans les exploitations; sensibiliser les agriculteurs à la nécessité de créer des aires de jeux à l'abri du danger pour les enfants; les inciter à adopter une meilleure hygiène de vie par l'introduction de méthodes appropriées de gestion du stress.

Organisateur du projet

Farm TV

Organisations partenaires

Electricity Supply Board (ESB — Distributeur public d'électricité), Irlande

Health and Safety Authority (HSA — Inspection du travail), Irlande

Titre du projet

Formation et diffusion d'informations sur les questions de santé et de sécurité dans les exploitations agricoles irlandaises

Objectif du projet

En Irlande, dans le secteur agricole, le taux d'accidents mortels dépasse celui de toute autre activité: 15,82 pour 100 000 de la main-d'œuvre contre 7,7 dans le BTP (rapport de la HSA de 2001). Farm TV, avec son réseau télévisé national installé dans les marchés aux bestiaux irlandais, a conçu une campagne visant à former et à informer les agriculteurs en ce qui concerne les questions de santé et de sécurité. Sur ces marchés, que l'on retrouve dans toute l'Irlande, les agriculteurs se rassemblent pour vendre leur bétail aux enchères. Farm TV y dispose d'écrans dans les cantines et restaurants.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet s'est concentrée sur cinq thèmes: les plans de sécurité dans les exploitations, la sécurité des enfants, la sécurité électrique, la sécurité des machines agricoles et la gestion du stress. Elle a diffusé des vidéos sur chacun de ces thèmes sur le réseau de Farm TV. Elle a distribué en outre des plans de sécurité sur les marchés qui pouvaient également être téléchargés à partir du site web de Farm TV.

Les vidéos, d'une minute en moyenne, consistaient en de brefs messages sur chacun des sujets. Chaque vidéo était diffusée tous les quarts d'heure, huit heures par jour, les marchés étant ouverts en moyenne deux jours et demi par semaine, pendant onze mois. Au total, elles sont donc passées 3 840 fois par marché de novembre 2002 à octobre 2003.

À la suite de cette campagne, un nombre croissant d'agriculteurs ont contacté Farm TV pour obtenir des renseignements complémentaires sur les sujets présentés sur le réseau. La plupart des demandes concernaient les plans. Au moment du rapport final, 260 bandes vidéo avaient été distribuées gratuitement à la suite de demandes résultant directement du projet.

Farm TV

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Agriculture

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Vidéos

Budget total: 125 047 EUR

Subvention de l'Agence: 57 584 EUR

Réalisations

Les émissions suivantes ont été produites et diffusées sur Farm TV.

Les plans de sécurité dans les exploitations agricoles: leur contenu a été élaboré avec le Teagsac, le comité consultatif irlandais des exploitations agricoles, et a servi de base pour la formation à la sécurité. Des formulaires de plan de sécurité vierges (2 500) ont été distribués sur les marchés du réseau. Ils ont également été distribués directement aux exploitations et sont disponibles sur le web.

La ferme n'est pas un terrain de jeu (2 minutes): séquence présentant les événements menant à un accident; des enfants sont ensuite montrés jouant dans un lieu sûr loin de la cour de ferme.

Attention (1 minute): incite les agriculteurs à rester vigilants et bien informés.

Homme à tout faire (1 minute): souligne la nécessité d'installations électriques sûres. Cet «*infomercial*» attire l'attention sur la nécessité d'obtenir des conseils de spécialistes sur les installations électriques et de consulter le livret de l'ESB *Farm well, farm safely* (Cultivez bien, cultivez sûr).

Les câbles aériens (1 minute): en jouant sur le double sens du mot *overheads* (câbles aériens et frais généraux), elle sensibilise aux dangers des câbles aériens.

La gestion du stress: le programme Farm Assist (5 minutes). Étant donné le faible pourcentage d'agriculteurs qui profitent de ce programme de soutien mis en œuvre par le gouvernement dans ce domaine, la vidéo les informe des prestations auxquelles ils ont droit et les encourage à y recourir.

Le cerveau (90 secondes): souligne les connaissances spécialisées associées aux exigences en matière de sécurité.

Protégez votre avenir (1 minute): souligne la nécessité de protéger les arbres de prise de force sur les machines agricoles.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Malachy Mangan
Farm TV
8, William Street, Tullamore
Co. Offaly
IRLANDE
Tél. (353-506) 229 06
Fax (353-506) 229 08

E-mail: Info@farmtv.ie

Site web pour plus d'informations:
www.farmtv.ie

TOSH – Responsabilisation dans la sécurité et la santé

Dans la région de Louth, en Irlande, les chiffres concernant les accidents du travail correspondent à peu près à la moyenne nationale. Sur une période de trois ans, 6 accidents mortels, 799 accidents «déclarables» et 7 «événements dangereux» ont été signalés. La majorité de ces accidents se sont produits dans l'industrie manufacturière, dont, paradoxalement, 73 dans les secteurs des soins médicaux et de la protection sociale et 60 dans ceux de l'administration et de la défense. Au total, 2 des accidents mortels et 113 des accidents signalés ont eu lieu dans le BTP, secteur dont on pense que les chiffres sont sous-estimés. Les pertes économiques qui en ont résulté se chiffrent à près de 1 608 000 euros, montant sans doute lui-même inférieur à la réalité. Ce projet a consisté à exploiter ces données pour persuader les habitants de la région de l'importance de prendre leurs responsabilités en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail.

Organisateur du projet

Health and Safety Authority (Inspection du travail)

Titre du projet

La prévention – Responsabilisation en matière de sécurité et de santé

Objectif du projet

Ce projet visait à exploiter les données sur les accidents et les maladies pour sensibiliser les travailleurs à l'importance de la SST et établir des réseaux locaux qui pourraient se charger des questions de SST, pour commencer dans le comté de Louth et, par la suite, dans toutes les régions d'Irlande. Pour cela, l'équipe a décidé de prendre contact avec des propriétaires de PME locales et des organisations de travailleurs, de mettre en place des programmes correspondant aux besoins locaux en matière de SST et de nouer des liens avec des grandes entreprises afin de promouvoir les principes de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'objectif à long terme était de faire en sorte que les travailleurs locaux puissent avoir accès aux informations et à la formation et soient suffisamment bien informés concernant les questions de SST.

L'équipe du projet a concentré sur une région limitée des ressources qui, habituellement, auraient été réparties sur l'ensemble du pays. Elle a répertorié les principaux risques présents dans les PME et leurs besoins au moyen d'une consultation, puis les a spécifiés. Le projet s'adressait en particulier aux travailleurs, aux jeunes travailleurs ainsi qu'aux personnes reprenant une activité professionnelle.

Actions dans le cadre du projet

Dans une première étape, l'équipe du projet a recueilli des statistiques auprès des principaux assureurs, de la Health and Safety Authority et des collectivités locales. Elle a pris contact avec les principaux intervenants du domaine de la SST, y compris le National Safety Council (Conseil national de la sécurité), le Disability Board (Conseil des handicapés), le County Enterprise Board (Conseil de l'entreprise du comté), le County Development Board (Conseil d'aménagement du comté), trois collectivités locales et deux chambres de commerce, la National Irish Safety Organisation (Organisation nationale irlandaise de la sécurité), des syndicats et des établissements d'enseignement.

L'année a commencé par un séminaire sur l'évaluation des risques organisé par la chambre de commerce de Drogheda, auquel ont assisté 25 PME de tous les secteurs. Des outils d'évaluation des risques y ont été présentés, y compris «Risk Assist», l'outil en ligne des compagnies d'assurances, qui ont accordé aux PME une réduction de leurs primes de 5 % si elles l'utilisaient.

L'équipe a contacté 16 collèges de la région, auxquels elle a fourni un dossier d'information gratuit. Celui-ci contenait une vidéo, un CD et un disque souple avec une présentation PowerPoint des différents lieux de travail et des problèmes rencontrés par les jeunes travailleurs.

Health and Safety Authority

Type d'organisation

- ✓ Organisme public

Secteur

- ✓ Général

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Séminaires
- ✓ Promotion

Réalisations

- ✓ Documentation scolaire
- ✓ Registre de formation
- ✓ CD

Budget total: 21 660 EUR

Subvention de l'Agence: 5 240 EUR

La chambre de commerce de Dundalk a consulté ses membres pour déterminer leurs besoins en matière de SST et la chambre de commerce de Drogheda s'est chargée d'établir un registre des fournisseurs de formation locaux, à diffuser dans toute la région. La Health and Safety Authority a effectué des visites pour déterminer les problèmes dans les domaines à haut risque, à savoir l'accès aux navires dans trois docks de taille moyenne, les travaux publics, les chariots élévateurs et la formation des chauffeurs.

Une fois achevé l'inventaire de ces domaines, la National Irish Safety Organisation, en collaboration avec la Health and Safety Authority, a organisé un séminaire sur le marquage CE des machines. Celui-ci a réuni 25 personnes venant de l'industrie manufacturière, des fournisseurs, d'entreprises d'ingénierie et d'autres PME concernées. La question de la responsabilité sociale de l'entreprise y a également été abordée.

Le National Disability Board a fourni des informations et une publication sur le travail et l'ergonomie du lieu de travail pour les handicapés. L'équipe du projet a remis aux bibliothèques des informations visant à leur permettre de servir de point d'information sur la SST pour leurs usagers, avec le soutien de la Health and Safety Authority.

Le County Enterprise Board a mis en place une formation pour les nouvelles PME, qui allait être dispensée à Dundalk et à Drogheda, les deux grandes villes de la région. L'équipe a préparé un CD sur la gestion de la sécurité et l'évaluation des risques.

Réalisations

La documentation scolaire a été fournie gratuitement à tous les collèges du comté de Louth et vendue au prix de 40 euros (avec une documentation d'appui) aux autres écoles du pays. Le registre de formation est gratuit pour toutes les PME de la région et le CD sur l'évaluation des risques peut être obtenu par les PME sur demande (coordonnées sur le site web du point focal irlandais).

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Pat Donnellan
Health and Safety Authority
10, Hogan Place
Dublin 2
IRLANDE
Tél. (353-1) 614 70 95
Fax (353-1) 614 71 25

E-mail: path@hsa.ie

Site web pour plus d'informations:
www.hsa.ie

La sécurité et la santé dans le secteur de la réparation automobile

Il existe en Italie quelque 80 000 microentreprises de réparation automobile, qui sont représentées par la CNA, la fédération des petites entreprises artisanales. Celle-ci regroupe les mécaniciens, les carrossiers réparateurs, les spécialistes des pneus, les électriciens automobiles, etc. La gestion des risques liés aux produits chimiques pose des problèmes particuliers à ces entreprises. Elles n'emploient pas en général de techniciens qualifiés et ont du mal à accéder aux informations sur la sécurité et la santé au travail et aux meilleures pratiques permettant de réduire les risques présentés par ces produits. La CNA a donc entrepris de recueillir les meilleures pratiques sur la gestion des risques liés aux produits chimiques et sur les systèmes d'évaluation des risques afin de créer un système d'analyse comparative entre les entreprises et de diffuser les meilleures pratiques. Son but était d'améliorer les conditions générales de sécurité et de santé, tout en accordant une attention particulière aux dangers présentés par les produits chimiques.

Organisateur du projet

Confederazione Nazionale Artigianato e della Piccola e Media Impresa — CNA

Organisations partenaires

Réseau ASQ: ASQ Roma, ASQ Sixtema Modena, ASQ Torino, Sintesis, Italie
Pisa Livorno, Gea tech Bologna, Italie

Titre du projet

Réseau de réparateurs automobiles

Objectif du projet

Ce projet visait à améliorer les normes de sécurité et de santé dans le secteur de la réparation automobile, notamment en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques dangereux. La CNA s'est efforcée d'inciter les entreprises à adopter de meilleures pratiques de manipulation et d'utilisation des agents chimiques dans le secteur de la réparation automobile et à respecter les règlements sur l'évaluation des risques et les procédures d'analyse.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont recueilli et analysé les données que possédaient les entreprises et fournisseurs de services du réseau ASQ. Celles-ci portaient sur un certain nombre de domaines, à savoir: l'évaluation des risques des produits chimiques; les mesures de prévention et les meilleures pratiques de réduction des risques liés aux produits chimiques; le système intégré de gestion de la sécurité dans les entreprises; les instruments d'information et de formation; les techniques de communication appropriées aux très petites entreprises.

L'équipe a évalué les meilleures pratiques de gestion des risques sur site. Ce faisant, elle a pris en considération des études et travaux de recherche déjà effectués et des analyses en cours à l'Institut italien de la prévention et de la sécurité au travail (ISPESL). Elle a dressé une liste de 25 procédures d'évaluation et de gestion des risques dans les très petites entreprises de réparation automobile, divisée en six sections: la pulvérisation de peinture, la préparation à la pulvérisation, le soudage, l'équipement mécanique, les machines-outils portables et l'équipement des garages, ainsi qu'une rubrique générale.

Elle a mis à l'essai et évalué des instruments standards dans une trentaine de garages de Rome, Florence, Modène, Bologne, Turin et Livourne. À l'issue de ce travail, elle a réalisé un prototype de CD-ROM.

En collaboration avec six autorités provinciales, les responsables du projet ont organisé six séminaires sur la réparation automobile, auxquels ont participé 200 entreprises. Leurs conclusions ont été diffusées largement au sein du secteur. Les meilleures pratiques et la documentation produite ont également été publiées au moyen d'un site web réservé au projet et à la diffusion des résultats.

Confederazione Nazionale Artigianato e della Piccola e Media Impresa — CNA

Type d'organisation

✓ Fédération de petites entreprises

Secteur

✓ Entreprises artisanales

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Séminaires
- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Conseils
- ✓ Rapports
- ✓ CD-ROM

Budget total: 161 331 EUR

Subvention de l'Agence: 77 794 EUR

Il est accessible gratuitement à toutes les entreprises. La promotion du site web et des meilleures pratiques et procédures a été en outre effectuée par l'intermédiaire de revues professionnelles et de la presse nationale.

Réalisations

L'équipe a présenté les 25 procédures mentionnées sous la forme de documents qu'elle a distribués à environ 200 entreprises de réparation durant la phase initiale du projet. Elle a produit également un index des procédures:

- liste des normes de référence: lois, décrets et normes techniques;
- acquisition: listes de contrôle nécessaire pour la santé et la sécurité;
- installation: vérification de la bonne installation de l'équipement et affichage de panneaux de sécurité;
- entretien: travail d'entretien général; procédure d'entretien des cabines de pulvérisation;
- procédures d'utilisation: procédures correctes de travail; interdictions; équipement de protection individuelle; information et formation du personnel;
- procédures d'urgence: pour les incendies, les explosions et les fuites de produits chimiques;
- formation et information générales;
- plans et points d'inspection: vérification des niveaux de sécurité;
- contrôles: à effectuer régulièrement;
- réglages: instruments à régler et fréquence des réglages (mètres, etc.);
- environnement extérieur: procédures de gestion des déchets, des émissions dans l'atmosphère et de l'eau.

Ces informations sont disponibles sur l'internet: <http://www.sicurezzaapmi.it/autoriparazione> et sur CD-ROM. L'équipe a en outre produit un CD-ROM gratuit intitulé *Procedura per la salute e sicurezza nel lavoro di autoriparatore* (procédures de sécurité et d'hygiène dans le secteur de la réparation automobile). Celui-ci contient un programme de gestion de la sécurité et de la santé au travail. Les risques liés aux produits chimiques peuvent être évalués au moyen de l'échelle de sécurité des produits sur place.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Tommaso Campanile
CNA
Via Guattani, 13
I-00161 Roma
ITALIE
Tél. (39) 06 44 18 82 13
Fax (39) 06 44 24 95 16

E-mail: campanile@cna.it

Sites web pour plus d'informations:
www.cna.it
www.sicurezzaapmi.it
<http://www.sicurezzaapmi.it/autoriparazione>

La gestion de la sécurité pour les coopératives

Les petites coopératives pourraient en faire plus pour profiter de leur expérience respective dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Ce projet avait pour but d'améliorer, de développer et de renforcer le réseau de contacts des membres de la Ligue régionale des coopératives de Vénétie dans le domaine de la santé et de la prévention des accidents du travail. Pour ce faire, elle a entrepris de promouvoir le CD-ROM Easygest, un système complet de la gestion de la SST. Cette promotion s'est articulée autour de séminaires, de rencontres, d'une participation à des salons professionnels, de stages de formation et d'une campagne de publicité. Le système Easygest, conçu spécifiquement à l'intention des coopératives italiennes, peut être adapté aux besoins divers des petites et moyennes coopératives. Il comprend des formulaires prêts à l'utilisation, des conseils en ligne et des études de cas multimédias.

Organisateur du projet

Prisma Servizi srl

Organisations partenaires

Cooperativa Lavoratori Metalmeccanici srl, Italie

Lisa Servizi srl, Italie

Chronos srl, Italie

Titre du projet

Easygest — Construction et diffusion d'un système efficace de gestion opérationnelle de la sécurité et de la santé dans les coopératives

Objectif du projet

Le projet visait à inventorier, à développer et à diffuser des activités destinées à augmenter l'efficacité et les capacités des petites et moyennes coopératives dans le domaine de la réduction des risques pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail. Il visait à sensibiliser les travailleurs aux dangers en matière de sécurité et de santé au travail; à garantir la bonne mise en œuvre de la directive européenne sur la santé et la sécurité au travail et les lignes directrices du comité tripartite de l'UE; à inventorier, à développer et à promouvoir les bonnes pratiques; à élaborer des pratiques de gestion de la SST en collaboration avec les employeurs, les travailleurs et leurs représentants; à contribuer à une réduction du nombre et de la gravité des accidents du travail, tout en répondant aux besoins particuliers des coopératives.

Prisma Servizi srl

Type d'organisation

✓ Cabinet de conseil

Secteur

✓ Général (petites coopératives)

Activités

✓ Promotion

✓ Formation

Réalisations

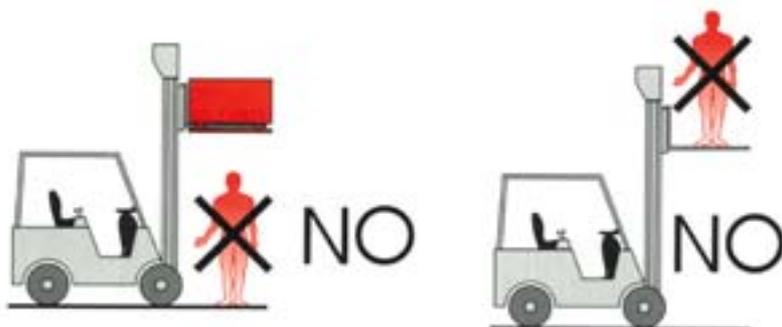
✓ CD-ROM

✓ Site web

✓ Documentation d'information
(y compris un livret, des prospectus et des panneaux)

Budget total: 79 559 EUR

Subvention de l'Agence: 40 774 EUR



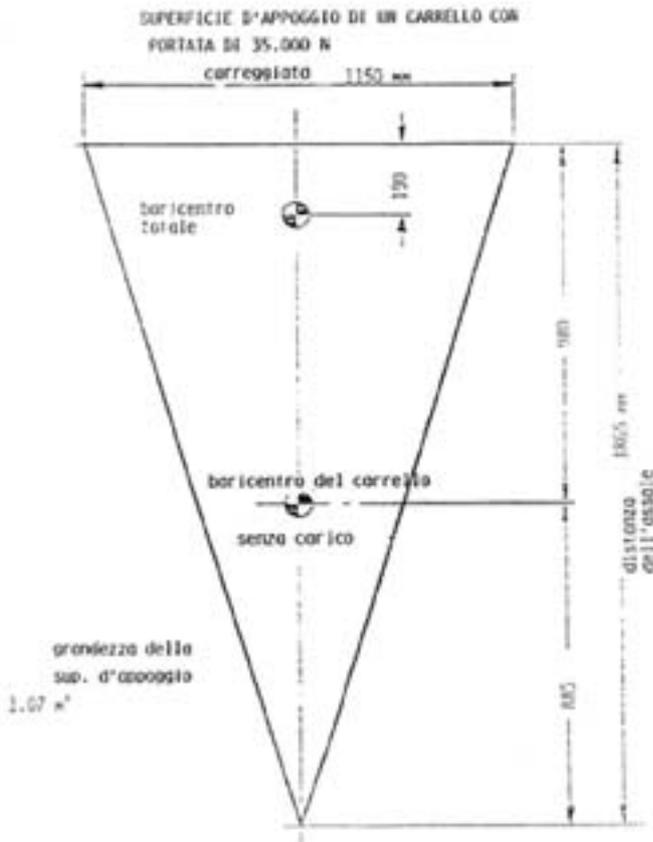
Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont testé le système de gestion de la sécurité Easygest sur le terrain avec la Cooperativa Lavoratori Metalmeccanici. Ils ont ensuite fait connaître ce système en organisant deux séminaires, des réunions d'information, des stages de formation et une campagne de publicité, ainsi qu'en participant à des salons professionnels.

Le premier séminaire public a eu lieu à Dolo dans la province de Venise (sur les résultats d'une étude de la conformité menée dans cette province) en juin 2003. Le projet Easygest a été présenté dans le contexte des systèmes de gestion de la sécurité des entreprises. La manifestation a été couverte en outre par la presse locale. La deuxième réunion publique s'est tenue à Marghera, dans la municipalité de Venise, sous le titre de «Gestion de la santé et de la sécurité au travail: de la logique d'imposition aux systèmes de gestion».

Les responsables ont loué des stands au salon Civitas de Padoue et au salon de Parme sur la qualité, les essais, les instruments et services de certification. Au cours de ce dernier, ils ont également organisé 6 miniséminaires de formation, lesquels ont réuni 51 personnes représentant 38 entreprises.

4 séminaires de formation d'une journée sur le système de gestion Easygest, auxquels ont assisté 73 personnes issues de 35 entreprises, ont eu lieu en septembre. Le système a en outre été présenté au sein de 36 entreprises de la région de Vénétie.



L'équipe a fait passer des annonces dans des revues spécialisées, envoyé des courriers à des entreprises, obtenu une couverture médiatique, placé des bannières sur des sites web spécialisés et créé un site internet.

Réalisations

L'équipe a produit une documentation d'information, déclinée autour de prospectus promotionnels, de 4 panneaux en couleurs de 100 x 70 cm à utiliser dans les stands de salons professionnels et les réunions, de 20 panneaux de promotion de 100 x 70 cm, d'un CD-ROM et d'un livret de 10 pages contenant des articles sur les systèmes de gestion de la sécurité et le financement Easygest.



Le site web (www.easygest-safety.com) contient des informations sur le projet, des liens, des documents à caractère légal, 11 présentations PowerPoint sur les meilleures pratiques, un résumé des sessions de formation et des réunions, une foire aux questions et une introduction au CD-ROM, dont divers fichiers peuvent être téléchargés gratuitement.

Le CD-ROM contient 109 fichiers (Word et Excel) dotés de liens hypertextes. Il regroupe 9 manuels couvrant 23 procédures, 57 formulaires et 20 exemples de documents. Le modèle SGS est conforme aux lignes directrices de l'UNI-INAIL et à OSHA 18 000. S'agissant d'un modèle, tous les fichiers peuvent être édités de manière à les adapter aux besoins d'une organisation particulière. Le CD-ROM est en vente en ligne.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Sig. Pio Savioli
Prisma Servizi srl
Via Ulloa, 5
I-30175 Marghera
ITALIE
Tél. (39) 04 15 49 02 43
Fax (39) 04 15 49 02 49

E-mail: amministrazione@prismaservizi.it

Sites web pour plus d'informations:
www.easygest-safety.com
www.prismaservizi.it

La gestion de la sécurité dans le tourisme

Le tourisme joue un rôle vital dans l'économie sicilienne, mais les entreprises de ce secteur n'accordent pas toujours une attention suffisante à la sécurité et à la santé de leurs travailleurs. Comme l'ont constaté les responsables du projet, les petites et moyennes entreprises font preuve d'une méfiance considérable envers toute mesure qui semble constituer une ingérence bureaucratique et en particulier envers les inspections. En premier lieu, l'équipe a donc dû surmonter cette attitude et persuader ces entreprises que son seul souci était de les aider à développer une culture de la sécurité et de la santé au travail dans ce secteur. Son programme a consisté à former les travailleurs à la réalisation de bilans de la sécurité pendant qu'elle menait elle-même des études dans des petites entreprises du secteur du tourisme.

Organisateur du projet

Ergon Ambiente e Lavoro Srl

Organisation partenaire

Ente Bilaterale Regionale Turismo Siciliano (EBRTS), Italie

Titre du projet

Gestion de la sécurité au travail dans le secteur du tourisme

Objectif du projet

Le projet a consisté à promouvoir une culture de la sécurité à tous les niveaux du secteur du tourisme, mais en particulier dans les PME exerçant leur activité en association avec le conseil régional du tourisme (EBRTS). L'objectif des responsables était d'élaborer des procédures et des conseils qui aideraient les petites entreprises à mieux maîtriser la SST et à évaluer les risques sur leur lieu de travail. Cette action s'est articulée autour de l'élaboration de modules de formation et d'exemples de bonnes pratiques, ainsi que de la mise en place de procédures de validation et de contrôle.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe a commencé par contacter les organismes nationaux et régionaux appropriés afin d'élaborer les outils de travail (listes de contrôle, plans d'inspection) qui seraient utilisés pour veiller au bon respect des règlements de sécurité. Elle a ensuite lancé le projet au moyen d'une présentation, dans laquelle elle a expliqué ce qui avait été décidé.

La deuxième étape a consisté à organiser une formation pour les représentants en matière de sécurité des travailleurs (RLST), laquelle était également ouverte aux responsables de services de prévention et de protection. L'équipe a tout d'abord eu des difficultés à persuader les entreprises de permettre à leur personnel d'assister à la formation, ce qui a retardé la date de commencement. Pour finir, 20 personnes ont assisté à un stage à Palerme, et 19 à Catane. D'un point de vue pédagogique, le petit nombre de participants a eu un effet positif sur la qualité d'ensemble de l'apprentissage.

Le stage a permis aux apprenants d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques et juridiques suffisantes pour prester des services en SST, ainsi qu'une maîtrise suffisante des questions juridiques, médicales, scientifiques et technologiques concernant la sécurité au travail en général, et en particulier les aspects relatifs à la prévention des accidents, à l'amélioration des conditions environnementales du travail et à la planification des contrôles médicaux du personnel.

L'équipe du projet a également mené des études dans les locaux de 67 entreprises du secteur touristique, bien que les PME sicilienne rechignaient à permettre les inspections, même à titre simplement consultatif. Grâce à l'expérience acquise dans le cadre des études et aux informations fournies par les rapports de bilan, de meilleures pratiques ont été établies et présentées sous un format simple, rapide et facile à utiliser.

L'équipe a repéré 10 entreprises qui accordaient une attention particulièrement insuffisante aux règlements en matière de sécurité. Elle les a sélectionnées pour le deuxième stade du projet: un service de conseil à distance, fourni par le cabinet

Ergon Ambiente e Lavoro Srl

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteur

✓ Tourisme

Activités

✓ Formation

✓ Évaluations sur site

Réalisations

✓ CD-ROM

✓ Lignes directrices

✓ Documentation de formation

✓ Documents d'inspection

Budget total: 113 008 EUR

Subvention de l'Agence: 57 114 EUR



Buone pratiche per il personale di cucina

L'ambiente potenzialmente più pericoloso è la cucina dove sono concentrati la maggior parte degli agenti fonti di pericolo:

- detersivi,
- coltelli,
- fuoco,
- acqua,
- elettrodomestici grandi e piccoli,
- metano o gpl.

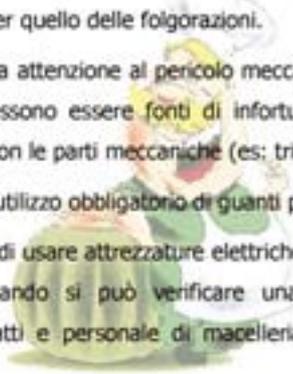


Bisogna essere molto prudenti nel loro uso sia per quanto riguarda il pericolo di tagli che per quello delle folgorazioni.

Bisogna fare molta attenzione al pericolo meccanico: gli elettrodomestici, se male utilizzati, possono essere fonti di infortunio alle mani e dita che vengono in contatto con le parti meccaniche (es: tritacarne, frullatori, etc.).

E' quindi necessario l'utilizzo obbligatorio di guanti protettivi.

Bisogna evitare di usare attrezzature elettriche in prossimità dei locali di lavaggio, oppure quando si può verificare una interazione fra diverse mansioni (es: lavapiatti e personale di macelleria che utilizzi il tritacarne elettrico).



Progetto SME2002/4462TT "La gestione della sicurezza sui luoghi di lavoro nel comparto turistico", cofinanziato dall'Agencia Europea per la Sicurezza e la Salute sui luoghi di lavoro

Ergon en collaboration avec des RLST potentiels qui, au cours du stage, avaient fait preuve de compétences suffisantes en informatique.

La documentation de formation informatisée a été publiée sur l'internet. Les résultats du projet ont été présentés à 120 représentants du secteur du tourisme réunis lors d'une table ronde.

Réalizations

Les principaux résultats ont été:

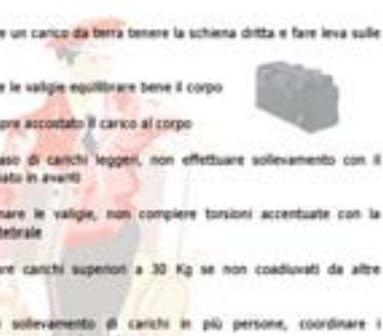
- des documents d'inspection formalisés,
- des documents de formation,
- des meilleures pratiques de sécurité sur le lieu de travail pour le secteur du tourisme,
- un site web,
- des spécifications de projet pour l'activation d'un *help-desk* en ligne sur la sécurité des établissements touristiques en Sicile.



Buone pratiche per i fattorini

Nello svolgimento del tuo lavoro non dimenticare mai.....

- > Nel sollevare un carico da terra tenere la schiena dritta e fare leva sulle ginocchia
- > Nel sollevare le valigie equilibrare bene il corpo
- > Tenere sempre accostato il carico al corpo
- > Anche in caso di carichi leggeri, non effettuare sollevamento con il tronco inclinato in avanti
- > Nel posizionare le valigie, non compiere torsioni accentuate con la colonna vertebrale
- > Non sollevare carichi superiori a 30 Kg se non coadiuvati da altre persone
- > In caso di sollevamento di carichi in più persone, coordinare i movimenti per poggare i carichi
- > Per percorsi non brevi, ove possibile, utilizzare i carrelli per il trasporto
- > In caso di utilizzo dei carrelli, assicurarsi preventivamente che non ci siano dislivelli o materiali che impediscano la normale movimentazione dello stesso.




Progetto IMC2002/4/2/11 "La gestione della sicurezza ed degli aspetti del comfort nei servizi turistici", cofinanziato dall'Agencia Europea per lo Sviluppo e lo Sviluppo dei Servizi

Les documents d'inspection formalisés se composaient d'une liste de vérification de 17 pages, divisée en 7 sections et 50 points, accompagnée d'un mode d'emploi et d'un exemple de plan d'inspection d'entreprise, assorti d'instructions pour sa mise en oeuvre.

La documentation de formation a été proposée sur papier et sous format numérique sous forme de diapositives, divisées en plusieurs rubriques. Il y avait 267 pages réparties en 9 fichiers PDF. Elle comportait 31 meilleures pratiques formalisées, exprimées dans un langage simple et clair, ainsi que des animations.

La documentation est disponible gratuitement sur le site web www.ergon.palermo.it/progettosome.htm qui contient des informations détaillées sur le projet. Ce site comporte également les spécifications d'un *help-desk* en ligne sur la sécurité relative aux établissements touristiques en Sicile.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Sig. Federico Giacco
 Ergon Ambiente e Lavoro Srl
 Via B. Latini, 11
 I-90141 Palermo
 ITALIE
 Tél. (39) 091 58 22 59
 Fax (39) 09 16 12 17 07

E-mail: ergon@ergon.palermo.it

Site web pour plus d'informations:
www.ergon.palermo.it/progettosome.htm



La prévention des troubles dorsaux et autres problèmes dans les crèches

Les troubles musculo-squelettiques constituent un danger professionnel particulier pour le personnel des crèches. Ces troubles, en particulier les douleurs lombaires, peuvent être provoqués facilement par la manière dont ces personnes soulèvent les jeunes enfants et le type de posture adopté en s'occupant d'eux. Initialement, l'équipe avait prévu d'étudier exclusivement les risques de troubles musculo-squelettiques. Toutefois, la nature de ses outils analytiques l'a conduite à décider qu'il serait judicieux d'élargir le champ du projet à d'autres questions de santé et de sécurité (y compris les questions psychosociales).

L'équipe du projet, en collaboration avec le personnel, a analysé les problèmes rencontrés dans une quinzaine de crèches. Sur la base de ces informations, elle a élaboré un guide des bonnes pratiques sur lequel des employés de crèches ont été invités à donner leur avis avant la version définitive. Le projet a par ailleurs fourni une formation au personnel des crèches dans trois domaines particuliers: la prévention des troubles musculo-squelettiques, en particulier des douleurs lombaires; d'autres facteurs de risque dans les crèches; des conseils sur l'utilisation en interne de l'outil analytique du projet.

Organisateur du projet

Service de santé au travail multisectoriel (STM) (service national de la santé au travail jusqu'au 1^{er} janvier 2003)

Titre du projet

Guide des bonnes pratiques dans les crèches pour éviter les risques musculo-squelettiques

Objectif du projet

Le but du projet était d'élaborer de bonnes pratiques et d'encourager les employés de crèches à éviter les maladies et les accidents. Son principal résultat a été la production d'un guide, rédigé en coopération avec le personnel des crèches. L'équipe du projet souhaitait tout particulièrement sensibiliser le personnel aux risques de troubles musculo-squelettiques et aux méthodes permettant de les prévenir. Sa démarche a consisté à analyser les conditions de travail typiques d'une crèche et à effectuer une évaluation complète des risques, puis à déterminer les meilleures pratiques et à élaborer des procédures adaptées de formation à l'ergonomie.

Service de santé au travail multisectoriel

Type d'organisation

✓ Organisme public

Secteur

✓ Accueil des enfants

Activités

✓ Recherche

✓ Formation

Réalisation

✓ Manuel

Budget total: 71 720 EUR

Subvention de l'Agence: 36 000 EUR

Actions dans le cadre du projet

Le personnel multidisciplinaire du projet a visité 15 crèches pour recueillir des informations concernant les problèmes caractéristiques de ce type de travail. Avec le personnel des crèches, il a analysé l'environnement de travail au moyen de la méthode Déparis (**d**épistage **p**articipatif des **r**isques) mise au point par le professeur J. Malchaire de l'université catholique de Louvain (Belgique). Cette méthode consiste non seulement à inventorier les problèmes, mais aussi à proposer des améliorations mises au point avec les salariés, c'est-à-dire les personnes qui connaissent le mieux les contraintes de leur activité.

Les bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans certaines entreprises ont été incluses dans le guide qui a été produit à la suite de cet exercice. Le guide a été envoyé à 12 crèches, dont le personnel a donné son avis sur la structure et le contenu de celui-ci avant sa version finale.

Le STM a offert au personnel des crèches une formation adaptée en trois parties, à savoir:

- 1) les mesures de prévention des troubles musculo-squelettiques et en particulier des lombalgies. Les travailleurs ont appris les meilleurs moyens de manipuler les enfants et les charges pesantes ainsi que les meilleurs exercices à pratiquer pour éviter les lombalgies;
- 2) des informations générales sur les facteurs de risque dans les crèches;

3) le mode d'emploi de la méthode Déparis.

Ces stages de 12 heures ont été organisés de juin à septembre 2003. 48 personnes au total les ont suivis. Une campagne de presse a été organisée, ainsi qu'une conférence de presse, à laquelle ont assisté des représentants des ministères responsables de la famille et des conditions de travail.

Le personnel de toutes les crèches a été invité par la suite à une présentation sur les résultats du projet. Celle-ci, qui a réuni 52 personnes, a couvert les différentes sections du guide, la méthode Déparis et les stages de formation.

Réalisations

Le *Guide de bonnes pratiques pour les crèches* constitue la principale réalisation. Il peut être téléchargé intégralement en allemand ou en français sur le site web (www.stm.lu) ou obtenu auprès du responsable du projet. Une brochure est disponible gratuitement en allemand et en français auprès de ce dernier.

Le guide, qui compte 87 pages, est divisé en quatre chapitres, y compris les annexes, et aborde:

- des généralités (définitions, procédures et règlements...);
- les facteurs de risque dans les crèches;
- des recommandations à caractère ergonomique concernant la planification des lieux de travail ou l'aménagement de lieux existants;
- des annexes, y compris l'outil Déparis.

Les chapitres se divisent comme suit:

Chapitre 1

- ➔ Introduction
- ➔ Législation
- ➔ Définitions
- ➔ Procédures
- ➔ Facteurs de risque

Chapitre 2

- ➔ Manutention et postures
- ➔ Risques infectieux
- ➔ La femme enceinte
- ➔ Charge mentale
- ➔ Éclairage
- ➔ Bruit
- ➔ Incendie

Chapitre 3

- ➔ Conception des bâtiments
- ➔ Aménagement
- ➔ Équipement

Chapitre 4 (annexes)

- ➔ Méthode Déparis
- ➔ Procédure d'évacuation
- ➔ Exemple de fiche individuelle
- ➔ Références



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Nicole Majery ou Émile Aniset
Service de santé au travail multisectoriel
32, rue Glesener
L-1630 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. (352) 400 94 25 02
Fax (352) 400 94 25 12

E-mail: direction@snst.lu

Site web pour plus d'informations:
www.stm.lu

Approche numérique de la sécurité dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation

Les responsables du projet ont relevé dans ces secteurs plusieurs aspects de la sécurité et de la santé au travail qui nécessitent une attention particulière. Ceux-ci concernent: l'utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle (EPI); l'exposition aux substances dangereuses et les précautions d'utilisation; l'exposition au bruit; les efforts physiques; l'entretien et la sécurité de l'équipement et des outils sur le lieu de travail. Les responsables se sont également efforcés de produire une réduction d'ensemble des risques professionnels et des pertes de temps de travail. À cet effet, ils ont réalisé un manuel numérique interactif — un outil adaptable couvrant à la fois les aspects techniques et ceux relatifs aux procédures des bonnes pratiques de sécurité, mais portant sur les risques et solutions qui caractérisent spécifiquement les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation.

Organisateur du projet

Stichting Adviescentrum Metaal

Organisation partenaire

Lichtveld Buis & Partners BV, Pays-Bas

Titre du projet

Manuel pour la protection des salariés des secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation

Objectif du projet

La Fondation de conseil dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation s'est donné pour objectif général de contribuer le plus possible à la réduction des risques pour la santé et la sécurité et à la sensibilisation des employeurs et des travailleurs aux questions de SST. Ce projet a consisté à rédiger, à l'intention de ces secteurs, un manuel numérique interactif exposant les risques qu'ils affrontent sur le lieu de travail et les mesures qu'ils peuvent prendre pour les réduire.

Actions dans le cadre du projet

Pour commencer, l'équipe du projet a mené 50 tests sur l'inventaire et l'évaluation des risques dans des entreprises des secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation («la branche»). Elle en a décrit les résultats dans un prospectus qu'elle a distribué dans l'ensemble de la branche, ainsi que dans un numéro de *Milieumagazine*, une revue consacrée à la SST. Ils ont également fait l'objet d'un séminaire organisé par la Fondation pour permettre aux consultants de communiquer les résultats à leurs clients.

L'équipe a ensuite conçu une matrice reliant les problèmes récurrents typiques de SST à des processus de production particuliers mis en œuvre dans le secteur. Cette matrice a formé la base du manuel interactif de SST. Ayant étudié l'utilisation de l'internet et de la technologie fondée sur le web dans le secteur, l'équipe a décidé de créer ce manuel en ligne. Malgré des coûts initiaux plus élevés, il est beaucoup plus facile à mettre à jour qu'une version sur CD-ROM.

Les chiffres existants démontrent que:

- presque toutes les PME (98 %) de ces secteurs possèdent au moins un ordinateur;
- plus de 80 % d'entre elles utilisent l'internet et des applications internet;
- 50 % d'entre elles proposent leurs services et leur expertise via l'internet.

Stichting Adviescentrum Metaal

Type d'organisation

- ✓ Entreprise privée

Secteurs

- ✓ Électromécanique et métallurgie de transformation

Activité

- ✓ Recherche

Réalisation

- ✓ Manuel de SST fondé sur le web

Budget total: 116 154 EUR

Subvention de l'Agence: 60 000 EUR

LBP, l'entreprise partenaire de la Fondation, a programmé un système dans lequel les consultants de la Fondation peuvent saisir des informations pour le manuel. Une version pilote a ensuite été soumise à des essais auxquels ont participé 10 entreprises. Ces essais ont permis de s'apercevoir que les chefs d'entreprise sont beaucoup plus axés sur les procédés, alors que le manuel était orienté sur la SST elle-même, en tant que thème. L'équipe a donc modifié son approche. Les consultants de la Fondation se sont rendus dans 92 entreprises pour parler du projet et de ses résultats.

Réalisations

La Fondation a mis au point un manuel interactif et numérique pour la protection des salariés dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation. Ce manuel était conçu pour aider les chefs d'entreprise à inventorier les problèmes et à mettre en œuvre des mesures de SST dans leur entreprise. S'appuyant sur des liens entre le processus de production et la SST, il donne à ses lecteurs des informations sur la législation, les nouveautés de la politique en matière de SST et des solutions possibles aux problèmes rencontrés dans ce domaine.

Les éléments interactifs du manuel ont été créés au moyen de l'outil «arbo-id». Celui-ci permet au chef d'entreprise de générer une vue d'ensemble rapide des risques que peut présenter son entreprise et de produire une liste des solutions possibles. Les recherches d'entreprises particulières produisent une vue d'ensemble des procédés de production et un résumé des problèmes de SST éventuels. Des solutions et des mesures possibles sont présentées dans un plan d'action, que l'entreprise peut modifier en lui ajoutant des éléments tirés de l'évaluation et de l'inventaire des risques.

Les entreprises qui utilisent arbo-id disposent ainsi d'un module numérique de gestion de la SST. Ce manuel sera fréquemment mis à jour par la Fondation pour refléter l'expérience acquise dans ce domaine. Plusieurs fiches de sécurité sur des gaz fréquemment utilisés sont présentées. Les entreprises peuvent facilement compléter cette base de données à l'aide des fiches de sécurité du manuel et des fiches de sécurité sur les produits relatives aux substances dangereuses ou toxiques qu'elles utilisent.

La première section du manuel porte essentiellement sur les aspects techniques des procédés de production du secteur. Elle est suivie par des instructions de recherche sur des procédures d'exploitation spécifique. Le manuel de base est librement accessible en ligne, mais une version plus spécifique est en vente.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Jeannette Levels-Vermeer
Stichting Adviescentrum Metaal
Postbus 455
3700 AL Zeist
PAYS-BAS
Tél. (31-30) 693 00 55
Fax (31-30) 693 00 57

E-mail: Levels@metaaladvies.nl

Site web pour plus d'informations:
www.metaaladvies.nl

La sensibilisation des travailleurs du textile aux dangers

La Fesete est une fédération des syndicats des secteurs du textile, de l'habillement, de la chaussure et du cuir, dans lesquels les problèmes de santé, d'hygiène et de sécurité au travail sont très importants; les travailleurs y sont exposés à des risques particulièrement élevés. Six domaines ont été sélectionnés comme méritant une attention particulière: la posture en général, la poussière, le bruit, la manutention manuelle des charges, le stress et l'utilisation des produits chimiques. La Fesete s'est donné pour tâche de faire participer les travailleurs à la résolution des problèmes rencontrés par les petites et moyennes entreprises. Le projet avait pour but de les sensibiliser aux risques physiques et psychosociaux et aux mesures de prévention. L'équipe les a encouragés à jouer un rôle actif dans la protection de leur sécurité et de leur santé et à élire leurs propres représentants de sécurité.

Organisateur du projet

Federação dos Sindicatos dos Trabalhadores Têxteis, Lanifícios, Vestuário, Calçados e Peles de Portugal — Fesete

Titre du projet

Campagne pour l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs et de la compétitivité des PME dans le secteur des textiles et de l'habillement («Un travailleur prévenu est un travailleur protégé!»)

Objectif du projet

Le projet visait à éliminer les risques auxquels sont exposés les travailleurs dans les secteurs du textile et de l'habillement. Il a offert la possibilité, au moins dans les entreprises où se sont déroulées des séances de formation, de contribuer à un changement des attitudes envers la sécurité et la santé au travail (SST) pour le bénéfice des travailleurs et de leurs entreprises. Le principal problème a consisté à convaincre le public visé, en particulier les employeurs, de l'importance de ces questions et de leurs liens avec la productivité et la compétitivité.

Fesete

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Textile

Activités

✓ Formation

✓ Activités promotionnelles

Réalisations

✓ Brochures

✓ Documents d'appui

✓ Vidéos

✓ Bulletins

✓ CD-ROM

✓ Site web

Budget total: 57 681 EUR

Subvention de l'Agence: 34 000 EUR

Actions dans le cadre du projet

L'équipe a lancé le projet lors d'un séminaire organisé en janvier 2003, à Porto, qui a réuni 100 participants et a été suivi durant l'été par 10 séminaires de formation organisés dans différentes entreprises de l'ensemble du pays. Des séances vidéo et des discussions ont eu pour thèmes les conditions de travail et les aspects de la sécurité et de la santé au travail.

Ainsi, chez Ralf (fabricant de peignoirs de bain et d'autres vêtements du même tissu), à Campo-Santo Tirso, le local de production possédait une climatisation et un extracteur de poussière. Certains problèmes restaient néanmoins à résoudre: les sièges, les protège-aiguilles des machines et l'utilisation de masques de protection pour le travail de certains tissus.

Au terme de chaque séance, des prospectus sur la campagne et une édition spéciale du bulletin *Venceremos* ont été distribués à tous les participants. Une évaluation de la campagne a eu lieu lors d'un séminaire final organisé en septembre à Porto, auquel ont assisté 80 personnes.

Réalisations

L'équipe a produit six prospectus sur les postures, la poussière, le bruit, la manutention manuelle des charges, le stress au travail et les produits chimiques.

- **Les postures:** définition, brève explication des articulations, illustrations de bonnes et de mauvaises postures, exemples de prévention des troubles musculo-squelettiques, conseils aux travailleurs, tableau des postes à haut

risque, prévention des problèmes de posture et pour finir (dans les six prospectus) tableau sur l'approche européenne de la prévention.

- **La poussière:** définition de la byssinose, une maladie provoquée par la poussière, explication du système respiratoire, détection des problèmes et mesures de prévention, conseils aux travailleurs, postes les plus exposés aux risques et (brièvement) législation portugaise sur la byssinose.
- **Le bruit:** définitions, système auditif, effets du bruit, mesures à prendre, conseils aux travailleurs, postes les plus exposés aux risques et référence à la législation portugaise.
- **La manutention manuelle des charges:** postures, colonne vertébrale et articulations, exemples de bonnes et de mauvaises postures, exemples de solutions simples et peu coûteuses, conseils aux travailleurs, postes les plus exposés aux risques, manutention des charges et mouvements répétitifs, législation.
- **Le stress au travail:** définition du stress, système nerveux, cerveau et effets du stress, détection des problèmes, nécessité de pauses durant la période de travail, postes les plus exposés aux risques, aspects juridiques.
- **Les produits chimiques dangereux:** définitions, postes les plus exposés aux risques, symboles et indications des substances chimiques dangereuses, conseils aux travailleurs, situation en Europe.

L'équipe a également produit des fichiers d'appui pour les sessions menées en interne. Ceux-ci comprenaient une présentation de la campagne et des fichiers complétant chacune des cinq vidéos de la manière suivante: les postes les plus exposés aux risques, les conséquences d'une exposition prolongée aux risques et la nécessité d'une prévention (équipements, responsabilité de l'employeur et nécessité d'une protection individuelle).

Les vidéos couvraient le bruit, la poussière, la manutention manuelle et mécanique des charges, les produits chimiques et l'organisation du travail (les tâches répétitives et monotones et le stress). Ces vidéos de dix minutes sont gratuites dans la mesure où elles sont utilisées dans un contexte approprié.

Deux numéros de 4 pages de *Venceremos* ont été publiés. Le premier était consacré au lancement de la campagne; le second contenait des exemples de certaines des séances menées dans les entreprises et des exemples de bonnes pratiques.

Le site web de la Fesete propose des informations sur la campagne et des documents d'appui. Un CD-ROM d'introduction contenant des extraits des vidéos est également disponible.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Manuel António Teixeira de Freitas
Fesete
Av^ª da Boavista, 583
P-4100-127 Porto
PORTUGAL
Tél. (351) 226 00 23 77
Fax (351) 226 00 21 64

E-mail: fesete@mail.telepac.pt

Site web pour plus d'informations:
www.fesete.pt

Les meilleures pratiques dans le secteur de la confiserie et de la boulangerie

Au Portugal, les travailleurs du secteur de la confiserie sont confrontés à un certain nombre de problèmes dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Les locaux sont fréquemment vétustes et mal adaptés aux besoins modernes. Les méthodes traditionnelles et les procédés de fabrication sont difficiles à changer. Par ailleurs, les travailleurs eux-mêmes ont tendance à s'opposer au changement: ils ont du mal à accepter les bonnes pratiques adoptées et à s'adapter aux nouveaux règlements sur l'hygiène des aliments.

Ce secteur se caractérise par de longues périodes en station debout, la manutention manuelle de charges pesantes, les brûlures, l'exposition aux fortes températures et le stress associé aux tâches répétitives et monotones. La forte composante féminine de la main-d'œuvre entraîne également un taux de problèmes psychosociaux plus élevé que de coutume. Ce projet était conçu pour résoudre ces difficultés par l'analyse et l'évaluation des risques dans une usine particulière, par la formation, la production d'un manuel de bonnes pratiques et des inspections régulières.

Organisateur du projet

Fabridoce — Doces Regionales Lda

Titre du projet

Élaboration de meilleures pratiques dans le secteur de la confiserie

Objectif du projet

Ce projet visait à résoudre les problèmes de sécurité et de santé dans le secteur de la confiserie et de la boulangerie. Il avait pour objectifs globaux d'améliorer les conditions de sécurité et de santé; de prévenir les troubles de la santé résultant des risques professionnels; de réduire les troubles de la santé provoqués par les tâches répétitives; d'augmenter la motivation des travailleurs; de promouvoir la participation des salariés à la détection des risques et à la mise au point de solutions; d'étudier, d'élaborer, de mettre en œuvre et de communiquer les meilleures pratiques; de créer une base de données des connaissances transférable à d'autres entreprises, secteurs ou régions.

L'équipe a couvert toutes les activités de l'entreprise, l'acquisition des matières premières, la production, le conditionnement et l'expédition. Elle a questionné les employeurs, les cadres, les professionnels de la confiserie et les travailleurs (en majorité des femmes). Elle avait pour but complémentaire d'influencer les autres entreprises du même secteur et de la même région.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont commencé par évaluer les risques dans l'entreprise en examinant la disposition et la sécurité des locaux, des équipements et des postes. Un rapport détaillé a été produit en coopération avec des cadres, des techniciens, des travailleurs et des consultants externes. Ce rapport a défini les domaines prioritaires dans lesquels les risques pouvaient être réduits ou évités au moyen de meilleures pratiques. Une enquête a été menée auprès des travailleurs pour savoir comment ils percevaient les problèmes existants et quelles étaient leurs suggestions d'amélioration.

Les responsables ont recueilli des informations sur les conditions de travail auprès d'entreprises semblables (analyse comparative avec des entreprises du secteur) et d'autres informations sur les meilleures pratiques auprès d'organismes techniques et réglementaires. Avec ces données, ils ont rédigé un manuel des bonnes pratiques de

Fabridoce — Doces Regionales Lda

Type d'organisation

- ✓ Entreprise privée

Secteur

- ✓ Confiserie

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Analyse
- ✓ Formation
- ✓ Changements dans les ateliers de production

Réalisations

- ✓ Manuel
- ✓ Documentation de formation
- ✓ Documentation web

Budget total: 83 656 EUR

Subvention de l'Agence: 47 023 EUR





l'entreprise. Ils ont créé seize fiches de données techniques et trois procédures générales.

Ensuite, l'équipe a mis en œuvre ces bonnes pratiques et en a effectué le suivi. Certains changements ont été apportés aux locaux et à l'équipement pour créer de meilleures conditions de travail. Il n'a pas été jugé nécessaire de modifier de manière significative les procédés de fabrication. Les effets des améliorations ont été évalués lors de bilans techniques et d'une nouvelle enquête.

Les cadres et les techniciens supérieurs ont suivi une formation qui a porté sur les domaines suivants: une sensibilisation aux risques et aux dangers; les principes généraux de la prévention; les méthodes d'évaluation des risques; les obligations des employeurs; la mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé professionnelles. La formation de la main-d'œuvre a couvert: la sensibilisation aux dangers et aux risques; les risques spécifiques de

l'emploi; les situations à risque associées au stress; les mesures de protection; les obligations des travailleurs; les modes de fonctionnement plus sûrs.

Réalisations

Les principales réalisations du projet sont le manuel des bonnes pratiques et les procédures de travail, fondées sur l'analyse des risques associés à seize postes de travail différents. L'équipe a également produit: une évaluation des risques dans les différents secteurs de l'entreprise; deux enquêtes (exécutées au début et à la fin du projet); une documentation de formation; des modifications du contenu du site web de l'entreprise, sur lequel il est possible de demander des renseignements sur le projet et les produits du projet.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Agostinho Ferreira de Almeida
 Fabridoce — Doces Regionais Lda
 Rua da Paz — Quintã do Loureiro
 Cacia
 P-3800-587 Aveiro
 PORTUGAL
 Tél. (351) 234 91 33 92
 Fax (351) 234 91 32 41

E-mail: fabridoce@mail.telepac.pt

Site web pour plus d'informations:
www.fabridoce.pt

Les activités dangereuses et stressantes dans l'Algarve

Le secteur du BTP souffre d'un fort taux d'accidents et de blessures. Ceux causés par les chutes de hauteur, l'ensevelissement et l'écrasement sont particulièrement inquiétants. La nature du travail fait que les risques sont élevés, ce qui est aggravé par le peu d'attention accordée à la sécurité et à la santé au travail par les petites et moyennes entreprises du BTP. De plus, dans ces entreprises, les responsables ne possèdent eux-mêmes qu'une formation de base limitée et ignorent souvent leurs obligations légales en matière de SST. Sur un tout autre plan, les travailleurs du secteur du tourisme sont victimes d'un stress très important causé par sa complexité organisationnelle et par les contacts directs avec des clients exigeants et supportant difficilement les déceptions. Les responsables du projet ont tenté de remédier à ces problèmes par une formation sur site.

Organisateur du projet

Prévia-Saúde Ocupacional Higiene e Segurança, Lda

Titre du projet

La prévention et les bonnes pratiques au travail, une campagne dynamique

Objectif du projet

Ce projet visait à fournir des conseils pratiques et une formation à l'utilisation du matériel de sécurité ainsi qu'à diffuser des bonnes pratiques et d'autres procédures de prévention. Il s'adressait aux cadres et aux travailleurs de PME, aux associations de PME et à d'autres partenaires sociaux. Les sessions de formation sur site, qui ont été organisées dans l'Algarve, ont porté sur la prévention des accidents dans le secteur du BTP et sur les causes et la prévention du stress dans le secteur du tourisme. La démarche de l'équipe a consisté à questionner les travailleurs sur leur lieu de travail et, dans la mesure du possible, à adapter la formation à leur quotidien.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe de la Prévia a commencé son activité en octobre 2002 par la planification et la recherche de documents de promotion. Elle a d'abord pris contact avec les principales associations professionnelles au début de décembre. Elle est également entrée en contact avec les directeurs du Parque das Cidades, qui aménageait le plus grand site de la région pour la manifestation internationale EURO 2004.



Elle a lancé une campagne de presse en janvier 2003, qui a donné lieu à six interviews radio au cours du projet. Elle a lancé un site web et a créé par la suite un lien vers l'un des sites internet régionaux les plus visités (Diário-online).

En mars, elle a effectué sa première visite dans une entreprise de construction à Algoz. Contre toute attente, aucun des travailleurs et des propriétaires de l'entreprise n'était portugais. Compte tenu de cette découverte, l'équipe a rédigé la documentation d'appui en plusieurs langues et a modifié la formation en y intégrant plus d'éléments visuels pour faciliter la compréhension.

La formation relative au stress s'est avérée plus prévisible, car l'équipe a contacté principalement des associations d'entreprises et le syndicat approprié. Ces séances reposaient sur une approche pratique du stress: ce qu'il est, comment il se produit, pourquoi, et comment l'éviter et l'éliminer. La tâche principale des formateurs (y

Prévia-Saúde Ocupacional Higiene e Segurança, Lda

Type d'organisation

✓ Entreprise privée

Secteurs

✓ Construction
✓ Tourisme

Activité

✓ Formation

Réalisations

✓ Données
✓ Prospectus
✓ Affiches

Budget total: 83 311 EUR

Subvention de l'Agence: 38 781 EUR





compris un psychologue) a consisté à mener des débats sur ce sujet, qui demeure encore mal connu.

La campagne a continué jusqu'en septembre, l'équipe se divisant entre les entreprises de construction et les entreprises de tourisme de toute l'Algarve. Certaines entreprises ont même inclus la formation dans leur certification qualité. Le projet a permis de former 723 personnes, principalement des travailleurs, dans 100 PME du BTP. 225 personnes de 30 entreprises ont suivi la formation sur le stress au travail. Ces sessions ont réuni davantage de directeurs et de cadres, ces derniers étant les plus à même de réduire le stress.

L'équipe a participé à des foires régionales, ce qui lui a permis de toucher un public étendu, et à plusieurs autres manifestations. Elle a été aidée dans son travail par deux organisations locales, la Nera (Associação Empresarial da Região do Algarve) et l'AIHSA (Associação dos Industriais Hoteleiros e Similares do Algarve).



Réalisations

Pour les séances de formation menées dans le BTP, l'équipe a produit des données statistiques sur les accidents qui frappent ce secteur dans l'Union européenne et au Portugal; une évaluation de l'attitude des travailleurs de ce secteur envers la sécurité au travail; les causes principales des accidents mortels qui surviennent dans le BTP au Portugal; et des informations sur les mesures correctives et l'équipement de protection individuelle. Elle a également fait traduire ses prospectus dans d'autres langues (par exemple en ukrainien et en roumain). Des manuels sur les lignes directrices de sécurité ont été distribués

gratuitement à la direction de chaque entreprise concernée.

Les sessions de formation concernant le tourisme ont été plus interactives et se sont appuyées sur une présentation PowerPoint. Le site internet www.previa.pt contient des informations sur ces deux sujets, couvrant la législation et les bonnes pratiques. Une page «Foire aux questions» donne des réponses aux questions reçues. Des affiches A3 ont été distribuées lors de plusieurs manifestations publiques.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Angelo Fernando Cachaço Marum
 Prévia-Saúde Ocupacional Higiene e segurança, Lda
 Av. 5 de Outubro, 28-1 Esq
 P-8000-076 Faro
 PORTUGAL
 Tél. (351) 289 82 48 61
 Fax (351) 289 82 87 97

E-mail: geral@previa.pt

Site web pour plus d'informations:
www.previa.pt

L'amélioration des mauvaises conditions de travail

Les mauvaises conditions de travail peuvent conduire à une augmentation de l'absentéisme et à une baisse du moral ainsi qu'à une diminution de la qualité du travail. Cette remarque s'applique à l'ergonomie du lieu de travail — notamment l'aménagement des postes de travail — ainsi qu'à des aspects psychosociaux plus généraux — les relations entre les travailleurs et les cadres. Cependant, les employeurs des petites et moyennes entreprises ont tendance à oublier ces facteurs. Cela s'explique en partie par leurs ressources limitées, mais aussi par le fait que, ne disposant pas de méthodes d'évaluation adaptées à la taille de leur entreprise, ils considèrent fréquemment ces risques comme plus difficiles à mesurer que des questions comme la sécurité et l'hygiène.

Pour combler cette lacune, les responsables du projet ont entrepris de rédiger un manuel des aspects ergonomiques et psychosociaux que doivent prendre en compte les responsables de PME dès lors qu'ils abordent le domaine de la prévention des risques. Ce manuel propose des méthodes simples et efficaces permettant d'inventorier et d'évaluer les problèmes.

Organisateur du projet

Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo

Organisation partenaire

Instituto de Biomecánica de Valencia, Espagne

Titre du projet

Prévention des risques ergonomiques et psychosociaux dans les PME

Objectif du projet

Ce projet visait à fournir une aide pratique aux PME concernant un large éventail de problèmes ergonomiques et psychosociaux qui se posent sur le lieu de travail.

Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo

Type d'organisation

✓ Organisme public à but non lucratif

Secteur

✓ Général

Activités

✓ Recherche
✓ Conférences

Réalisation

✓ Manuel

Budget total: 95 976 EUR

Subvention de l'agence: 57 585 EUR



Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont rédigé un manuel sur les procédures et méthodes permettant d'inventorier et d'évaluer les risques ergonomiques et psychosociaux dans les PME. Le manuel contenait des exemples de mesures pratiques permettant de résoudre les problèmes et de réduire ces risques.

Pour préparer ce manuel, ils ont envoyé des questionnaires à un millier d'entreprises de plus de 250 employés. Ils souhaitent évaluer l'ampleur du fardeau imposé aux entreprises qui essaient d'évaluer et de prévenir les risques ergonomiques et psychosociaux et le type d'aide dont elles ont besoin. Ils ont reçu 300 réponses, sur lesquelles ils ont basé la rédaction du manuel.

Ce manuel a été lancé lors de deux conférences organisées toutes deux en septembre 2003, à Madrid et à Valence, sur le thème des problèmes ergonomiques et psychosociaux dans les PME. Les conférences ont été annoncées aux entreprises et aux syndicats au moyen d'un prospectus et via le site des deux partenaires. Les participants des deux manifestations ont examiné les résultats de l'enquête et le contenu du manuel.

Environ 325 représentants d'entreprises, de compagnies d'assurance et de services de prévention ont assisté à la conférence de Madrid au cours de laquelle les intervenants ont souligné les difficultés de l'organisation et de la mise en œuvre de mesures préventives et ont examiné des méthodes d'évaluation et de prévention des risques concernés. La conférence de Valence a réuni plus de 100 personnes d'horizons globalement semblables. Les intervenants ont abordé les problèmes du point de vue de l'employeur et de celui des syndicats et ont examiné la stratégie préconisée par ces derniers pour réduire les risques.



Réalisations

Ce manuel s'adressait principalement aux responsables des mesures de prévention des PME. Il contient des mesures simples et pratiques permettant d'identifier et d'évaluer les risques ergonomiques et psychosociaux et se conclut par des exemples de procédures d'évaluation et de mesures de prévention. Il est disponible au prix de 31,25 euros.

Le premier chapitre couvre la situation des PME en Espagne: le cadre juridique de la prévention des risques sur le lieu de travail, les problèmes inventoriés dans l'enquête nationale sur les conditions de travail et les résultats du questionnaire adressé aux PME. Le deuxième chapitre est une introduction. Le troisième couvre la manière d'inventorier les risques. Le quatrième examine les méthodes d'évaluation de risques particuliers: les risques ergonomiques et psychosociaux; les risques thermiques et les gênes; les risques liés au bruit; les risques liés à l'éclairage; les risques produits par la conception du lieu de travail; les risques découlant du travail devant un écran; les risques provenant de la manutention manuelle des charges; les risques liés à la posture ou à des mouvements répétitifs; les risques provoqués par le stress mental ainsi qu'un réexamen des risques psychosociaux. Le cinquième chapitre examine les aspects pratiques du lieu de travail au moyen de divers exemples: la manutention de packs de canettes; la sélection des fruits; les téléopérations; le travail de montage; le travail de bureau; la couture. Le sixième et dernier chapitre contient les lignes directrices applicables, les règlements, les règles techniques, une bibliographie et des applications informatiques.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: María Félix Villar Fernández
 Instituto Nacional de Seguridad e Higiene
 en el Trabajo
 C/ Torrelaguna, 73
 E-28027 Madrid
 ESPAGNE
 Tél. (34) 913 63 41 82
 Fax (34) 913 63 43 22

E-mail: mfvillar@mtas.es

Site web pour plus d'informations:
http://www.mtas.es/lnsht/information/estudiostec/et_099.htm

Les clauses relatives à l'hygiène du travail dans les négociations collectives

La majorité des travailleurs espagnols (64 %) est protégée par des clauses sur la sécurité et la santé. Toutefois, celles-ci sont souvent trop générales et mal adaptées aux conditions de travail réel. Par conséquent, la négociation des meilleures clauses possibles sur la santé au travail dans les conventions collectives constitue un domaine important. Le responsable du projet a réuni des personnes qui interviennent dans ce domaine, afin de faire connaître leurs opinions et leur expérience et de diffuser le plus largement possible les bonnes pratiques en matière de négociations collectives. Il a pris comme point de départ une analyse des clauses efficaces, les a complétées et a examiné la meilleure manière de les intégrer dans les conventions.

Organisateur du projet

Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud

Organisation partenaire

Mutua Universal, Espagne

Titre du projet

Bonnes pratiques de négociation collective sur la santé au travail

Objectif du projet

La législation espagnole sur la sécurité et la santé au travail impose des normes minimales. Cependant, celles-ci doivent être améliorées et adaptées à des conditions de travail particulières par un processus de négociation collective. Ce projet était destiné à favoriser et à élaborer des pratiques de négociation collective efficaces aussi bien sur le plan de la qualité que sur celui de la pertinence et englobant l'organisation du travail et les problèmes psychosociaux. Le projet a consisté principalement à organiser une série de six séminaires, qui se sont déroulés dans différentes villes d'Espagne. Lors de ces séminaires, les participants ont analysé les clauses efficaces et examiné les difficultés et la possibilité de recommander leur introduction dans les accords collectifs.

Actions dans le cadre du projet

Le responsable du projet a commencé par examiner les clauses de conventions collectives qui apportaient une contribution positive à la prévention des maladies et des accidents. Le projet était basé au départ sur une étude de 300 conventions régionales et sectorielles, mais de nouvelles clauses ont été ajoutées, à la suite du travail effectué par l'équipe technique du projet ou de contributions des participants aux séminaires.

L'équipe a ensuite organisé une série de séminaires pour l'examen des clauses efficaces, initialement prévus au nombre de cinq, à Madrid, à Valence, à Palma de Majorque et à Barcelone, et en a ajouté un sixième à Séville.

La participation à ces séminaires d'une journée était gratuite et se faisait sur invitation puisqu'ils s'adressaient à un public très spécifique. Tous les participants ont reçu une version préliminaire de l'étude sur les clauses efficaces. Celle-ci a été développée et modifiée durant le projet. Tous les séminaires ont suivi le programme figurant ci-après.

Après une explication initiale du projet, l'étude sur les bonnes clauses a été présentée. Cet exposé a été suivi d'une session plénière sur la résistance et les obstacles ainsi que sur les propositions visant à faciliter l'acceptation des bonnes clauses, qui s'est articulée autour des thèmes suivants:

- impressions générales du travail (objectif, méthode, résultats);
- identification des clauses efficaces connues non abordées dans l'étude;

Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud

Type d'organisation

✓ Syndicat

Secteur

✓ Général

Activités

✓ Recherche

✓ Séminaires

✓ Formation

Réalisations

✓ Publication

✓ Informations en ligne

Budget total: 84 005 EUR

Subvention de l'Agence: 49 950 EUR

- évaluation des difficultés rencontrées dans la diffusion de ces clauses et dans l'élaboration d'autres clauses de meilleure qualité;
- mesures susceptibles de surmonter ces difficultés.

Des conclusions ont ensuite été dégagées. Les obstacles rencontrés par les négociateurs dans leurs efforts pour intégrer des clauses efficaces dans les conventions ont été analysés et des recommandations ont été proposées pour faciliter à l'avenir l'adoption de bonnes pratiques dans ce domaine et faire ainsi en sorte que le projet ait un impact positif.

Réalisations

Outre les séminaires, un rapport final a été publié sur papier et en ligne, intitulé *La salud laboral en la negociación colectiva en España — Recopilación de buenas cláusulas* (La santé et la sécurité au travail dans les négociations collectives en Espagne — Recueil de clauses efficaces). Cette étude regroupe des bonnes pratiques relatives aux clauses sur la santé au travail, divisées en différentes catégories.

Elle contient également les avis des participants aux séminaires sur les clauses efficaces; une étude des difficultés rencontrées par les négociateurs dans leurs tentatives pour faire adopter de telles clauses dans les négociations collectives; des conclusions et recommandations visant à promouvoir l'adoption de clauses de santé et de sécurité dans les futures conventions collectives. Une série de documents examinant plus en détail les différents aspects traités au cours du projet et des séminaires a également été intégrée sous forme d'annexe.

Le rapport est disponible gratuitement sur papier et sous format PDF téléchargeable sur les sites web de l'ISTAS (www.istas.ccoo.es) et de la Mutua Universal (www.laprevencon.com) qui offrent également un large éventail d'informations sur le projet.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Manuel Garí Ramos
 Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud
 C/ Almirante 3 — p4
 E-46003 Valencia
 ESPAGNE
 Tél. (34) 914 49 10 40
 Fax (34) 915 71 10 16

E-mail: idudzinski@istas.ccoo.es

Site web pour plus d'informations:
www.istas.ccoo.es



La prévention des accidents et des maladies dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir

En Espagne, la plupart des entreprises des secteurs du textile, de la fourrure et du cuir sont de petite dimension et 72 % d'entre elles emploient moins de 5 travailleurs. Cependant, ensemble, elles totalisent plus de 260 000 employés. Le nombre d'accidents du travail et de maladies d'origine professionnelle augmente chaque année. En 1999, on a dénombré plus de 23 000 accidents du travail. La nécessité d'une formation est manifeste, mais plus l'entreprise est petite, moins son personnel a de chances d'avoir suivi la moindre formation à la réduction des risques. En outre, la formation à la sécurité et à la santé au travail suivie par les travailleurs est souvent générique et ne tient pas compte des risques spécifiques liés à leur emploi. Ce projet visait à fournir des ressources en matière de formation aux responsables de la SST, principalement dans les petites et moyennes entreprises.

Organisateur du projet

Asociación ESM: Instituto de Investigación en Seguridad y Factores Humanos

Organisation partenaire

Federación de Industrias Afines de la UGT, Espagne

Titre du projet

Fichiers didactiques interactifs sur la prévention des risques à l'intention des travailleurs des secteurs du textile, de la fourrure et du cuir



Objectif du projet

Ce projet concernait l'apprentissage à distance ou «téléformation» à l'intention des salariés et des représentants de la sécurité dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir et, concrètement, la conception et la production d'une série de fichiers pédagogiques interactifs sous forme de CD-ROM.

Actions dans le cadre du projet

Le premier stade du projet a consisté à élaborer et à produire une documentation d'enseignement. Celle-ci consistait en une vingtaine de cours, correspondant chacun à un emploi des secteurs du cuir et du textile, accompagnés d'un manuel de l'utilisateur. L'équipe a sélectionné 20 emplois particuliers parmi plus de 300. Elle a recueilli des documents sur la structure du secteur, visité des entreprises et organisé des réunions et des entretiens avec des responsables clés.

La formation a ensuite commencé: des stages pour ceux qui pouvaient les suivre en personne, et, pour les autres, un contact par téléphone et une documentation d'appui envoyée par courrier, suivis d'un contrôle des progrès. Tous les stagiaires, dont les activités étaient enregistrées, avaient accès à un conseiller pédagogique.

L'équipe a fait connaître le projet au moyen d'un prospectus qui contenait un formulaire d'inscription aux cours, d'une affiche et de courriers postaux et électroniques.

Asociación ESM: Instituto de Investigación en Seguridad y Factores Humanos

Type d'organisation

- ✓ Organisation indépendante à but non lucratif

Secteurs

- ✓ Textile, fourrure et cuir

Activités

- ✓ Conception et production
- ✓ Formation
- ✓ Promotion
- ✓ Évaluation

Réalisations

- ✓ Stages de formation
- ✓ CD-ROM
- ✓ Pages web

Budget total: 121 968 EUR

Subvention de l'Agence: 60 000 EUR

Une évaluation provisoire a permis de conclure que, pour les personnes qui savaient se servir d'un ordinateur, l'apprentissage électronique constituait un moyen efficace de formation à la prévention des risques.

Réalisations

La principale réalisation a consisté en un CD-ROM contenant 20 fichiers d'enseignement sur la sécurité et la santé dans les secteurs concernés.

Les cours reposaient sur une documentation conçue spécialement pour l'apprentissage à distance. La documentation d'appui de ces fichiers se trouve sur le portail www.eprevencionfiau.gt.com qui reprend tous les stades du processus de formation. Ils sont à la disposition de toute personne intéressée par les secteurs concernés.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Antonio Castellano Colmenero
 Asociación ESM: Instituto de Investigación en Seguridad y Factores Humanos
 C/ Jose Maria Martinez Cachero, n 12 – bajo
 ES-33013 Oviedo
 ESPAGNE
 Tél. (34) 985 23 58 54
 Fax (34) 985 27 38 32

E-mail: acastellano@esm.es

Sites web pour plus d'informations:
www.e-prevencionfiau.gt.com
www.esm.es

La sensibilisation à la prévention des risques à Cordoue

À Cordoue, tout comme ailleurs, la sécurité et la santé au travail figurent rarement parmi les principales priorités des petites et moyennes entreprises. C'est en particulier le cas pour la prévention des risques. La récente législation sur ce sujet est généralement considérée, autant par les employeurs que par les travailleurs, plutôt comme un obstacle à l'exécution du travail que comme un avantage sur le plan de la sécurité et de l'efficacité de la production. Par conséquent, ces deux catégories n'en retirent pas les bénéfices qu'elles devraient.

Les responsables du projet voulaient transmettre un message clair sur l'importance de la prévention des risques au travail aux PME de Cordoue, car les entreprises de cette taille ont moins conscience des problèmes et ont moins accès aux informations. L'objectif d'ensemble était de favoriser un esprit de prévention et de contribuer directement à une réduction des taux d'accidents dans les secteurs concernés. Le projet a porté sur les secteurs du mobilier, du textile, de la viande, du BTP et de l'agriculture.

Organisateur du projet

Consortio Provincial de Desarrollo Económico

Organisations partenaires

Unión General de Trabajadores (UGT), Espagne

Comisiones Obreras (CC.OO), Espagne

Confederación de Empresarios de Córdoba (CECO), Espagne

Titre du projet

Infoprev (informations visant à prévenir les risques pour la santé dans les PME)

Objectif du projet

Le projet visait à promouvoir une culture de la prévention dans les PME des secteurs de l'agriculture, de la menuiserie et du mobilier, du BTP, du textile et de la viande. La récente loi sur la prévention des risques au travail n'est généralement perçue ni comme un avantage sur le plan de la sécurité, ni comme un moyen de réduire les coûts économiques et sociaux résultant des blessures et des maladies d'origine professionnelle. Il a donc été nécessaire de se concentrer sur les avantages que présente une culture de la prévention pour les entreprises, et ce à tous les niveaux.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont organisé une série de séminaires sur les questions de santé et de sécurité. Pour qu'un maximum de personnes puissent y assister sans que cela ne perturbe leur journée de travail, ils ont eu lieu le samedi matin. L'équipe a sélectionné les municipalités dans lesquelles les secteurs couverts par le projet possédaient le poids économique le plus important. Une documentation a été produite sur chaque secteur et les collaborateurs du projet ont fait appel à des intervenants spécialisés dans chacun d'entre eux.

Le nombre de participants aux séminaires s'est révélé moins élevé que prévu et l'un des séminaires a dû être annulé en raison d'une coïncidence de dates. Dans les

Consortio Provincial de Desarrollo Económico

Type d'organisation

✓ Organisme public local

Secteurs

✓ Agriculture, bois et mobilier, BTP, textile, viande

Activités

✓ Séminaires
✓ Concours

Réalisations

✓ Brochures et prospectus
✓ Affiches

Budget total: 52 471 EUR

Subvention de l'Agence: 30 328 EUR



autres, cependant, les intervenants ont présenté des aspects de l'application de la législation concernée, les risques particuliers présents dans les secteurs visés et les mesures préventives à appliquer. L'équipe de suivi du projet a dégagé les conclusions suivantes: l'organisation des séminaires le samedi n'avait pas eu l'effet escompté en termes d'audience; dans les entreprises concernées, on attachait encore peu d'importance à une culture de la prévention, à laquelle tant les travailleurs que les employeurs étaient peu sensibilisés.

La documentation produite pour le projet — des affiches de 3 pages, des prospectus, des documents présentant la législation et les règlements — a été distribuée par les collaborateurs à leurs membres et adhérents. Le consortium l'a également diffusée aux divers organismes et administrations avec lesquels il avait signé des accords de coopération.

Réalisations

Le projet a produit des brochures s'adressant à des secteurs particuliers concernant les risques et les actions préventives, des prospectus résumant l'état actuel de la législation et des dossiers pour les séminaires. Ceux-ci contenaient: le texte de la loi sur la prévention des risques au travail et le décret royal qui a approuvé les règlements sur les services de prévention; un prospectus de 3 pages sur l'origine, le contenu et le développement du projet; un autre prospectus de 3 pages sur la prévention des risques professionnels dans le secteur couvert par le séminaire; des conseils sur l'application de la loi; un prospectus sur un concours d'affiches et de slogans.

Le concours organisé dans le cadre du projet a récompensé une affiche et un slogan. Ceux-ci seront diffusés le plus largement possible.



Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Rafael Velasco Sierra
 Consorcio Provincial de Desarrollo Económico
 Avda. Del Mediterráneo, s/n
 Edificio 1 — Planta 3
 E-14011 Córdoba
 ESPAGNE
 Tél. (34) 957 21 14 64
 Fax (34) 957 21 15 90

E-mail:
oficinaeuropea@consorciodesarrollocordoba.org

Site web pour plus d'informations:
www.consorciodesarrolladocordoba.org

L'élimination des problèmes psychosociaux sur le lieu de travail

Les facteurs psychosociaux jouent un rôle considérable sur le lieu de travail et peuvent faire la différence entre une main-d'œuvre en bonne santé, heureuse et productive et une main-d'œuvre stressée, démotivée et fréquemment en congé de maladie. Ce projet a pour but d'aider les organisations à inventorier et à comprendre les risques et les problèmes psychosociaux — c'est-à-dire les problèmes psychologiques qui résultent des interactions entre les travailleurs, les patrons et les employeurs, et entre les travailleurs et leur environnement. Il tente en même temps de sensibiliser le public à ces questions par l'intermédiaire des médias.

L'équipe a dressé la liste des domaines problématiques au moyen de questionnaires. Chaque entreprise a reçu un rapport dont les implications lui ont été expliquées dans le cadre d'un entretien en profondeur, ce qui a permis de fournir aux directeurs un profil psychologique de leur entreprise. Des mesures leur ont également été recommandées. L'objectif d'ensemble était d'améliorer la santé sur le lieu de travail et de réduire les accidents et l'absentéisme provoqués par le stress, la fatigue et un environnement de travail globalement peu satisfaisant.

Organisateur du projet

AELLA Associació Empresarial (Asociación de Empresarios del Llobregat-Anoia)

Titre du projet

Psicorisc («Psycho-risques»)

Objectif du projet

Le projet visait à identifier et à apprendre à identifier les signes de problèmes psychosociaux sur le lieu de travail et à enseigner aux entreprises à les surmonter. Les questionnaires renvoyés ont fait apparaître les problèmes suivants (en pourcentage des questionnaires renvoyés):

- stress: 18,7 %
- surmenage: 6,7 %
- brimades: 7,7 %
- fatigue: 13,8 %
- mécontentement professionnel: 2,7 % (social/travail), 7,7 % (psychosocial)

Actions dans le cadre du projet

Psicorisc a été lancé par le biais d'une campagne de courriers électroniques s'adressant aux trois groupes cibles. Ceux-ci regroupaient des associés de l'AELLA, d'autres entreprises et, en particulier, les personnes qui avaient assisté à une conférence sur la prévention des risques au travail.

Les entreprises pouvaient s'inscrire via une page web qui offrait à leurs travailleurs la possibilité de passer des tests permettant à l'équipe du projet d'évaluer les risques psychosociaux auxquels ils étaient soumis. Les résultats de ces tests étaient alors transmis à l'entreprise, accompagnés de recommandations spécifiques. Celles-ci portaient principalement sur les moyens permettant:

- de surmonter le stress,
- d'éviter le surmenage,

AELLA Associació Empresarial

Type d'organisation

- ✓ Association d'entreprises

Secteur

- ✓ Général

Activités

- ✓ Élaboration d'un questionnaire
- ✓ Analyse des résultats
- ✓ Informations en retour et soutien

Réalisations

- ✓ Manuel
- ✓ Site web
- ✓ Rapports aux entreprises participantes
- ✓ Couverture médiatique

Budget total: 100 332 EUR

Subvention de l'Agence: 50 000 EUR



- d'améliorer l'environnement de travail,
- d'empêcher les brimades (harcèlement professionnel),
- d'améliorer les relations interpersonnelles au travail,
- d'améliorer l'estime de soi des travailleurs,
- de fournir des incitations pour une formation complémentaire.

L'équipe a envoyé des informations sur Psicorisc à 11 210 entreprises enregistrées dans la base de données de l'AELLA. Elle a ensuite appelé environ 1 800 entreprises pour leur parler du projet, auquel 12 % d'entre elles ont accepté de participer. 60 % de ces dernières l'ont suivi jusqu'à la fin. Parmi celles-ci, 60 % employaient moins de 25 personnes, 37 % de 25 à 50 personnes et 3 % plus de 50 personnes. Tous les participants ont affirmé que le projet les avait aidés à trouver des solutions et à les mettre en œuvre, et qu'il n'avait pas consisté seulement à mettre au jour les erreurs et les problèmes de l'organisation (contrairement à ce qu'ils avaient d'abord craint).

L'équipe du projet a également mené une campagne de relations publiques pour sensibiliser les travailleurs aux risques psychosociaux présents sur le lieu de travail, en ciblant en particulier les sections des médias qui se spécialisent dans les questions des affaires du travail et les nouvelles commerciales. Plusieurs stations de radio ont diffusé des comptes rendus, des entretiens et même des débats sur le projet et les questions qu'il a soulevées. Mais Psicorisc a bénéficié d'une couverture plus étendue dans la presse écrite, plusieurs revues et quotidiens ayant publié des articles et des comptes-rendus.

Cataluña TV a publié un article relatif au projet sur son site web: www.tvcatalunya.com. Le projet a également été couvert par d'autres sites: www.bdntraining.com, www.prevencion.com et www.foment.com.

Réalisations

Le site web du projet a diffusé des informations à son sujet. Les entreprises pouvaient s'y inscrire pour y participer et passer le test d'évaluation des risques psychosociaux pour recevoir des recommandations.

FATIGA
BURN-OUT
ESTRÉS
MOBBING
INSATISFACCIÓN
LABORAL

www.psicorisc.com

Conocer el estado en el que se encuentra tu empresa te evitará problemas

Participa en el proyecto e insíbete en informac@aella.es

Un proyecto de:

Subvencionado por:

L'équipe du projet a produit un *Manuel de comportement pour un lieu de travail sain* ainsi que des rapports et conclusions sur les entreprises participantes. Il a également créé un service de courrier électronique pour répondre aux questions.

Au moment de la rédaction du rapport sur le projet, l'équipe ajoutait de nouvelles informations sur le site web concernant les risques psychosociaux. Une base de données constituée durant le projet sera mise à la disposition du public ou d'organisations privées.

FATIGA ESTRES INSATISFACCION LABORAL

MOBBING BURN-OUT

Conocer el estado en el que se encuentra tu empresa te evitará problemas

Participa en el proyecto e insíbete en informac@aella.es

www.psicorisc.com

Un proyecto de: **aella** Asociación Empresarial

Subvencionado por: **Agencia Europea para la Seguridad y la Salud en el Trabajo**

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Amelia Vázquez Gómez
ELLA Associació Empresarial
Avda Germans Martí, n 1-3
E-08760 Martorell (Barcelona)
ESPAGNE
Tél. (34) 937 73 66 00
Fax (34) 937 73 66 01

E-mail: presidencia@aella.es

Site web pour plus d'informations:
www.psicorisc.com

Le partage des savoir-faire en matière d'environnement de travail

Individuellement, les petites et moyennes entreprises suédoises possèdent une expérience et des connaissances considérables sur la manière de créer un environnement de travail de qualité et ont donc beaucoup à apprendre les unes des autres. En visitant une entreprise du même secteur ou qui possède une solution intéressante à un problème, et en voyant les problèmes et en les analysant, on peut plus facilement envisager comment améliorer son propre environnement de travail. Ce projet constitue un modèle d'analyse comparative pour les PME visant à les aider à partager leurs expériences et à diffuser les bonnes pratiques.

Une base de données, un catalogue et un site web ont été créés pour permettre aux entreprises qui possèdent une expérience utile d'indiquer qu'elles sont prêtes à recevoir des visites d'autres entreprises. Le catalogue s'articule autour du type d'activité, de la région, du domaine de développement, d'une brève description de l'entreprise et des principaux facteurs de succès. Toute PME intéressée dispose alors des informations nécessaires pour organiser une visite.

Organisateur du projet

Work Life Forum (association suédoise sur l'environnement de travail)

Titre du projet

Suède: un modèle simple d'échange d'expériences conçu pour les PME

Objectif du projet

Le projet visait à faciliter le partage des problèmes et des expériences par les petites entreprises afin de les aider à améliorer leur environnement de travail. La visite de lieux de travail semblables permet aux employeurs de mieux comprendre où pourrait mener le développement de leurs propres processus de travail.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe du projet a commencé par exécuter des travaux de recherche sur l'environnement de travail et par rechercher des exemples de bonnes pratiques. Elle a contacté des institutions et des organisations qui s'occupent d'organiser des concours, d'attribuer des marques de distinction et de mener des activités d'analyse comparative. Des contacts ont été pris avec plus de 700 lieux de travail réputés, à la suite d'évaluations ou d'une attribution de prix, pour avoir mis en place des bonnes pratiques de réduction des risques pour la sécurité et la santé. L'équipe a demandé leur participation et a fini par réussir à obtenir la coopération de plus de 40 d'entre eux. Elle a ensuite diffusé ces bonnes pratiques sur l'internet sous forme d'une base de données. Au moment de la rédaction du compte rendu final du projet, il était prévu de commercialiser un catalogue s'appuyant sur la base de données, qui serait tiré à 80 000 exemplaires et distribué via le réseau de l'Arbetsmiljöforum (forum sur la vie au travail). L'équipe présentera également le projet et le catalogue sur son stand lors des salons professionnels de l'automne. Elle a organisé des séminaires proposant des informations sur le projet. Dès le mois de septembre 2003, 46 entreprises étaient répertoriées dans la base de données.

Les entreprises du secteur privé ont hésité à y participer. Elles disposent d'un temps limité et, manifestement, ne s'étaient pas rendu compte de l'excellente opportunité que leur offrait le projet de démontrer à la main d'œuvre qu'elles étaient de bons employeurs. Il a donc fallu mener une promotion plus efficace de la base de données.

L'équipe a changé le nom du projet durant sa mise en œuvre pour souligner qu'il s'agissait d'un lieu de rencontres et d'un forum pour l'échange d'expériences. C'est la signification du mot suédois *Träffpunkt*. Le projet s'est déroulé en trois étapes, qui ont duré deux ans. À la fin de la troisième étape, la base de données devrait contenir au moins 100 entreprises. Au-delà, les visites d'entreprises seront payantes afin de couvrir tant les frais d'administration de la base de données que les coûts de l'entreprise d'accueil.

Work Life Forum

Type d'organisation

- ✓ Organisation indépendante à but non lucratif

Secteur

- ✓ Général

Activités

- ✓ Recherche
- ✓ Marketing

Réalisations

- ✓ Site web
- ✓ Base de données
- ✓ Catalogue

Budget total: 102 679 EUR

Subvention de l'Agence: 60 838 EUR

Réalisations

L'équipe a produit une base de données diffusée sur un site web (www.traffpunkt.se) ainsi qu'un catalogue permettant aux petites structures d'acquérir informations utiles et expérience lorsqu'elles échangent des visites. Le catalogue, la base de données et le site web s'articulent autour du type d'activité, de la région, du domaine de développement, de la description du lieu de travail et des facteurs principaux de succès. Durant la première étape du projet, ces services sont mis gratuitement à la disposition des utilisateurs.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Hans Augustson
Work Life Forum
Box 17 550
S-118 91 Stockholm
SUÈDE
Tél. (46-84) 42 46 13
Fax (46-84) 42 46 08

E-mail: hans.dertell@arbetsmiljoforum.com,
marianne.gustavsson@arbetsmiljoforum.com

Sites web pour plus d'informations:
www.traffpunkt.se
www.arbetsmiljoforum.se

La formation à la sécurité dans le BTP par l'art dramatique

Sur les chantiers, la sécurité présente de nombreux problèmes bien documentés et, dans ce secteur, il est absolument nécessaire de réduire le taux d'accidents. C'est ce qui a motivé l'approche originale adoptée ici, qui s'appuie sur l'art dramatique et les jeux de rôle pour inciter les travailleurs à s'intéresser aux questions de sécurité et de santé au travail et présenter l'évaluation des risques de manière vivante. Cette méthode s'est appuyée très peu sur les instructions écrites et a fait appel à des exemples visuels et à la parole, en se basant sur des sujets que le public cible était en mesure d'apprécier, tels que le football, le désir d'aller au pub et les pressions du patron. Ces éléments ont formé le contexte dans lequel des acteurs ont présenté des exemples de mauvaises pratiques et, avec la participation des spectateurs, ont rejoué ces scènes en démontrant cette fois des bonnes pratiques de sécurité.

Organisateur du projet

BOMEL Ltd

Organisation partenaire

Dramanon, Royaume-Uni

Titre du projet

Jeux de rôle interactifs pour inciter les PME à évaluer les risques dans le BTP

Objectif du projet

Le projet a consisté à présenter de manière vivante l'évaluation des risques dans le secteur du BTP en faisant appel à des acteurs et à des jeux de rôle interactifs. Il visait à communiquer efficacement avec des petites entreprises et leurs salariés en remplaçant en partie les instructions écrites et la documentation par des exemples visuels et concrets illustrant la manière de prévenir les accidents et les maladies.

Actions dans le cadre du projet

L'équipe a élaboré des scénarios de jeux de rôle interactifs pour des PME du secteur du BTP. Les principaux thèmes, inspirés par une nouvelle campagne du Health and Safety Executive (inspection du travail), étaient les suivants: les rudiments (un chantier bien organisé et un bien-être raisonnable), les chutes (en particulier les chutes d'échelle et de toit); l'amiante; la manutention manuelle; le transport. Un scénario a été préparé sur chaque thème.

Ces scénarios reflétaient les caractéristiques des mauvaises pratiques typiques de ce secteur. Les mesures et conclusions qui devraient résulter d'une évaluation adéquate des risques ont été examinées pour permettre de définir des bonnes pratiques. Des répétitions ont été organisées au fur et à mesure que les scripts étaient élaborés, avec une aide particulière des équipes responsables du BTP et des facteurs humains chez BOMEL concernant les problèmes techniques et les problèmes d'attitudes et de comportement. Les scènes illustrant les mauvaises pratiques commençaient par une série d'événements aboutissant à un accident ou à un problème de santé et se poursuivaient par un échange avec les spectateurs visant à déterminer les erreurs et les solutions. Les acteurs, en restant dans leurs personnages, ont dialogué avec les spectateurs pour discuter des options et des mesures plus sûres qui pourraient être adoptées. Cette approche a été mise à l'essai durant les répétitions pour aider les acteurs à composer leur personnage et leur permettre de se familiariser avec les problèmes pratiques et les attitudes que pourraient prendre leurs spectateurs.

À l'issue de cette interaction, chaque scène a été rejouée par les acteurs, à la différence que la planification du chantier et l'évaluation des risques ont été expliquées clairement, que des vérifications et pratiques adéquates ont été démontrées et que le travail s'est achevé sans problème. Le rythme des scénarios, caractérisé par une alternance de scènes émouvantes et, souvent, de passages teintés d'humour, a rendu cette approche particulièrement efficace.

BOMEL Ltd

Type d'organisation

✓ Cabinet de conseil

Secteur

✓ BTP

Activité

✓ Formation par l'art dramatique

Réalisations

✓ Scénarios sur la santé et la sécurité

Budget total: 23 101 EUR

Subvention de l'Agence: 9 892 EUR

Parallèlement à cette activité, BOMEL a mené une action auprès de clients potentiels pour les persuader des avantages de cette approche et pour savoir comment l'adapter pour qu'elle corresponde mieux à leurs besoins. L'équipe a également participé à la planification de journées de sensibilisation à la sécurité et à la santé auxquelles étaient représentés une vingtaine d'organismes intermédiaires des PME du BTP. C'était la première réunion du groupe et la seule possibilité de réunion au cours du projet.

Tout bien considéré, l'investissement consacré au projet pilote et à l'élaboration des scénarios permettant à l'approche sécurité de «se vendre» au public cible a joué un rôle essentiel dans le démarrage du projet. Il a fourni un moyen original d'inciter les PME à s'intéresser à la gestion des risques dans le secteur du BTP.

Réalisations

Le principal résultat du projet a été de montrer que l'emploi d'acteurs et de jeux de rôle est efficace dans le contexte d'un secteur pénible et dangereux tel que le BTP, qui se caractérise par une culture machiste et dans lequel les supports écrits sont relativement rarement utilisés. Il a ainsi prouvé que d'autres secteurs peuvent adopter cette approche avec confiance. Le résumé des scénarios eux-mêmes peut être obtenu gratuitement en contactant BOMEL par courrier électronique. L'équipe d'acteurs est disponible pour jouer ces scénarios sur la sécurité et la santé, qui pourraient à l'avenir être enregistrés sur vidéo ou DVD.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Colin Billington
BOMEL Ltd
Ledger House, Forest Green Road, Fifield
SL6 2NR Maidenhead
Berkshire
ROYAUME-UNI
Tél. (44-1628) 77 77 07
Fax (44-1628) 77 78 77

E-mail: helenbolt@bomelconsult.com

La réduction des risques dans les petites entreprises de fabrication

Ce projet concernait la nécessité de sensibiliser les petites entreprises de fabrication à l'importance de l'évaluation des risques pour réduire ces derniers et, par conséquent, le nombre d'accidents. Ces entreprises possèdent rarement parmi leurs salariés une personne formée aux techniques d'évaluation des risques et il faut donc les persuader qu'à long terme cette activité constitue une utilisation valable du temps et des ressources. L'amélioration de la sécurité sur le lieu de travail a sa raison d'être aussi bien sur le plan économique que sur le plan humain.

L'équipe a donc mis au point un ensemble de mesures d'information, de formation et d'aide sur le lieu de travail pour l'exécution d'audits d'évaluation des risques. Un prospectus visant à sensibiliser les entreprises aux questions de sécurité a été envoyé à environ 1 500 petites entreprises de fabrication du sud du Yorkshire. Des stages de formation d'une journée ont été créés pour leurs salariés. Enfin, les responsables ont encouragé la mise en place d'un système de jumelage consistant, pour les représentants de la sécurité au sein de grandes entreprises, à venir en aide aux petites entreprises dans l'exécution de leur propre évaluation des risques.

Organisateur du projet

Sheffield Chamber of Commerce and Industry (chambre de commerce et d'industrie de Sheffield)

Organisation partenaire

Trade Union Congress (TUC — Confédération syndicale britannique), Royaume-Uni

Titre du projet

La réduction des risques dans les petites entreprises de fabrication du sud du Yorkshire

Objectif du projet

Le projet a consisté à sensibiliser les petites entreprises de fabrication — au moyen d'un prospectus, de séminaires et d'audits pratiques d'évaluation des risques — aux avantages de la conduite d'audits d'évaluation des risques approfondis par rapport aux questions de santé et de sécurité. L'équipe a contacté quelque 1 500 entreprises de moins de 50 salariés appartenant au secteur manufacturier de la région de Sheffield et du sud du Yorkshire.

Actions dans le cadre du projet

Pour commencer, l'équipe a mené une opération générale de sensibilisation au moyen d'un prospectus s'adressant à toutes les entreprises cibles du sud du Yorkshire.

Ensuite, elle a organisé, sur une période de deux mois, une série de huit séminaires de formation, qui ont été proposés gratuitement aux entreprises intéressées. La chambre et son partenaire, le TUC, se sont occupés de la conception et de la coordination des séminaires, qui ont été animés par un spécialiste de la chambre de commerce de Sheffield. Ils ont attiré 47 participants. Les séminaires, d'une journée, ont couvert les domaines clés suivants:

- l'inventaire des dangers;
- les travailleurs vulnérables;

Sheffield Chamber of Commerce and Industry

Type d'organisation

- ✓ Association à but non lucratif

Secteur

- ✓ Petites entreprises de fabrication

Activités

- ✓ Sensibilisation
- ✓ Formation

Réalisations

- ✓ Prospectus
- ✓ Communiqués de presse
- ✓ Sessions de formation
- ✓ Réseau de contact
- ✓ Accompagnement sur le lieu de travail
- ✓ Amélioration de l'éventail de formations proposées par la chambre

Budget total: 32 784 EUR

Subvention de l'Agence: 19 306 EUR

- la classification des risques;
- l'enregistrement des informations;
- la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées;
- les bases juridiques.

Il a été difficile de recruter des participants aux séminaires, pour les raisons suivantes:

- le manque de temps et de ressources, tant des entreprises que des individus;
- la gratuité des séminaires, perçus en conséquence comme ayant peu de valeur;
- dans quelques cas, l'effet dissuasif sur les employeurs compte tenu du lien avec les syndicats.

Des efforts ont été entrepris pour surmonter ces difficultés, en insistant sur les avantages, en soulignant qu'ils faisaient partie d'un projet déjà financé et en permettant à plus d'un représentant des entreprises intéressées d'y assister. En outre, à l'avenir, une initiative intitulée «Train to Gain» (la formation rapporte) financera pleinement à la fois les coûts de formation des salariés et les coûts salariaux de programmes d'apprentissage d'une journée.

L'élément final du projet a consisté à entreprendre des audits d'évaluation des risques réels avec l'aide de responsables sécurité de grandes entreprises de fabrication. Au moment de la rédaction du présent rapport, ces audits n'avaient pas encore été effectués, en raison du démarrage tardif du projet. Ils allaient être réalisés dans les locaux des entreprises par une personne compétente, avec le salarié ayant suivi la formation. Ces spécialistes aident ainsi les stagiaires à acquérir des compétences pratiques sur le lieu de travail même et leur donnent la confiance et la capacité, à l'avenir, d'effectuer eux-mêmes des évaluations de risques et de rédiger des rapports. Dans de nombreux cas, ils fournissent également à de petites entreprises leurs premiers audits et rapports d'évaluation des risques, lesquels peuvent constituer la base de futures améliorations et d'une évaluation constante des meilleures pratiques.

Réalisations

Un prospectus de sensibilisation a été produit en collaboration avec des spécialistes du Trade Union Congress. Sa promotion a été assurée au moyen d'actions de marketing direct. Des communiqués de presse ont été diffusés dans la presse locale et régionale, ainsi que dans les médias de la chambre de commerce et d'industrie et des revues professionnelles.

Des exemplaires du prospectus sont offerts gratuitement aux organisations qui désirent en savoir plus sur les avantages des pratiques d'évaluation des risques. Ces prospectus ont été distribués à tous les membres de la chambre, dont 85 % sont des PME qui appartiennent à de nombreux secteurs d'activité.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: Nigel Tomlinson
 Sheffield Chamber of Commerce and Industry
 Albion House
 Savile Street
 S4 7UD Sheffield
 ROYAUME-UNI
 Tél. (44-114) 201 88 88
 Fax (44-114) 201 25 52

E-mail: nigel.tomlinson@scci.org.uk

Site web pour plus d'informations:
www.scci.org.uk

La prévention des accidents et des maladies dans la menuiserie

La menuiserie est l'une des industries manufacturières les plus dangereuses. Les accidents résultent du contact des travailleurs avec les parties mobiles des machines et des pressions du travail. La plupart des machines sont dotées d'outils de découpage très acérés qui tournent très vite, la lame étant, dans certains cas, exposée pour permettre à l'ouvrier de voir exactement où couper et façonner le bois usiné. Les blessures consistent souvent en des coupures aux mains et aux doigts, nécessitant parfois une amputation.

En outre, la poussière de bois, lorsqu'elle est inhalée, peut causer des cancers, en général au niveau des parois nasales ou des poumons, ainsi que d'autres problèmes de santé. Ce secteur est également sujet aux accidents résultant de chutes ainsi qu'au stress et aux dommages provoqués par le bruit des machines lourdes. La Woodworking Machinery Suppliers Association a entrepris d'organiser une série de séminaires interactifs destinés à améliorer activement la performance actuelle de ce secteur en matière de sécurité.

Organisateur du projet

Woodworking Machinery Suppliers Association (WMSA — Association de fournisseurs de machines de menuiserie)

Titre du projet

Programme de séminaires sur la sécurité au travail de la WMSA

Objectif du projet

Au Royaume-Uni, les nombreuses machines de menuiserie alimentées à la main, la baisse du nombre de postes en apprentissage et la formation insuffisante des apprentis ont contribué à une augmentation du taux d'accidents au cours des dernières décennies. C'est lors de l'utilisation des machines de menuiserie que surviennent le plus fréquemment les accidents, lesquels sont souvent graves. Une analyse des accidents signalés — près de 1 000 sur une période de vingt mois dans le secteur britannique de la menuiserie à la fin des années 90 — a indiqué que 83 % d'entre eux se sont produits dans des usines de moins de 25 salariés, dans les secteurs de la menuiserie et de la transformation du bois.

Sur ce total, 73 % s'étaient produits sur quatre machines: la scie circulaire à table, la raboteuse, la toupie et la machine à scier à ruban étroit, et 54 % concernaient des ouvriers de moins de 25 ans, l'insuffisance de formation étant citée comme l'une des principales causes de ces accidents. Ce projet visait donc à former les ouvriers et les responsables des utilisateurs de machines de menuiserie.

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont organisé une série de séminaires sur certains aspects de la sécurité dans la menuiserie. Trois séminaires d'accès libre ont eu lieu durant l'exposition Woodmex, en 2003, au National Exhibition Centre de Birmingham. Chacun d'entre eux portait sur trois sujets: les *Provision and Use of Work Equipment Regulations 1998* (PUWER 98, règlements sur la fourniture et l'utilisation de l'équipement de travail), l'évaluation des risques et l'élimination de la poussière de bois.

Dans d'autres villes, à Nottingham, Saint-Albans, Édimbourg et Bristol, chacun de ces sujets a fait l'objet d'un séminaire séparé. Un autre séminaire traitant de ces trois sujets était prévu pour la fin de l'année 2003. Afin de sensibiliser le groupe cible, à savoir les fabricants, à ces questions, l'équipe a eu recours au marketing direct et, par conséquent, il n'a pas été possible de donner suite à toutes les demandes. Entre 40 et 60 personnes ont assisté à chaque séminaire, soit un total de 752 cadres, responsables de la santé et de la sécurité, et travailleurs. Des bons gratuits d'inscription aux séminaires ont été distribués avec chaque machine vendue.

Un communiqué de presse sur le projet soulignant la nécessité d'élaborer une politique de prévention des risques dans ce secteur a donné lieu à plusieurs articles dans la presse spécialisée.

Woodworking Machinery Suppliers Association (WMSA)

Type d'organisation

✓ Association professionnelle

Secteur

✓ Menuiserie

Activité

✓ Séminaires

Réalisation

✓ Documentation pour les participants aux séminaires

Budget total: 104 138 EUR

Subvention de l'Agence: 43 139 EUR

Réalisations

Une documentation destinée aux délégués, contenant des informations sur PUWER 98, l'évaluation des risques et les mesures d'élimination de la poussière de bois, a été produite et distribuée.

Les carters des machines sont souvent mal adaptés ou tout simplement enlevés dans le but d'accélérer la cadence. La documentation d'appui rappelait donc les règles de PUWER 98. La publication d'un code de pratique approuvé, intitulé *Safe use of Woodworking Machinery* (l'utilisation sans danger des machines de menuiserie), s'est avérée un moyen efficace pour inciter les machinistes à respecter les règlements PUWER 98, ce guide contenant des conseils sur une protection sûre et efficace lors de l'utilisation de machines alimentées à la main.

La documentation soulignait les risques liés aux poussières de bois, dont certaines, en particulier celles des bois durs, peuvent causer des cancers du nez. Un nombre croissant de salariés du secteur de la menuiserie souffrent également d'asthme, de dermatites et de rhinites causés par l'exposition à la poussière de bois.

De nombreuses méthodes pratiques de réduction des poussières de bois ont été démontrées lors des séminaires et décrites dans la documentation des délégués, y compris les procédures de nettoyage, les systèmes de contenant et les systèmes d'extraction de la poussière. L'équipement de protection respiratoire a également été présenté et des mesures de contrôle et des plans d'action appropriés dans ce domaine ont été examinés.

L'inspecteur principal du Health and Safety Executive (inspection du travail) a observé que les séminaires sur la sécurité de la WMSA et la publicité ad hoc ont joué un rôle important dans les efforts visant à réduire les accidents provoqués par les machines de menuiserie au Royaume-Uni.

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: John Smith-Bodden
 Woodworking Machinery Suppliers Association
 (WMSA)
 The Counting House
 Sir Richard Arkwright's Cromford Mill
 Mill Lane, Cromford
 DE4 3RQ Derbyshire
 ROYAUME-UNI
 Tél. (44-1629) 82 69 98
 Fax (44-1629) 82 69 97

E-mail: info@wmsa.org.uk

Site web pour plus d'informations:
www.wmsa.org.uk

La maîtrise de la sécurité dans les chaufferies

Au Royaume-Uni, le secteur commercial et industriel de la chaufferie, qui regroupe quelque 10 000 installations de chaudières, fonctionne de plus en plus avec des effectifs réduits et des systèmes de commande à distance. Les cadres et les travailleurs expérimentés et bien payés ont été remplacés par un personnel globalement mal payé et dépourvu d'expérience qui dépend des systèmes automatiques de commande et d'alarme pour le bon fonctionnement de l'installation. Ces travailleurs sont en général mal informés des risques et n'ont pas été formés aux implications pratiques de la législation sur la santé et la sécurité. Les responsables du projet se sont efforcés de remédier à ce problème par un guide qui fournit des conseils pratiques et simples sur les bonnes pratiques de santé et de sécurité dans la chaufferie.

Organisateur du projet

Combustion Engineering Association (Association de la technique de combustion)

Titre du projet

Guide de la santé et de la sécurité dans la chaufferie

Objectif du projet

Ce projet visait à sensibiliser les travailleurs du secteur des chaufferies commerciales et industrielles, dont les connaissances sont actuellement insuffisantes, aux questions de santé et de sécurité. Il visait les petits et moyens opérateurs du secteur de la chaufferie dans les industries chimique, des plastiques, du papier, des aliments et des boissons. On estime qu'il existe jusqu'à 10 000 installations de chaufferies industrielles au Royaume-Uni, dont une proportion considérable est représentée par des PME.

Combustion Engineering Association

Type d'organisation

✓ Association industrielle

Secteur

✓ Chaufferies industrielles et commerciales

Activité

✓ Sensibilisation

Réalisation

✓ Guide sur la sécurité

Budget total: 12 878 EUR

Subvention de l'Agence: 7 727 EUR

Actions dans le cadre du projet

Les responsables du projet ont rédigé un guide intitulé *Guide to Health & Safety in the operation of Industrial Boiler Plant* (Guide de la santé et de la sécurité dans l'exploitation d'une chaufferie industrielle). Ce guide pratique s'adresse aux responsables et travailleurs responsables du fonctionnement de chaufferies industrielles au Royaume-Uni. L'équipe a ensuite ciblé les petits et moyens opérateurs de chaufferies britanniques — enregistrés dans leur base de données (y compris les entreprises adhérentes de la Combustion Engineering Association) — au moyen d'une publicité et d'une couverture dans la presse et via leur site web. Ils ont également contacté les entreprises adhérentes de l'association exerçant une activité dans des domaines connexes, tels que la fabrication des chaudières et d'installations associées, les entreprises d'énergie et les entreprises d'entretien. Ce guide est distribué aux délégués de PME lors d'une série de conférences sur la santé et la sécurité organisées régulièrement par l'association en Angleterre, en Écosse, au pays de Galles et en Irlande du Nord.

Réalisations

Le guide contient une cinquantaine de pages A5 et donne des conseils sur la législation britannique de base applicable à l'exploitation de chaufferies commerciales et industrielles. Il ne se limite pas au fonctionnement même des chaufferies de ce secteur mais englobe également les règles en matière de santé et de sécurité et les procédures connexes.

Il comporte également des informations sur les documents officiels publiés par l'administration, tels que le document PM5 relatif au fonctionnement à distance et automatisé des installations de chaufferie. Les conseils dispensés en la matière sont particulièrement importants car les recommandations officielles, bien qu'elles ne constituent pas une législation, peuvent être citées dans les poursuites judiciaires. Ils concernent notamment la manipulation de l'amiante et des matériaux dangereux, le risque d'explosion, les émissions nocives, les blessures causées par le «coup de bélier» (l'onde de choc qui se

produit lors de l'arrêt instantané de la circulation d'un liquide), l'évacuation de vapeur sous pression et les risques généraux pour la santé et la sécurité dans la chaufferie.

Le guide a été tiré à 2 000 exemplaires sur papier, et des CD-ROM ont été produits en interne. Des exemplaires Adobe Acrobat peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de l'association: www.cea.org.uk

Pour en savoir plus sur ce projet

Contact: David Arnold
Combustion Engineering Association
1a, Clark Street — Ely Bridge
CF5 5AL Cardiff
ROYAUME-UNI
Tél. (44-029) 20 40 06 70
Fax (44-029) 20 55 55 42

E-mail: info@cea.org.uk

Site web pour plus d'informations:
www.cea.org.uk

INDEX DES PROJETS PAR SECTEUR

Général

BELGIQUE/BELGIË

- | | |
|---|----|
| ■ Un réseau de sécurité pour les PME | 42 |
| ■ Formation à la prévention des incendies | 15 |

DANEMARK/DANMARK

- | | |
|---|----|
| ■ Diagnostic des problèmes psychosociaux dans les PME | 44 |
| ■ Promotion de l'emploi de produits chimiques moins dangereux | 49 |

FINLANDE/SUOMI

- | | |
|---|----|
| ■ Power network — Un service web sur la sécurité au travail | 53 |
|---|----|

FRANCE

- | | |
|--|----|
| ■ L'intégration des intérimaires: un partenariat entre les employeurs et les agences | 57 |
|--|----|

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- | | |
|--|----|
| ■ La sécurité pour les nouvelles entreprises | 70 |
|--|----|

GRÈCE/ ΕΛΛΑΔΑ/ELLÁDA

- | | |
|---|----|
| ■ L'élimination de l'amiante en toute sécurité | 72 |
| ■ L'amélioration de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques dangereux | 76 |

IRLANDE/IRELAND

- | | |
|---|----|
| ■ L'évaluation des risques des produits chimiques dans les PME des secteurs non chimiques | 78 |
| ■ TOSH — Responsabilisation dans la sécurité et la santé | 82 |

ITALIE/ITALIA

- | | |
|---|----|
| ■ La gestion de la sécurité pour les coopératives | 86 |
|---|----|

ESPAGNE/ESPAÑA

- | | |
|--|-----|
| ■ L'amélioration des mauvaises conditions de travail | 102 |
| ■ Les clauses relatives à l'hygiène du travail dans les négociations collectives | 104 |
| ■ La sécurité en logistique (transport et stockage) | 34 |
| ■ L'élimination des problèmes psychosociaux sur le lieu de travail | 110 |

Accueil des enfants

LUXEMBOURG

- | | |
|---|----|
| ■ La prévention des troubles dorsaux et autres problèmes dans les crèches | 92 |
|---|----|

SUÈDE/SVERIGE

- | | |
|---|-----|
| ■ Le partage des savoir-faire en matière d'environnement de travail | 113 |
|---|-----|

Agriculture, bois et mobilier, BTP, textile et viande

ESPAGNE/ESPAÑA

- | | |
|--|-----|
| ■ La sensibilisation à la prévention des risques à Cordoue | 108 |
| ■ La sécurité et la santé dans la transformation des viandes | 32 |

DANEMARK/DANMARK

- L'exposition aux vibrations dans l'agriculture 17

FRANCE

- Bonnes pratiques en matière de sécurité agricole dans l'ouest de la France 55

IRLANDE/IRELAND

- L'amélioration de la sécurité dans les exploitations agricoles grâce à la télévision en circuit fermé 80

Aquaculture

GRÈCE/ ΕΛΛΑΔΑ/ELLÁDA

- La promotion de la santé et de la sécurité dans l'aquaculture 74

BTP

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- La formation à la sécurité dans le BTP par l'art dramatique 115

FRANCE

- L'évaluation des risques et les premiers secours dans le BTP 57

PORTUGAL

- Les activités dangereuses et stressantes dans l'Algarve (voir aussi Tourisme) 100

Chaudières industrielles et commerciales

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

- La maîtrise de la sécurité dans les chaufferies 121

Confiserie

PORTUGAL

- Les meilleures pratiques dans le secteur de la confiserie et de la boulangerie 98

Électromécanique et métallurgie de transformation

ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND

- Les accidents non techniques dans la métallurgie de transformation 65

PAYS-BAS/NEDERLAND

- Approche numérique de la sécurité dans les secteurs de l'électromécanique et de la métallurgie de transformation 94

Entreprises artisanales

ITALIE/ITALIA

- La sécurité et la santé dans le secteur de la réparation automobile (voir aussi Industrie automobile) 84

Industrie automobile

AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Amélioration de la santé et de la sécurité dans les ateliers de réparation automobile 38
- Lutte contre le stress dans les ateliers de réparation automobile 40

| | |
|--|-----|
| ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND | |
| ■ Réduction des solvants organiques | 63 |
| ITALIE/ITALIA | |
| ■ La sécurité et la santé dans le secteur de la réparation automobile (voir également Entreprises artisanales) | 84 |
| Jeux | |
| ESPAGNE/ESPAÑA | |
| ■ La santé et la sécurité au travail dans le secteur des jeux | 30 |
| Matériaux de construction | |
| ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND | |
| ■ La protection des yeux dans le secteur des matériaux de construction | 67 |
| Menuiserie | |
| ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM | |
| ■ La prévention des accidents et des maladies dans la menuiserie | 119 |
| Nettoyage | |
| FRANCE | |
| ■ Les risques et les accidents dans les entreprises de propreté | 61 |
| Petite fabrication | |
| ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM | |
| ■ La réduction des risques dans les petites entreprises de fabrication | 117 |
| Pose de revêtements | |
| DANEMARK/DANMARK | |
| ■ Les troubles du genou dans le secteur de la pose des revêtements de sol | 47 |
| Protection des immigrés et des minorités | |
| AUTRICHE/ÖSTERREICH | |
| ■ La santé et le bien-être des travailleurs s'occupant de migrants et de groupes marginaux | 13 |
| Psychiatrie | |
| ITALIE/ITALIA | |
| ■ La prévention du surmenage dans les soins psychiatriques | 24 |
| Restauration | |
| ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND | |
| ■ La gestion du stress dans les professions de la restauration | 21 |
| Textile, fourrure et cuir | |
| ESPAGNE/ESPAÑA | |
| ■ La prévention des accidents et des maladies dans les secteurs du textile, de la fourrure et du cuir | 106 |

| | |
|---|-----|
| PORTUGAL | |
| ■ La sensibilisation des travailleurs du textile aux dangers | 96 |
| Tourisme | |
| PORTUGAL | |
| ■ Les activités dangereuses et stressantes dans l'Algarve (voir aussi BTP) | 100 |
| ITALIE/ITALIA | |
| ■ La gestion de la sécurité dans le tourisme | 89 |
| Transport maritime | |
| ESPAGNE/ESPAÑA | |
| ■ Le chargement des navires rouliers | 28 |
| Transports | |
| FINLANDE/SUOMI | |
| ■ Réduction des accidents dans le secteur des transports par des conseillers en sécurité routière | 51 |
| Travail indépendant | |
| ALLEMAGNE/DEUTSCHLAND | |
| ■ La sécurité et la santé au travail pour les travailleurs indépendants | 19 |
| Viticulture | |
| ESPAGNE/ESPAÑA | |
| ■ La prévention des accidents dans la viticulture | 26 |

ANNEXE — REMERCIEMENTS

L'administration efficace du programme de financement des PME 2002-2003 est l'aboutissement d'efforts intensifs accomplis par un grand nombre de personnes. L'Agence saisit cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement à toute épreuve:

Les membres du groupe PME/SE:

M^{me} Celia Alexopoulou, M. Paul Ambrosini, M^{me} Pilar Arroyo De Diego, M. Jose Ramón Biosca De Sagastuy, M^{me} Maria Manuela Calado Correia, M^{me} Janine Delahaut, M^{me} Emanuela Fattorini, M^{me} Esmeraldina Rita Ferro Peguinho, M^{me} Nuala Flavin, M. Reinhard Gerber, M. Trifon Ginalas, M. Willy Imbrechts, M^{me} Gabriele Kaida, M. Henrik Lindahl, M. Jan Martin, M. Pat O'Halloran, M. Olavi Parvikko, M. Peter Rimmer, M^{me} Marianne Rosling, M. Antonios Serkedakis, M. Hannu Stalhammar, M. Sven Timm, M. Jozef Vanderwal, M. Rex Van Der Sluys, M. Mario Van Mierlo, M^{me} Natascha Waltke.

Les membres du jury européen:

M. Tom Beegan, M. Claudio Stanzani, M^{me} Celia S. Alexopoulou, M^{me} Marie-Chantal Blandin, M. Lothar Lißner.

Les points focaux:

M^{me} Maria Manuela Calado Correia, M^{me} Elisabet Delang, M^{me} Elizabeth Galanopoulou, M. Reinhard Gerber, M^{me} Martina Häckel-Bucher, M. Willy Imbrechts, M^{me} Nora Kuyper, M^{me} Margarita Lezcano Núñez, M. Per Malmros, M. Chris Mawdsley, M. Robert Mounier-Vehier, M. Patrick O'Halloran, M. Sergio Perticaroli, M. Paul Weber, D^r Erkki Yrjänheikki, et **les réseaux tripartites nationaux de l'Agence.**

Enfin, **les membres suivants du personnel de l'Agence** ont été responsables de la gestion et de la promotion du programme de financement des PME 2002-2003: Françoise Murillo, Siobhán Savage, Brenda O'Brien, Pascale Turlotte et Marta de Prado.

Pour terminer, l'Agence tient surtout à remercier **les responsables de projet PME** pour tout le travail fourni afin de mener ces projets à bien, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Bien que le contexte relatif à chacun d'eux puisse différer, tous illustrent la manière dont une santé et une sécurité accrues peuvent marquer une différence, tant sur le lieu de travail qu'en termes de bénéfices financiers. Nous souhaitons également préciser que toutes les photographies contenues dans ce rapport, sauf indication contraire, ont été gracieusement fournies par les responsables de projet.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Promotion de la santé et de la sécurité dans les petites et moyennes entreprises (PME) européennes

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 — 127 p. — 21 x 29,7 cm



En vue de promouvoir notamment l'amélioration du milieu de travail afin de protéger la sécurité et la santé des travailleurs, tel que prévu par le traité et par les programmes d'action successifs relatifs à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail, l'Agence a pour objectif de fournir aux instances communautaires, aux États membres et aux milieux intéressés les informations techniques, scientifiques et économiques utiles dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
<http://agency.osha.eu.int>



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

Gran Via 33. E-48009 Bilbao
Tél. (34) 944 79 43 60
Fax (34) 944 79 43 83
E-mail: information@osha.eu.int



Office des publications

Publications.eu.int